

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Triple diplôme de Master en communication politique internationale et
risques démocratiques - CORIS

La construction et la circulation d'une figure sociale

**Georges Ibrahim Abdallah dans les cadrages de la presse française
(1984-2025)**

Autrice : Samia Boumediene

Promotrice : Sophie Del Fa

Année académique 2025-2026

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Triple diplôme de Master en communication politique internationale et
risques démocratiques - CORIS

La construction et la circulation d'une figure sociale

**Georges Ibrahim Abdallah dans les cadrages de la presse française
(1984-2025)**

Autrice : Samia Boumediene

Promotrice : Sophie Del Fa

Année académique 2025-2026

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager la directrice de mémoire ou les établissements qui co-portent le master CORIS.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui ont facilité la réalisation de ce mémoire, par leur présence, leurs conseils et leurs encouragements.

Merci à Sophie Del Fa qui m'a encadrée dans cet exercice de recherche. Ses retours et ses conseils ont été précieux.

Merci à l'ensemble du corps professoral de Sciences Po Aix, de l'Université catholique de Louvain et de l'Université de Sherbrooke encadrant le Master Communication politique internationale et risques démocratiques (CORIS), pour la qualité de l'enseignement proposé ainsi que pour l'ouverture pluridisciplinaire que cette formation propose. Ces riches enseignements ont su alimenter ma réflexion et m'ont mené à réaliser cette recherche.

Merci aux chercheur·euses qui m'ont conseillée sur cette recherche. Merci à Karine Bellerive, à Sandrine Roginsky, à Philippe Aldrin, à Adib Bencherif, à Corentin Sire, à Emmanuel Choquette.

Merci également à mes camarades de promotion avec qui j'ai pu partager cette expérience unique.

Merci à mes parents qui m'ont soutenu durant cet exercice ainsi que durant l'entièreté de mes études.

Merci à l'ensemble de mes proches qui m'ont accompagnée pendant ces mois. Merci à ma famille pour avoir cru en moi. Merci à mes ami·es pour m'avoir encouragée et pour m'avoir offert des moments d'évasion qui ont rendu cet exercice plus léger.

Merci aux personnes qui ont accepté de participer à cette recherche.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE 1 : PENSER LA CONSTRUCTION DES FIGURES SOCIALES

CHAPITRE 1 : LA CONSTRUCTION SOCIALE ET POLITIQUE DES FIGURES

CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION MÉDIATIQUE DES FIGURES SOCIALES

PARTIE 2 : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE

CHAPITRE 3 : CADRE THÉORIQUE ET PERSPECTIVE ANALYTIQUE

CHAPITRE 4 : PROBLÉMATIQUE

CHAPITRE 5 : DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE

PARTIE 3 : ANALYSE DES DONNÉES

CHAPITRE 6 : LA CONSTRUCTION CONCURRENTIELLE DE LA PERSONNE : CADRAGES ET FIGURES RIVALES

CHAPITRE 7 : LA QUALIFICATION DE LA VIOLENCE : FRONTIÈRES MORALES ET CADRAGES CONCURRENTS

PARTIE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS

CHAPITRE 8 : LA DISQUALIFICATION DÉCROISSANTE DE LA PAROLE DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH

CHAPITRE 9 : LA CONCURRENCE MÉMORIELLE DES FIGURES SOCIALES

CHAPITRE 10 : LA COEXISTENCE DE FIGURES SOCIALES RECOMPOSÉES

CHAPITRE 11 : UNE TENDANCE GÉNÉRALE À LA CONDAMNATION DE LA VIOLENCE COMME RÉPERTOIRE D'ACTION INDIVIDUEL

CHAPITRE 12 : LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA RÉFLEXIVITÉ JOURNALISTIQUE

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIÈRES

INDEX DES FIGURES

ANNEXES

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

INTRODUCTION

« La convention européenne des droits de l'homme interdit de maintenir un condamné en prison « sans aucun espoir de sortie ». Cela semble pourtant correspondre au sort du militant communiste libanais Georges Ibrahim Abdallah, incarcéré en France depuis plus d'un tiers de siècle. La prolongation de sa détention doit beaucoup au climat créé par des attentats auxquels il est étranger. [...] Il a achevé sa peine incompressible depuis le 27 octobre 1999. L'homme est donc libérable depuis... le siècle dernier »¹

En octobre 1984, Georges Ibrahim Abdallah, membre des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) se fait arrêter pour « détention de faux passeports, d'armes et d'explosifs »². Il écope d'une courte peine, avant d'avoir un second procès en 1987, pour complicité dans l'assassinat d'un militaire américain et d'un diplomate israélien. Il se déclare innocent, mais solidaire des actions des FARL qui revendiquent ces assassinats³. En 1986, alors que le second procès de Georges Ibrahim Abdallah approche, des actes terroristes surviennent à Paris. Malgré la revendication de ces attentats par le Hezbollah, le ministre de l'intérieur de l'époque Charles Pasqua ainsi que le ministre attaché à la sécurité Robert Pandraud incriminent Georges Ibrahim Abdallah et ses frères, sans preuve :

« Nous avons lancé la piste des FARL sur la base des premiers témoignages, même si nous savions que pour des Français qui pensaient avoir reconnu les frères Abdallah sur les lieux des attentats, tous les barbus proche orientaux se ressemblent, reconnaît Pandraud. Je me suis dit que mettre en avant la piste Abdallah ne ferait pas de mal, même si ça ne faisait pas de bien. En réalité, nous n'avions alors aucune piste »⁴.

Des journalistes reprennent les propos du ministre, postulant que Georges Ibrahim Abdallah serait coupable d'actes terroristes. Mais, en réalité, les attentats terroristes de 1986 ont été commis par des membres du Hezbollah libanais.

1 Carles, P. (2020). Terroriste un jour, terroriste toujours?. Pour complaire aux États-Unis, la détention perpétuelle de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde diplomatique*.

2 Bauer, A. et Bruguière, J.-L. (2016). *Les 100 mots du terrorisme*. (2^e éd.). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.bauer.2016.01>.

3 Ibid

4 Favier, P-F. & Martin-Roland, M. (1996). *La Décennie Mitterrand*. Seuil.

« Les FARL, elles, ne pratiquaient pas d'actes terroristes contre les civils, mais des assassinats ciblant des militaires. Toutefois, influencée par les fausses informations délivrées par les médias, la justice française n'a pas douté du caractère « terroriste » des actes reprochés à M. Abdallah et aux FARL. Depuis, impossible de décoller cette étiquette »⁵.

Le 25 juillet 2025, après quatre décennies de détention, il a été libéré.

La personne de Georges Ibrahim Abdallah a fait l'objet de nombreux articles médiatiques, en particulier sur la période de son arrestation, celle de ses procès et celle de sa libération. Les douze différentes demandes de libération qu'il a déposées entre 2000 et 2023 ont également fait l'objet d'articles médiatiques. Sa libération tout comme son maintien en prison durant de nombreuses années ont fait l'objet de débats illustrés dans les médias. L'influence états-unienne sur le maintien en prison de Georges Ibrahim Abdallah ainsi que la menace qu'il pourrait représenter a aussi été discutée, en tant qu'« ex-figure du terrorisme »⁶. Ce concept de « figure » suscite ma curiosité à mesure que je la retrouve à plusieurs reprises dans des articles médiatiques. Selon Pierre Carles⁷, les médias, en relayant de fausses informations, ont pu contribuer à coller une étiquette, notamment « terroriste »⁸ sur la personne de Georges Ibrahim Abdallah. Si Georges Ibrahim Abdallah est à plusieurs reprises présenté comme une figure terroriste dans des médias, cette qualification n'est pas l'unique : il est également décrit comme le « plus vieux prisonnier au monde lié au conflit du Moyen-Orient »⁹. Ces éléments me conduisent à la problématique suivante : Comment les cadrages médiatiques participent-ils à la construction et à la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah ? Je souhaite interroger la façon dont se construit la figure de Georges Ibrahim Abdallah et comment elle circule. Parce qu'elle me semble multiple, je cherche à comprendre par quels processus sa personne s'est retrouvée perçue, catégorisée comme telle ou telle figure au sein de médias. Dans le but de répondre à cette problématique, l'étude se divisera en quatre parties. Dans un premier temps, un état de l'art des recherches menées sur la construction des figures sociales sera mené. Ensuite, la construction médiatiques des figures sociales sera abordée. Ces éléments théoriques me permettront d'élaborer une méthodologie qui sera détaillée par la suite.

5 Carles, P. (2020). Terroriste un jour, terroriste toujours?. Pour complaire aux États-Unis, la détention perpétuelle de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde diplomatique*.

6 s. a. (2002). Remise en liberté refusée à deux ex-figures du terrorisme. *Le Monde*.

7 Carles, P. (2020). Terroriste un jour, terroriste toujours?. Pour complaire aux États-Unis, la détention perpétuelle de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde diplomatique*.

8 Ibid

9 s.a. (2024). « Le plus vieux prisonnier au monde lié au conflit du Moyen-Orient » : Georges Abdallah demande à la France sa libération partielle. *Le Parisien*.

L'analyse des données portera dans un premier temps sur la lutte de qualification pour construire Georges Ibrahim Abdallah, puis sur ce que cette construction révèle des conflits autour de la considération de la violence politique.

PARTIE 1 : PENSER LA CONSTRUCTION DES FIGURES SOCIALES

CHAPITRE 1 : LA CONSTRUCTION SOCIALE ET POLITIQUE DES FIGURES

1. La « figure sociale » : une construction par les représentations

L'évocation de Georges Ibrahim Abdallah comme une figure dans des articles médiatiques implique de se pencher sur le concept de figure dans la littérature scientifique. Dans cette dernière, plusieurs auteurs et autrices parlent de figure sociale, entendue comme un « ensemble [d'] imaginaires sociaux et pratiques sociales dominantes en rapport avec un phénomène »¹⁰. La figure sociale correspond à « ce à quoi le phénomène renvoie en termes d'imaginaires et de pratiques induites dans la société observée »¹¹. Par société, il est question de ce que Norbert Elias entend comme un « réseau »¹², « la réunion d'une multitudes de personnes »¹³ marquée par des configurations de liens et des relations d'interdépendance¹⁴. En sciences de l'information et de la communication, la figure sociale correspond à une « construction sociétale pour représenter une entité dans l'imaginaire collectif »¹⁵. Ici, une représentation est un « ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné »¹⁶. Stuart Hall¹⁷ et Louis Marin¹⁸ s'accordent pour considérer que la représentation implique l'absence physique d'un ou plusieurs individus qui sont rendus visibles par une entité qui peut être un individu ou bien un regroupement d'individus, comme par exemple un média. Cette représentation a donc premièrement une « valeur de substitution »¹⁹ puisque « quelque chose qui était présent et ne l'est plus est maintenant

10 Lida, D.-S. et Ballet, J. (2021). COVID-19 en Côte d'Ivoire : la « figure sociale » de la maladie à Abidjan. *Mondes en développement*. 196(4). 7-26. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/med.196.0011>

11 Ibid

12 Elias, N. (1991). *La société des individus* (J. Étoré, Trad. ; R. Chartier, Av.-propos). Éditions Fayard (Ouvrage original publié en 1987).

13 Ibid

14 Ibid

15 Torres Vargas, D. (2018). *La figure sociale dans la publicité : la construction de la figure sociale de la mère par la marque Blédina* [Mémoire de master, Sorbonne Université].

16 Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Presses Universitaires de France.

17 Hall, S. (1997). *Representation : Cultural representations and signifying practices*. Sage Publications.

18 Marin, L. (1981). *Le portrait du roi*. Éditions de Minuit.

19 Clot, P. (2021). *Les portraits dans la presse magazine. De la représentation des individus à la construction de figures sociales par la standardisation des formats*. [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes].

représenté »²⁰. Dans un second temps, la représentation implique une « valeur d'intensité »²¹, c'est-à-dire un « moyen de renforcer l'existence d'un individu, par exemple en l'exposant dans les médias »²². Ainsi, selon Philippine Clot²³, la représentation d'un individu au sein des médias apparaît comme le résultat d'un processus porteur de valeurs de substitution de sa personne et d'intensification de son existence au sein d'une société.

Dans sa représentation, l'entité, le phénomène, est rendu public puisqu'il « peut être vu et entendu de tous »²⁴ dans le cas où cette figure sociale est représentée dans les médias, comme pour le cas de Georges Ibrahim Abdallah. Ces représentations illustrent « des phénomènes sociaux »²⁵ dans le sens où elles sont « élaborées par un groupe ou une société »²⁶. Selon Erving Goffman²⁷, la construction d'une figure sociale peut passer par l'attribution de stéréotypes à cette dernière, les stéréotypes servant à donner un rôle à une construction sociale inscrite dans l'imaginaire collectif²⁸. Le concept de stéréotype peut apparaître comme des « représentations figées qui semblent ne pas se transformer, alors que ce qu'elles sont censées décrire a changé voire disparu »²⁹ ou comme une « opération spécieuse de naturalisation et de légitimation de la hiérarchie au nom de la différence »³⁰. Le stéréotype renvoie à des opérations de « désignation »³¹, de « déconstruction »³² et de « dénonciation »³³. Il correspond à une « forme particulière de représentation collective figée, à l'aide de laquelle chacun filtre la réalité ambiante »³⁴.

De plus, la représentation fait également référence à un acte de « production de sens par le langage »³⁵. Stuart Hall entend la représentation comme le « processus par lequel les membres d'une culture utilisent un langage [...] pour produire un sens »³⁶. Ce sens est produit et défini par les

20 Marin, L. (1981). *Le portrait du roi*. Éditions de Minuit.

21 Clot, P. (2021). *Les portraits dans la presse magazine. De la représentation des individus à la construction de figures sociales par la standardisation des formats*. [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes].

22 Ibid

23 Ibid

24 Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne* (G. Fradier, Trad.). Calmann-Lévy.

25 Sovea, M. (2025). Étudier les représentations et les stéréotypes : la nécessité d'une démarche interdisciplinaire. *Anadiss*, 1(39).

26 Ibid

27 Goffman, E. (1977). La ritualisation de la féminité. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

28 Ibid

29 Macé, É. (2024). Stéréotypes. Dans M. Bouvet, F. Chossière, M. Duc, & E. Fisson (Éds.), *Catégoriser*. ENS Éditions.

30 Ibid

31 Ibid

32 Ibid

33 Ibid

34 Sovea, M. (2025). Étudier les représentations et les stéréotypes : la nécessité d'une démarche interdisciplinaire. *Anadiss*, 1(39).

35 Hall, S. (1997). *Representation : Cultural representations and signifying practices*. Sage Publications.

36 Ibid. [Traduction réalisée par la chercheuse].

membres d'une société et leur permet de comprendre et de décrire le monde qui les entoure, à travers un panel de valeurs et d'idéologies. La représentation peut donc être envisagée comme « productrice de symboles, d'imaginaires »³⁷, en tant que « processus de production de sens par le langage »³⁸. Les médias peuvent exercer une influence sur la construction de ce sens, notamment par les processus de mise à l'agenda et de cadrage par exemple. Cela sera abordé par la suite.

La figure sociale nécessite ainsi l'existence d'une société avec des individus ainsi qu'une entité, un phénomène, que l'on investit de représentations. La figure sociale n'est pas innée mais est justement construite par ces représentations d'individus au sein d'une société.

2. La figure sociale comme opérateur de catégorisation et de légitimation

Alain Thomasset³⁹ explique que les nations comme les individus ont besoin de figures sociales, qu'il associe à des symboles, des icônes, qui incarneraient des valeurs qu'on cherche à promouvoir ou à dénoncer. La figure sociale peut donc avoir un rôle au sein d'une société, celui de distinguer la bonne de la mauvaise conduite. Elle peut également correspondre à ce que les individus d'une société se représentent comme quelque chose de positif ou de négatif. Ainsi, tout comme l'individu ne préexiste pas à la société et la société n'existe pas sans les êtres humains⁴⁰, la figure sociale n'existe pas en amont, en dehors d'une société. Cette configuration place la figure sociale et la société en situation d'interdépendance. La figure sociale nécessite une société pour que se construisent des représentations dans les imaginaires des individus à propos d'une entité ou d'un phénomène. La société peut également nécessiter l'existence de figures sociales afin de promouvoir ou de dénoncer certains comportements, certaines idées⁴¹. L'ensemble de représentations et de sens investis dans une figure sociale construite permet ainsi de « passer un message »⁴² ou de faire porter une « charge morale sur [un] individu »⁴³.

37 Clot, P. (2021). *Les portraits dans la presse magazine. De la représentation des individus à la construction de figures sociales par la standardisation des formats*. [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes].

38 Ibid

39 Thomasset, A. (2021). Éditorial : Le paradoxe des figures héroïques. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 312(4), 7-9. <https://doi-org.ezproxy.usherbrooke.ca/10.3917/retm.316.0007>.

40 Ibid

41 Ibid

42 Ibid

43 Ibid

L'usage de stéréotypes⁴⁴ pour construire des figures sociales dans le but de prôner ou de dénoncer des valeurs et des conduites⁴⁵ se retrouve notamment dans les processus de construction des figures de la menace⁴⁶. Vanessa Codaccioni lie cela au paradigme politique, qui correspond à « l'élimination physique [...] mais aussi symbolique, par la disciplinarisation, de ceux qui tendent à concurrencer le pouvoir royal dans son monopole de la violence physique légitime et contrarient l'exercice de prérogatives régaliennes »⁴⁷. Ce paradigme politique survient lors de « la construction et la consolidation de l'État moderne »⁴⁸ et s'accompagne d'une transformation des menaces délinquantes et criminelles ». Vanessa Codaccioni explique que ce paradigme politique implique les citoyen·nes en leur incitant « à ressentir une « peur » »⁴⁹ influencée par les « discours »⁵⁰ ainsi que « les pratiques »⁵¹ étatiques qui œuvrent pour construire une figure de la menace⁵². Elle souligne le « rôle des journalistes »⁵³ dont les interventions dans « l'espace public est central »⁵⁴ dans la construction de cette figure de la menace ainsi que dans la « mutation des logiques répressives étatiques »⁵⁵ accompagnant ce paradigme politique. Elle explique que les journalistes participent à construire des « populations cibles »⁵⁶, en élevant leur « degré de dangerosité »⁵⁷ afin de participer à une « nouvelle forme de gouvernamentalité : la gouvernamentalité par l'inquiétude »⁵⁸ face à cette figure de la menace .

Ce paradigme politique se matérialise notamment par la tenue de « grands procès, médiatisés et politisés »⁵⁹ ainsi que par la répression d'« individualités ou de groupes [...] gênants pour le pouvoir »⁶⁰. La médiatisation de ces procès a pour objectif de « rassembler la population à la fois contre un « bouc émissaire » et autour d'un chef ou d'un gouvernement »⁶¹. Les principales cibles de cette répression sont les figures délinquantes, menaçant le pouvoir de l'État⁶². Cette

44 Goffman, E. (1977). La ritualisation de la féminité. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

45 Thomasset, A. (2021). Éditorial : Le paradoxe des figures héroïques. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 312(4), 7-9. <https://doi-org.ezproxy.usherbrooke.ca/10.3917/retm.316.0007>.

46 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte Histoire du pouvoir de punir*. Éditions divergences.

47 Ibid

48 Ibid

49 Ibid

50 Ibid

51 Ibid

52 Ibid

53 Ibid

54 Ibid

55 Ibid

56 Ibid

57 Ibid

58 Ibid

59 Ibid

60 Ibid

61 Ibid

62 Ibid

répression s'opère notamment par l'attribution d'une « étiquette politique stigmatisante »⁶³ désignant tout comportement perçu comme « délictuel, violent ou suspect au regard des normes juridiques, mais aussi politiques et sociales »⁶⁴, conduisant à « réprimer les couches les plus précarisées de la population »⁶⁵. Ces populations les plus précarisées, également perçues comme « indésirables »⁶⁶ font l'objet d'un « harcèlement politique »⁶⁷ et d'un « biais de politique de contrôle »⁶⁸. Cela peut notamment passer par une « dépersonnalisation »⁶⁹ et une « désidentification »⁷⁰ de ces populations, sauf dans des situations précises servant à « illustrer leur violence »⁷¹, « leur monstruosité »⁷². A l'inverse est sur-représentée leur « criminalité »⁷³, leur « délinquance »⁷⁴, dans le but de « faire peur, insécuriser, pointer du doigt et stigmatiser, exclure »⁷⁵ pour « légitimer la répression et justifier l'activité punitive [...] de l'Etat »⁷⁶.

Amélie Gregório⁷⁷ montre que la construction de figures peut également servir à légitimer l'action de l'État, en prenant l'exemple de contextes coloniaux. Il explique que la construction de figures sociales varie selon les époques et selon les contextes spatio-temporels en prenant l'exemple de la figure de « l'Arabe »⁷⁸. Cette construction de la figure sociale de « l'Arabe »⁷⁹ repose sur une logique de catégorisation humaine, où la représentation française du monde colonial « prend l'Homme blanc d'Europe centrale »⁸⁰ comme point de référence, de norme, et « révèle un arrière-plan idéologique marqué par une pensée classifiante de la différence (de physique, de caractère, de langue, de mœurs, de culte, de culture, etc.) »⁸¹. Selon les périodes et les contextes, la figure de « l'Arabe »⁸² n'est pas investie par les mêmes représentations⁸³ et les mêmes stéréotypes⁸⁴ :

63 Ibid

64 Ibid

65 Ibid

66 Ibid

67 Ibid

68 Ibid

69 Ibid

70 Ibid

71 Ibid

72 Ibid

73 Ibid

74 Ibid

75 Ibid

76 Ibid

77 Gregório, A. (2020). La figure de « l'Arabe » nourrie par le colonialisme et l'imaginaire colonial. Dans « *L'Arabe* » colonisé dans le théâtre français. Presses universitaires de Lyon. <https://doi.org/10.4000/books.pul.48944>

78 Ibid

79 Ibid

80 Ibid

81 Ibid

82 Ibid

83 Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Presses Universitaires de France.

84 Goffman, E. (1977). La ritualisation de la féminité. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

« l'Arabe »⁸⁵ érigé en « tirailleur »⁸⁶ au début du 20^e siècle n'a « presque plus rien à voir »⁸⁷ - dans le sens où il n'est pas investi des mêmes représentations - avec le « coupeur de têtes »⁸⁸ du « temps des conquêtes »⁸⁹. Dans un premier temps, construire une figure sociale de « l'Arabe »⁹⁰ comme un « barbare »⁹¹ vient justifier la colonisation présentée comme des « politiques de civilisation »⁹² de ces populations. Ensuite, s'observe un passage de la figure du sauvage à celle de « l'indigène docile »⁹³ de façon alignée au processus de tentative d'assimilation coloniale orchestrée par l'État français. Dans ce second temps, représenter « l'Arabe »⁹⁴ avec une vision trop barbare décrédibiliserait les politiques d'assimilation et d'éducation coloniales car cela symboliserait le fait que ces politiques n'auraient pas fonctionné. Cela « symboliserait l'échec des politiques de civilisation »⁹⁵. L'évolution de la figure sociale de « l'Arabe »⁹⁶ vient servir, légitimer et construire une représentation positive des politiques coloniales. Cette évolution n'est pas une rupture pouvant être datée. C'est le « produit d'une succession ou d'une combinaison de reconfigurations idéologiques, dans le sens où celles-ci reflètent les idées, les conceptions d'une époque »⁹⁷.

Howard Becker montre que la déviance n'est pas une propriété intrinsèque d'un acte ou d'un individu mais le résultat d'une désignation sociale. Comme il l'écrit : « Les groupes sociaux produisent la déviance en instituant les règles dont la transgression la définit, puis en appliquant ces règles à certains individus et en les étiquetant comme des « outsiders » »⁹⁸. Autrement dit, ce ne sont pas les caractéristiques objectives d'une personne qui suffisent à faire d'elle un·e déviant·e, mais le regard social porté sur elle et les catégories mobilisées pour la qualifier. Cette perspective est prolongée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot⁹⁹ qui montrent que les désignations publiques reposent sur des opérations de justification. Les acteur·ices mobilisent différents registres de légitimité afin de qualifier une situation et d'imposer leur interprétation dans l'espace public. Les

85 Gregório, A. (2020). La figure de « l'Arabe » nourrie par le colonialisme et l'imaginaire colonial. Dans « *L'Arabe* » colonisé dans le théâtre français. Presses universitaires de Lyon. <https://doi.org/10.4000/books.pul.48944>

86 Ibid

87 Ibid

88 Ibid

89 Ibid

90 Ibid

91 Ibid

92 Ibid

93 Ibid

94 Ibid

95 Ibid

96 Ibid

97 Ibid

98 Becker, H. S. (1963). *Outsiders : Studies in the sociology of deviance*. The Free Press [Traduction réalisée par la chercheuse].

99 Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification : Les économies de la grandeur*. Gallimard.

catégories ne décrivent donc pas seulement la réalité ; elles contribuent à la produire en orientant les jugements, les émotions et les prises de position.

La construction de figures sociales, ici criminelles, déviantes, barbares, peut donc servir les intérêts d'un État puisqu'elle permet de cibler des populations perçues comme « ennemie[s] du corps politique »¹⁰⁰ et de les disqualifier aux yeux des individus d'une société en utilisant des stéréotypes négatifs, en leur attribuant des étiquettes déviantes. Cela permet à l'État de créer un sentiment de peur chez les individus, et de promouvoir une bonne conduite, de « séparer les bons comportements des mauvais, et donc les bons citoyens des déviants, des anormaux, des fautifs »¹⁰¹. La construction de cette figure sociale permet à l'État de « rassembler la population »¹⁰² autour du gouvernement, « d'un chef »¹⁰³ dont l'action est montrée comme légitime face à ce « bouc émissaire »¹⁰⁴ déviant, monstrueux, face à cette menace. La figure sociale peut donc répondre à une double utilité pour les États qui est de montrer la voie considérée comme légitime à suivre et de rassembler autour du gouvernement face à une menace commune, un ennemi commun.

3. La figure terroriste : une catégorisation historiquement construite et controversée

Le terme de figure est utilisé dans ce mémoire de recherche, prolongeant des recherches scientifiques décrivant un renversement de la « figure de l'ennemi »¹⁰⁵ post-11 septembre. Après la chute du mur de Berlin, alors qu'apparaît aux États-Unis la doctrine des « États voyous »¹⁰⁶, une nouvelle « figure de l'ennemi des États-Unis »¹⁰⁷ se développe : regroupant les États susceptibles de pratiquer une action terroriste contre les États-Unis et leurs alliés¹⁰⁸. Ce qui détermine cette nouvelle « figure de l'ennemi »¹⁰⁹ ne réside pas dans son caractère idéologique, mais dans la « potentialité terroriste comme telle, ainsi que l'imprévisibilité, la non-fiabilité, le non-respect des règles du droit international »¹¹⁰. Il s'agit d'un renversement de la figure de l'ennemi, des catégories traditionnelles

100 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte Histoire du pouvoir de punir*. Éditions divergences.

101 Ibid

102 Ibid

103 Ibid

104 Ibid

105 Monod, J.-C. (2016). Le terroriste, nouvelle figure de l'ennemi ? Dans *Penser l'ennemi, affronter l'exception : Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt* (pp. 155–181). La Découverte.

106 Ibid

107 Ibid

108 Ibid

109 Ibid

110 Ibid

et de la hiérarchisation qui faisait de la guerre une « affaire sérieuse »¹¹¹. Parce que dans certains médias, Georges Ibrahim Abdallah et ses actes sont qualifiés de terroriste, je m'intéresse à la figure dite terroriste, même si, dans ce travail, je questionne ce concept même qu'est le terrorisme, sans émettre le postulat que ses actes relèvent à proprement parler de terrorisme ou non. Il revient alors de le questionner et d'établir un état de l'art des ouvrages à ce propos, en questionnant la notion de figure terroriste, le concept de terrorisme.

Ce concept ne peut pas être appréhendé comme une catégorie objective et stabilisée. Réduire le terrorisme à une série d'actes violents contre des civils ou des institutions étatiques revient à ignorer sa complexité sociale, symbolique et politique. Dans cette perspective, l'histoire conceptuelle¹¹² développée par Reinhart Koselleck fournit un cadre pertinent : elle invite à considérer que les concepts politiques, tels que le terrorisme, émergent dans un contexte donné et qu'ils sont façonnés par les événements qu'ils contribuent en retour à structurer symboliquement. Prolongeant ces travaux, Corentin Sire montre que le concept de terrorisme est indissociable de régimes d'historicité spécifiques¹¹³, et qu'il connaît des inflexions majeures entre deux événements structurants : la Terreur révolutionnaire de 1793-94 et les attentats du 11 septembre 2001¹¹⁴. Alors que la conceptualisation du terrorisme au 19^e siècle renvoyait à une peur d'un futur révolutionnaire radical, l'après-11 septembre 2001, inscrit dans un régime de présentisme¹¹⁵ tend à dépolitiser et à criminaliser la violence, ramenant l'idée de terrorisme à une menace permanente, dépourvue d'alternatives politiques visibles. Le concept de terrorisme revêt donc une signification différente selon les époques, le contexte socio-historique et politique d'une période donnée. Cette conceptualisation fluctue, reflétant des contradictions, permettant des « moyens répressifs dits « antiterroristes » toujours plus exceptionnels »¹¹⁶.

Lisa Stampnitzky prend l'exemple de la première conférence américaine sur le terrorisme tenue en 1972, au cours de laquelle émerge un consensus autour du fait que le terrorisme n'est pas uniquement utilisé par les forces d'opposition et peut être utilisé par des régimes établis, alors que dans une conférence du même type en 1976, d'autres conclusions sont tirées. Un doute se crée, sur le fait que les premières causes du terrorisme soient des conditions sociales, économiques et

111 Ibid

112 Koselleck, R. (1979). *Futures past: On the semantics of historical time*. MIT Press.

113 Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*. Seuil.

114 Sire, C. (2022). De la Terreur au terrorisme : Une histoire lexicographique du mot « terrorisme » et de sa famille morphologique au XIX^e siècle. *Tracés. Revue de Sciences humaines*.

115 Ibid

116 Ibid

politiques, couplé d'un scepticisme sur l'idée que pour lutter contre le terrorisme, il faudrait s'intéresser à ces causes. Un débat a également lieu, autour de l'éventualité que les terroristes puissent être des « freedom fighters »¹¹⁷. Ces éléments constituent un tournant dans l'histoire de la conceptualisation de la violence politique parce qu'on oppose ces catégories comme étant exclusives, ce qui n'était pas le cas quelques années auparavant. Selon les périodes, les contextes, les rapports de pouvoir, le concept de terrorisme n'est pas appréhendé du tout de la même manière : tantôt revendiqué par un État, tantôt pointé du doigt comme le comportement déviant. Pippa Norris, Montague Kern, et Marion Just considèrent que le 11 septembre joue un rôle important dans ces évolutions conceptuelles¹¹⁸. Cet événement a conduit à faire changer la perception du danger, de la menace que représente le terrorisme, en conséquence notamment de la mise à l'agenda du « counter-terrorism »¹¹⁹ et de l'identification d'un « Axis of Evil »¹²⁰ par Georges Bush, qualifiant des États de « state terrorism »¹²¹, couplées à une augmentation des dépenses liées à la sécurité, au renforcement des frontières. Le contexte politique dans lequel se déroule la controverse autour du cas de Georges Ibrahim Abdallah survient quelques années après ce changement de paradigme quant à la conceptualisation du terrorisme et la considération des actes de violence politique¹²².

Avant les années 1970, les actes de violence politique comme des assassinats par exemple, pouvaient être compris à travers des discours d'insurgence, des motivations militantes : par ce biais, la violence était comprise comme rationnelle, légitime, parfois justifiée¹²³. Elle était davantage utilisée pour qualifier des tactiques¹²⁴ plutôt que des acteur·ices, et était attribuée à des États plutôt qu'à des activités individuelles¹²⁵. À partir des années 1970, la violence politique se problématise en « terrorisme » : il est progressivement considéré par des politicien·nes que les objectifs des acteur·ices de violence auparavant considérés comme politique, ne sont pas rationnels ou politiques, mais plutôt pathologiques¹²⁶, contre lesquels il faut mener une guerre¹²⁷. Dans cette perspective, les

117 Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How "terrorism" resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.

118 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

119 Ibid

120 Ibid

121 Ibid

122 Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How "terrorism" resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.

123 Ibid

124 Thornton, T. P. (1964). Terror as a weapon of political agitation. Dans H. Eckstein (Éd.), *Internal war: Problems and approaches*. Free Press.

125 Walter, E. V. (1969). *Terror and resistance*. Oxford University Press.

126 Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How "terrorism" resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.

127 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

termes « terroriste » ou « militant » ne sont pas envisagés comme des descriptions neutres mais comme des catégories discursives qui ne sont pas investies des mêmes représentations. Leur emploi peuvent participer à la production de lectures différentes d'une même action, d'une même individu et contribuer à orienter les jugements sociaux qui lui sont associés.

En fait, le concept de terrorisme résiste à certaines formes d'expertise en tant qu'objet de recherche, car il n'a pas été l'objet d'une purification au sens latourien¹²⁸ du terme - processus de maintien des limites et de séparation des catégories (politique, scientifique...) - selon Lisa Stampnitzky. Il est difficile d'obtenir un consensus scientifique sur le sujet : cela n'est pas accidentel, mais bien le résultat d'une instrumentalisation dû à la construction de l'objet de recherche soutient-elle. Cet objet est toujours défini en termes politiques, moraux, notamment dans de nombreux travaux inscrits dans les Terrorism Studies, leur valant des critiques de la part des Critical Terrorism Studies, et cela empêche d'avoir une définition statique, une conceptualisation claire¹²⁹. Alors que dans les années 1960, le terme de « terreur » était plutôt technique, référant aux types de tactiques, aux répertoires d'actions plutôt qu'aux types d'acteur-ices, le discours sur le terrorisme aujourd'hui est utilisé pour définir l'aspect de l'identité morale, psychologique d'une personne¹³⁰, contribuant à la disqualifier, la délégitimer aux yeux de la société.

La figure de Georges Ibrahim Abdallah peut illustrer la façon dont, selon l'autorité s'exprimant, il ne sera pas désigné de la même manière. Dès lors, son procès et les controverses qui l'entourent peuvent être interprétés comme un moment où se cristallisent des enjeux de définition de l'ennemi et de légitimation ou de délégitimation de certaines formes de violence politique.

Au-delà des faits propres à l'affaire Georges Ibrahim Abdallah, l'évolution de son traitement médiatique, judiciaire et politique s'inscrit dans un tournant historique plus large : la reconfiguration du terrorisme comme catégorie dépolitisée, pathologisée et sécuritaire, décrite notamment par les scientifiques des Critical Terrorism Studies¹³¹. Parce que le terrorisme a une définition « floue »¹³², de nombreuses formes d'actions comme des « crimes »¹³³, des « délits »¹³⁴, se retrouvent

128 Latour, B. (1987). *La science en action*. La Découverte.

129 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

130 Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How "terrorism" resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.

131 Jackson, R. (2008). Critical Terrorism Studies: An explanation, a defence and a way forward. *Critical Studies on Terrorism*, 1(1)

132 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte Histoire du pouvoir de punir*. Éditions divergences.

133 Ibid

134 Ibid

« [d]épolitisé[e]s, c'est-à-dire non considéré[e]s comme « politiques » »¹³⁵, conduisant à une plus lourde sanction de ces actions¹³⁶. Le terme « terrorisme » est une construction sociale, utilisée initialement pour désigner la violence d'État et de manière secondaire, la violence de groupes révolutionnaires¹³⁷. L'ancrage théorique des Critical Terrorism Studies (CTS) repose sur une remise en question des approches classiques dans les études sur le terrorisme : les Terrorism Studies¹³⁸. Ces dernières trouvent leur socle théorique dans les Orthodox Security Studies ainsi que dans les Counterinsurgency Studies¹³⁹. Les CTS leur reprochent leur perspective stato-centrée¹⁴⁰, ainsi que l'absence de purification de l'objet qu'elles étudient, certain·es scientifiques au sein de ce champ étant en lien avec des institutions et sources de pouvoir rendant difficile la distinction entre la sphère scientifique et institutionnelle¹⁴¹. Les CTS reprochent également aux Terrorism Studies d'être biaisées politiquement, de reprendre les catégories produites par les États sans suffisamment les interroger, de légitimer l'action des États occidentaux étant impliqués dans la suppression de mouvements de gauche¹⁴². De plus, une part dominante des Terrorism Studies s'inscrit dans ce que Robert Cox appelle la « problem-solving theory »¹⁴³, qui ne remet pas en question les structures sous-jacentes de pouvoir et ne permettant pas d'avoir une compréhension globale de l'objet étudié selon Richard Jackson. Ce dernier, ainsi que de nombreux auteur·ices, constatant la pauvreté des recherches autour du terrorisme dans les années 2000, privilégient une approche critique sur le savoir autour du terrorisme, considérant plusieurs perspectives, dont certaines différentes de celles « mainstream »¹⁴⁴. L'idée est de prendre des perspectives et des approches variées, de s'inscrire dans un « pluralisme disciplinaire et intellectuel »¹⁴⁵, afin d'appréhender la question du terrorisme globalement.

L'émergence de la figure « terroriste » peut servir les intérêts d'États. Lisa Stampnitzky explique que des formes d'actions similaires ont pu être différemment perçues selon les époques : les détournements d'avion dans les années 1950, 1960, aux États-Unis, étaient considérés comme des événements fréquents et les auteur·ices de ces actes étaient qualifié·es de rebelles, de

135 Ibid

136 Ibid

137 Stampnitzky, L. (2013). *Disciplining terror: How experts invented « terrorism »*. Cambridge University Press

138 Jackson, R. (2008). Critical Terrorism Studies: An explanation, a defence and a way forward. *Critical Studies on Terrorism*, 1(1).

139 Ibid

140 Jackson, R. (2007). The core commitments of Critical Terrorism Studies. *European Political Science*, 6, 244–251.

141 Ibid

142 Jackson, R. (2008). Critical Terrorism Studies: An explanation, a defence and a way forward. *Critical Studies on Terrorism*, 1(1).

143 Cox, R. W. (1981). Social forces, states and world orders: Beyond international relations theory. *Millennium: Journal of International Studies*, 10(2), 126–155.

144 Ibid

145 Ibid, [Traduction réalisée par la chercheuse]

révolutionnaires, de bandits, mais pas de terroristes. Dans les années 1970, le terme « terroriste » vient désigner les auteur·ices de ce même type d'actions, ainsi que de prises d'otages ou attaques à la bombe. Ce changement de vocabulaire a de fortes conséquences, aux « implications politiques majeures sur les représentations de la violence politique »¹⁴⁶.

*« [E]n passant du vocable de l'insurrection (« insurgency ») à celui de terrorisme, les auteurs de ces actes tombent en dehors de toute considération morale ; leurs motivations ne sont même plus « examinables » et leurs droits fondamentaux d'être humains sont remis en cause. »*¹⁴⁷

La construction de la figure « terroriste » vient ainsi délégitimer certaines actions ainsi que des formes de violence politique. Tout un pan du répertoire d'action militant est ainsi disqualifié, toute potentielle dimension « politique » de ces actions est effacée¹⁴⁸. Vanessa Codaccioni parle de dépolitisation des actions violentes et de politisation des émotions des individus¹⁴⁹. En face, l'action de l'État est légitimée en « impliquant [...] la population »¹⁵⁰, en « faisant appel aux émotions sécuritaires (peur, colère, haine, dégoût, désir de vengeance) tout en les politisant »¹⁵¹.

Au sein des articles médiatiques le concernant, Georges Ibrahim Abdallah n'est pas uniquement représenté comme une « figure terroriste », d'autres éléments de langage sont utilisés pour le désigner. Il peut parfois être désigné comme un « prisonnier politique », comme un « Arabe » entre autres. Denis Duez et Benjamin Denis¹⁵² parlent de « transmutation d'une figure en une autre » pour désigner le processus par lequel une entité perçue comme une figure sociale donnée, par exemple une figure militante peut devenir en quelques jours une autre figure sociale, par exemple celle de dirigeant d'une organisation terroriste, et que ce processus dépend de récits médiatiques et politiques qui structurent ces catégories, ces figures sociales. Cette transmutation éclaire la façon dont les désignations « militant » et « terroriste » dépendent davantage de l'entité,

146 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment. Une courte Histoire du pouvoir de punir*. Éditions divergences.

147 Lepont, U. (2016). Stampnitzky (Lisa) – Disciplining Terror. How Experts Invented « Terrorism ». *Revue française de science politique*, 66(3), LXVI–LXVI.

148 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte histoire du pouvoir de punir*. Éditions Divergences.

149 Ibid

150 Ibid

151 Ibid

152 Denis, B., & Duez, D. (2011). La construction de la figure du terroriste et sa contestation dans l'«Affaire du DHKP-C » : Le cas de Bahar Kimyongür. Dans L. Damay, B. Denis, & D. Duez (Éds.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Presses universitaires Saint- Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.puosl.3843>

de l'autorité, du média qui les emploie que de l'action décrite¹⁵³. Les figures sociales ne sont pas seulement construites par des représentations : elles sont produites, stabilisées et éventuellement contestées par des opérations de cadrage médiatique.

CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION MÉDIATIQUE DES FIGURES SOCIALES

1. Le cadrage comme processus de construction de sens

Le questionnement et l'étude de la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah au prisme de cadrages médiatique nécessite de s'arrêter sur le concept même de cadrage. La notion de cadre (*frame*) renvoie à des « schémas d'interprétation »¹⁵⁴ qui permettent aux individus de « localiser, percevoir, identifier, étiqueter »¹⁵⁵. Ce sont des « significations partagées, à l'existence d'outils cognitifs qui sont autant de petits programmes pour penser, classer, comprendre les situations »¹⁵⁶. Il existe de multiples cadres d'interprétation d'un même phénomène, d'une même situation, d'une même personne, dépendant de l'espace politique, du moment, des autres, pouvant contribuer à alimenter les conflits entre différents acteurs d'une arène publique, qui s'inscrivent dans une lutte définitionnelle. La production de cadres ne se résume ainsi pas à une « activité linguistique ou narrative »¹⁵⁷, au sens où elle est concurrentielle. Le phénomène de cadrage est « actif »¹⁵⁸, entendant que quelque chose est effectué, et « processuel »¹⁵⁹, au sens où il s'agit d'un « processus dynamique et évolutif »¹⁶⁰. Il implique une « capacité d'agir (agency) et une dimension conflictuelle »¹⁶¹, dans la mesure où il engendre des « cadres interprétatifs qui diffèrent non seulement des cadres existants »¹⁶², mais qui contribuent également à remettre en cause ces derniers.

153 Ibid

154 Goffman, E. (1974). *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. Harper Colophon.

155 Ibid

156 Neveu, É. (2015). Cadrer : Donner forme aux problèmes publics. Dans *Sociologie politique des problèmes publics* (pp. 95–124). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.neve.2015.01.0095>

157 Ibid

158 Benford, R. D., Snow, D. A., & Plouchard, N. M. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan. *Politix*, 99(3), 217–255. <https://doi.org/10.3917/pox.099.0217>

159 Ibid

160 Ibid

161 Ibid

162 Ibid

Parmi les acteur·ices proposant un cadrage, se trouvent les médias. Les médias, malgré leur « double souci de cultiver le pluralisme des idées et de dévoiler l'exercice du pouvoir »¹⁶³, associé à leur qualification de quatrième pouvoir de la démocratie, s'inscrivent dans des dynamiques de dépolitisation de l'information, au profit d'une « mise en spectacle médiatique »¹⁶⁴ du scandale, conduisant, pour ce qui est du domaine de la justice, à la présenter comme une « arène aux règles illisibles où sévissent des personnages pittoresques »¹⁶⁵ et ne mettant pas les citoyens « en position de pouvoir [de] se saisir de la justice et du droit, pour ce qu'ils sont, c'est à dire des outils politiques »¹⁶⁶. Cela est rendu possible par le « pouvoir d'agenda, de problématisation, et de cadrage »¹⁶⁷ des médias, leur permettant d'occulter certaines questions, certains angles, n'accédant donc pas au débat public, là où d'autres font « l'objet d'un traitement quasi obsessionnel »¹⁶⁸ sans qu'aucune logique journalistique ne justifie ces asymétries. L'usage de la « consécration ou de la stigmatisation »¹⁶⁹, en « choisissant les discours légitimes et ceux qui ne le sont pas »¹⁷⁰ contribue aussi à cette forme de « systématisme de cadrage »¹⁷¹.

Dans cette optique, les productions médiatiques participent activement à la fabrique de la figure sociale, il en est de même pour la figure terroriste et du terrorisme comme fait social construit investi de représentations. D'où l'importance d'une approche qui dépasse la seule lecture sécuritaire ou morale, pour s'intéresser aux représentations, aux récits, aux cadrages, aux constructions sociales. Concernant le cadrage médiatique d'une action considérée violente, l'attaque n'existe symboliquement dans les médias que si elle est nommée, décrite, interprétée, ce qui suppose une série de médiations discursives et institutionnelles¹⁷². L'acte violent devient alors un signifiant politique à partir du moment où il est relayé, cadré et intégré dans une narration sociale partagée, comme le démontrent les travaux de Pippa Norris, Montague Kern et Marion Just sur le « framing » du terrorisme dans l'espace médiatique¹⁷³. Par conséquent, il est crucial de considérer que ce qui est appelé « terrorisme » au sein des médias relève d'un objet construit, situé à l'intersection de la violence réelle et de sa mise en récit. Cela engage à interroger non seulement les représentations

163 Acrimed, Johnstone, E., & Sizaire, V. (2020). Ce que les médias font à la justice. *Délibérée*, 9(1), 35–40. <https://doi.org/10.3917/delib.009.0035>

164 Ibid

165 Ibid

166 Ibid

167 Ibid

168 Ibid

169 Ibid

170 Ibid

171 Ibid

172 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

173 Ibid

qu'une société peut avoir des auteur·ices d'actes pouvant être qualifiés par les médias de terroristes, mais aussi les producteur·ices de discours qui participent au cadrage d'une situation, d'une entité, à sa définition, à la hiérarchisation des informations et à la diffusion des significations associées.

La construction de figures sociales est ainsi inséparable de son effet social et médiatique et son intelligibilité repose en grande partie sur la manière dont elle est énoncée, racontée et diffusée dans l'espace public ce qui suppose l'existence d'un relai discursif et visuel : les médias¹⁷⁴. Ainsi, les médias ne sont pas de simples vecteurs d'information ; ils co-produisent la réalité en sélectionnant ce qui est montré, comment cela l'est, et dans quel cadre d'interprétation (framing) ces faits s'inscrivent. Le framing, tel que conceptualisé par Robert Entman consiste à « sélectionner certains aspects de la réalité perçue et à les rendre plus saillants »¹⁷⁵ dans une communication, écrite, orale, de manière à « favoriser une définition du problème, une interprétation causale, une évaluation morale »¹⁷⁶ ou une « recommandation de traitement spécifique de l'objet décrit »¹⁷⁷. C'est une forme de processus de construction du sens par sélection, mise en valeur et interprétation¹⁷⁸. Pippa Norris, Montague Kern et Marion Just appliquent ce concept aux attentats : les médias y définissent les causes d'un acte, identifient des coupables, formulent des jugements moraux, et suggèrent des réponses appropriées¹⁷⁹. Le cadrage médiatique ne décrit pas la réalité : il oriente la perception du public, en désignant certain·es acteur·ices comme légitimes ou illégitimes, en activant des oppositions binaires entre « nous/eux »¹⁸⁰, « civilisation/barbarie »¹⁸¹, ou « Occident/Islam »¹⁸². Cette dynamique repose sur des routines professionnelles journalistiques, qui favorisent certains types de sources, notamment les autorités politiques¹⁸³. Dans les contextes de crise, les médias tendent à s'aligner sur les discours institutionnels, à travers les conférences de presse, communiqués et éléments de langage, produisant un effet d'uniformisation du récit¹⁸⁴.

174 Ibid

175 Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58. [Traduction réalisée par la chercheuse].

176 Ibid

177 Ibid

178 Ibid

179 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

180 Ibid

181 Ibid

182 Ibid

183 Ibid

184 Ibid

2. La construction des figures sociales par le cadrage médiatique

Des institutions et des groupes sociaux peuvent essayer de « peser sur la fabrication de l'information »¹⁸⁵. Comme l'explique Patrick Champagne, si des journalistes estiment que leur activité est de relater des faits, de témoigner de l'actualité, en réalité, ils et elles « participent plus ou moins activement à la production »¹⁸⁶ des événements, des faits relatés. Sans assumer que les journalistes et les institutions ou groupes sociaux qui peuvent peser sur leur production créent de toute pièce les informations publiées au sein de médias, il est possible d'affirmer que « l'information n'est pas donnée ou simplement constatée mais construite »¹⁸⁷ et qu'« il existe des constructions médiatiques du monde social »¹⁸⁸. Cette information est le fruit d'une construction, d'une « production collective dont les sujets apparents sont les journalistes »¹⁸⁹. Cette production doit être perçue comme « crédible »¹⁹⁰ par le lectorat des médias. Cela passe par une « synchronisation »¹⁹¹ ainsi qu'une « focalisation »¹⁹² de la part des journalistes sur les sujets à traiter. Cette synchronisation et cette focalisation peuvent être plus ou moins importantes, dont dépendra l'importance médiatique du fait traité.

Concernant la construction de la figure sociale au sein de médias, le concept de cadrage médiatique permet de comprendre que cette dernière est collectivement fabriquée, « de façon plus ou moins concertée par l'ensemble des médias »¹⁹³ ainsi que « par tous ceux qui font pression sur eux et essaient de participer à la production de l'information »¹⁹⁴. Cependant, un des agents qui influence le plus sur la production médiatique est le public de cette dernière¹⁹⁵. Les journalistes sont soumis à « la pression des annonceurs »¹⁹⁶ ainsi qu'à « d'autres journalistes »¹⁹⁷, à des « institutions »¹⁹⁸ mais aussi et surtout à « la pression des publics pour lesquels ils produisent et n'existent que dans la mesure où leurs articles sont lus »¹⁹⁹. Cela permet à Patrick Champagne

185 Champagne, P. (2000). L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403–426.
<https://doi.org/10.3406/reso.2000.2231>

186 Ibid

187 Ibid

188 Ibid

189 Ibid

190 Ibid

191 Ibid

192 Ibid

193 Ibid

194 Ibid

195 Ibid

196 Ibid

197 Ibid

198 Ibid

199 Ibid

d'affirmer que les journalistes « fabriquent [...] les événements que le public leur réclame »²⁰⁰ et que les médias ne font que « mettre en scène les attentes réelles ou supposées [...] des publics qui les font vivre »²⁰¹. L'événement ici fait référence à l'« offre promotionnelle quasi quotidienne que les différents médias proposent sur le marché de l'information pour attirer le client »²⁰². Ce rapport entre le lectorat et le média fait que « l'information est aussi un marché régit par l'économie, par la loi de l'offre et de la demande [...], constitué de thèmes et de sujets ayant une valeur marchande, certains thèmes « se vendant bien » [...] tandis que d'autres à l'inverse sont moins « porteurs » en terme de diffusion »²⁰³. Mettre un fait d'actualité en avant, à la une d'un journal relève donc d'une logique marchande car cela répond aux « attentes d'informations [...] suscitées auprès des publics »²⁰⁴. La mise d'une formation en première page d'un journal revient ainsi à mettre en « vitrine [...] « ce qu'on a de mieux » pour se vendre »²⁰⁵. Titrer cette première page de façon « hyperbolique »²⁰⁶ répond à la même logique, c'est-à-dire « susciter l'intérêt »²⁰⁷ du lectorat afin de « provoquer l'achat du journal »²⁰⁸.

Pierre Bourdieu rejoint cette idée en expliquant que le champ médiatique est traversé par des logiques économiques, mais aussi symboliques, qui contraignent la production de l'information : quête d'audience, formatage, instantanéité. Cette configuration favorise la reproduction de récits stéréotypés, simplificateurs et sensationnalistes²⁰⁹. Le cadrage des attentats en est un exemple²¹⁰ : la "radicalisation", le "terrorisme islamiste", ou la "menace intérieure" deviennent des catégories naturalisées, rarement remises en question²¹¹. Cela contribue à une violence symbolique, au sens où certaines populations sont sur-visibilisées comme suspectes, tandis que les facteurs structurels (géopolitiques, sociaux, historiques) sont éclipsés. Ces constats appellent une réflexion sur le rôle des médias dans la construction du terrorisme comme problème public²¹², qui naît « de la conversion d'un fait social en objet de préoccupation et de débat, éventuellement d'action publique »²¹³. Selon Elizabeth Sheppard, un problème public, tout comme une figure sociale, n'est

200 Ibid

201 Ibid

202 Ibid

203 Ibid

204 Ibid

205 Ibid

206 Ibid

207 Ibid

208 Ibid

209 Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris. Éditions Liber/Raisons d'agir

210 Boussaguet, L., & Faucher, F. (2018). La construction du discours présidentiel post-attentats à l'épreuve du temps.

Mots. *Les langages du politique*, (118), 95–115.B

211 Fassin, D. (2022). Terrorisme. Dans *La société qui vient*. Seuil.

212 Cefaï, D. (2007). *L'expérience des problèmes publics : Micro-politique du trouble*. Éditions de l'EHESS.

213 Neveu, É. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin.

pas un « fait objectif » mais correspond au produit d'un « processus de problématisation »²¹⁴. Cette construction des problèmes publics s'apparente aux « processus par lesquels les problèmes sociaux (ou toute question ayant une existence plus ou moins localisée dans l'espace social) acquièrent une dimension publique »²¹⁵. Cette dimension publique peut s'acquérir par un processus de « publicisation »²¹⁶, qui est également construit et non naturel, qui est le « produit de multiples investissements et mobilisations issus d'acteurs et de groupes d'acteurs n'ayant parfois qu'un lien très indirect avec le problème en cause »²¹⁷. Emmanuel Henry souligne que l'importance de la place occupée par un problème public n'est pas significative de son importance objective²¹⁸. Joseph Gusfield²¹⁹ montre par exemple que la construction de la figure du chauffard ivre, utilisée par des groupes de militants œuvrant pour sensibiliser sur l'état d'alcoolémie au volant, vient cristalliser et construire une représentation du sujet de l'insécurité routière aux États-Unis, alors que d'autres facteurs peuvent pourtant expliquer les accidents de la route. Mais les processus de stigmatisation de la déviance mobilisés par les groupes militants ainsi que les condamnations judiciaires de chauffeurs alcoolisés impliqués dans des accidents « imposent progressivement cette représentation du problème comme la façon exclusive de le formuler »²²⁰. La construction d'un problème public nécessite une mise en récit d'une situation « dans des termes permettant de la faire reconnaître collectivement comme socialement injuste et problématique »²²¹. Elle nécessite également la désignation d'un·e ou de plusieurs responsable de la situation, des figures sociales, comme celle du chauffard ivre, auxquelles s'articule également une accusation portant sur un « fonctionnement politique ou social injuste ou défaillant »²²², et pas uniquement sur des « responsables individuels »²²³. La responsabilité d'une situation peut être attribuée à une figure individuelle représentant le gouvernement, comme par exemple la figure du « responsable »²²⁴ de la politique

214 Sheppard, E. (2014). Problème public. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet, *Dictionnaire des politiques publiques : 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos* (4e éd., p. 530-538). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0530>.

215 Henry, E. (2020). Construction des problèmes publics. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu *Dictionnaire des mouvements sociaux : 2e édition mise à jour et augmentée* (2e éd., p. 152-158). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0152>.

216 Ibid

217 Ibid

218 Ibid

219 Gusfield, J. (1981). *The Culture of Public Problems : Drinking-Driving and the Symbolic Order*. University of Chicago Press.

220 Henry, E. (2020). Construction des problèmes publics. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu *Dictionnaire des mouvements sociaux : 2e édition mise à jour et augmentée* (2e éd., p. 152-158). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0152>.

221 Arnoult, A., & Jacquez, L. (2016). Discours de presse et construction des problèmes publics. L'apport d'un traitement numérique des données. Dans Émeline Comby, Y. Mosset, & S. de Carrara (éds.), *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.7363>

222 Ibid

223 Ibid

224 Ibid

d'expulsion qui a pu être personnalisée et incarnée par Nicolas Sarkozy²²⁵ dans des médias. Des figures sociales plus larges comme celle du « gouvernement »²²⁶, de « la France »²²⁷ ont également été mobilisées, mais plus rarement que les figures sociales individuelles²²⁸. Audrey Arnoult et Lise Jacquez parlent de « personnalisation dans l'accusation »²²⁹ au sein des médias, qui permettrait de « simplifier la dénonciation »²³⁰.

Le traitement médiatique ne reflète donc pas un état objectif des choses, mais participe à définir ce qui est perçu comme une urgence, une menace ou un danger collectif. Les médias peuvent contribuer à construire la représentation d'un problème et à la véhiculer dans la société en médiatisant un problème public. Les choix discursifs, narratifs et lexicaux des médias peuvent ainsi influencer les représentations sociales, les émotions collectives et les orientations politiques des lectrices et des lecteurs²³¹. Le discours médiatique peut ainsi devenir un instrument de légitimation de politiques sécuritaires, parfois au détriment des libertés civiles²³².

Si cet état de l'art a recensé les productions scientifiques autour des processus de représentation, de cadrages médiatiques, contribuant à la construction de figures sociales, la production scientifique au sujet de Georges Ibrahim Abdallah lui-même est quasiment inexistante. Il y a un vide dans la littérature scientifique à ce sujet. Il a pu être abordé comme cas d'étude des mutations des procès par Antoine Mégie²³³, mais les processus par lesquels se construit sa figure sociale dans l'espace médiatique français n'ont pas été abordé. Il y a également une absence de conceptualisation des figures sociale du « prisonnier politique » et du « militant » dans la littérature scientifique. Je m'intéresse à ces figures sociales en raison de la désignation de Georges Ibrahim Abdallah comme « le plus vieux prisonnier politique » ou comme une icône militante²³⁴ dans des articles médiatiques.

225 Ibid

226 Ibid

227 Ibid

228 Ibid

229 Ibid

230 Ibid

231 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

232 Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*. Éditions de l'EHESS.

233 Mégie, A. (2021). L'invention d'une justice « ordinaire spécialisée » : Les procès terroristes des années 1980, d'Action directe à Georges Ibrahim Abdallah. *Histoire Politique*, 45.

234 Hauss, J. Maheux, M. (2025). Georges Abdallah, iconique militant propalestinien, libéré après 40 ans de prison en France. *France Inter*.

PARTIE 2 : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE : PERSPECTIVES THÉORIQUES, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODE

CHAPITRE 3 : CADRE THÉORIQUE ET PERSPECTIVE ANALYTIQUE

A l'aune de ce qui ressort et de ce qui manque dans la littérature scientifique, je vais maintenant détailler la lecture que j'en retiens pour ce mémoire ainsi que les concepts que je vais utiliser dans mon analyse, les courants théoriques qui vont m'aider à mener cette recherche. Ils me serviront de lunettes pour appréhender et analyser le sujet étudié.

1. Penser la figure sociale comme une construction

Au sein de cette revue de la littérature, le fait que de nombreux éléments - telle que les figures sociales, le concept de terrorisme, les représentations sociales, les cadrages médiatiques - relèvent d'une construction sociale revient de façon très récurrente. Cela me conduit à inscrire cette recherche dans une perspective constructionniste. Le constructionnisme constitue un « point de vue scientifique sur la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde et à agir dans ce monde interprété par eux »²³⁵. Les phénomènes observés par les individus d'une société ne sont donc pas des faits objectifs car ils relèvent d'une interprétation, d'une construction, socialement produites. Le constructionnisme met en avant « la construction interprétative des réalités du monde social par les acteurs sociaux »²³⁶ et considère que « la plupart des phénomènes dont parlent les hommes et par rapport auxquels agissent les hommes, sont des « constructions » (d'où le nom de « constructionnisme »), constructions qu'ils élaborent eux-mêmes »²³⁷. Ce courant théorique estimant que « la réalité est construite socialement »²³⁸ m'est particulièrement utile car il me permet d'aborder les figures sociales comme des productions collectives et historiques plutôt que

235 Mucchielli, A., & Noy, C. (2005). Introduction. Constructionnisme et constructivisme. Dans *Étude des communications : Approches constructivistes* (pp. 11–12). Armand Colin.

236 Ibid

237 Ibid

238 Berger, P., & Luckmann, T. (2022). Introduction. Le problème de la sociologie de la connaissance. Dans *La construction sociale de la réalité* (3e éd., pp. 39–64). Armand Colin.

comme des propriétés intrinsèques des individus, de même que les productions médiatiques sont le fruit de cadrages et de représentations, et ne sont pas de simples reflets des faits.

Dans cette perspective, Georges Ibrahim Abdallah n'est pas étudié comme porteur d'une identité sociale objective qu'il suffirait de décrire. Le constructionnisme me permet d'étudier le processus par lequel différents acteur·ices produisent, diffusent, transforment ou contestent des représentations de sa personne. Les figures sociales sont ainsi envisagées comme des constructions discursives dont il convient d'étudier les conditions de production, de circulation et de légitimation. Cette perspective implique également que les médias ne soient pas considérés comme de simples miroirs de la réalité. Les productions médiatiques participent à la construction de cette réalité en sélectionnant certains éléments, en hiérarchisant les informations et en proposant des cadres d'interprétation susceptibles d'être appropriés par d'autres acteurs sociaux. Cette recherche ne cherche donc pas à déterminer quelle qualification serait la plus conforme à une réalité objective, mais à comprendre comment différentes qualifications sont produites, entrent potentiellement en concurrence et contribuent à façonner la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah.

2. Interrogation de la qualification « terroriste » : l'apport des Critical Terrorism Studies

Les éléments précédemment développés montrent que le terrorisme comme concept – c'est-à-dire comme « catégorie intellectuelle permettant de définir et de rendre compréhensible un certain ordre de phénomènes »²³⁹ est le fruit d'une construction sociale, porteuse de polémiques, à laquelle de nombreux acteur·ices contribuent à attribuer un sens.

Le terme de « terrorisme » sert à délégitimer et démoniser les opposants de certains gouvernements occidentaux²⁴⁰ selon Richard Jackson. Cependant, il soutient la pertinence d'utiliser ce terme, comme « concept central organisant [l]e champ d'étude »²⁴¹ des CTS, ce terme étant tellement fortement ancré dans les structures politiques, dans les Terrorism Studies, que l'abandonner rendrait complexe la tâche des CTS. De plus, à moins de trouver un autre concept vers

239 Marquis, P. & Van Campenhoudt, M. (s.d.). *Concepts et méthodes en sciences sociales*. Armand Colin.

240 Jackson, R. (2008). Critical Terrorism Studies: An explanation, a defence and a way forward. *Critical Studies on Terrorism*, 1(1).

241 Ibid, Traduction réalisée par la chercheuse

lequel tout le monde convergerait, l'utilisation d'un nouveau terme aura également une instabilité ontologique, fracturant la recherche²⁴². Par ailleurs, les CTS ont pour démarche d'enquêter l'usage politique et culturel, ainsi que les conséquences plus larges du terme. Ce genre de recherche ne peut pas être faite sans garder ce terme comme marqueur central²⁴³. Enfin, le terme « terrorisme » a une histoire, vis-à-vis des précédentes recherches, des précédentes politiques publiques, qui n'ont pas toujours été déconstruites ou confrontées à d'autres idées, que les CTS viennent questionner²⁴⁴. Ces éléments inscrits dans les CTS viennent justifier le maintien de l'usage du terme « terrorisme » comme concept. C'est d'ailleurs dans la continuité de ce courant que je fais le choix d'utiliser le terme « terrorisme » dans ce mémoire de recherche. Comme il est expliqué au sein des CTS, l'usage même du terme « terrorisme » relève d'une catégorisation qui est à questionner, mais dont il est difficile de se séparer dans le cadre d'une recherche scientifique tant elle est devenue générique. L'emploi de ce terme dans cette recherche s'inscrit donc dans cette réflexion critique, où le terrorisme est considéré comme un objet construit, investi de représentations variant selon l'autorité qui s'exprime et le cadre spatio-temporel.

Ainsi, ce projet de recherche s'inscrit dans une prolongation des réflexions au sein des Critical Terrorism Studies autour de la conceptualisation du terrorisme. En prenant la figure de Georges Ibrahim Abdallah comme étude de cas, il s'agit de questionner les mécanismes de construction de représentations dans les imaginaires d'individus au sein d'une société, qui peuvent être influencés par les pouvoirs politiques, les discours institutionnels et les processus de cadrage médiatique, concourant à l'élaboration de figures sociales. Si de nombreux discours peuvent concourir à l'élaboration de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah, cette recherche porte sur le rôle du cadrage médiatique dans ce processus. Je cherche à comprendre qui possède le pouvoir de nommer et pourquoi certaines constructions deviennent dominantes en analysant le cadrage médiatique de la figure de Georges Ibrahim Abdallah.

Décortiquer les enjeux entourant le concept de terrorisme dans cette recherche est réalisé en réponse à l'emploi du terme « terroriste » dans de nombreux articles médiatiques au sujet de Georges Ibrahim Abdallah. Il n'est pas question ici d'affirmer que Georges Ibrahim Abdallah est ou n'est pas une « figure terroriste ». Il n'est pas non plus question ici de qualifier ses actes comme relevant du terrorisme, du militantisme ou d'autre chose, mais d'analyser les processus à l'œuvre venant concourir à la construction de sa figure sociale. Les CTS permettent d'analyser les

242 Ibid

243 Ibid

244 Ibid

déplacements, les concurrences et les requalifications entre plusieurs catégories discursives, sans présupposer qu'une qualification serait plus objective qu'une autre. Elles offrent ainsi un cadre pertinent pour étudier la coexistence et la circulation des figures de « terroriste », de « militant » ou de « prisonnier politique » dans les discours médiatiques consacrés à Georges Ibrahim Abdallah. Les CTS permettent enfin de replacer ces qualifications dans les rapports de pouvoir qui les rendent possibles. Elles conduisent à s'intéresser aux acteur·ices qui produisent ces désignations ainsi qu'aux effets de ces catégories sur les représentations collectives. Elles offrent ainsi un cadre pertinent pour analyser les luttes définitionnelles qui traversent les discours médiatiques consacrés à Georges Ibrahim Abdallah. Elles orientent ainsi mon regard vers les opérations de qualification, de disqualification et de requalification observables dans les discours médiatiques et les effets qu'elles ont sur les représentations collectives. En ce sens, le courant des Critical Terrorism Studies représente un apport dans l'appréhension de cette recherche. Les Critical Terrorism Studies conduisent à déplacer la question de recherche : il ne s'agit pas de déterminer si une personne relève objectivement de la catégorie « terroriste », mais d'étudier les processus sociaux, politiques et médiatiques par lesquels cette catégorie est produite, mobilisée et disputée. Le terrorisme est ainsi appréhendé non comme une propriété intrinsèque des acteur·ices, mais comme une catégorie de qualification dont les usages produisent des effets politiques, symboliques et sociaux. Les CTS invitent ainsi à porter l'attention sur les acteur·ices qui produisent ces qualifications, les ressources dont ils et elles disposent pour les imposer dans l'espace public et les rapports de pouvoir qui structurent cette concurrence définitionnelle.

Cette réflexion tend à saisir les processus par lesquels certaines violences sont dépolitisées, tandis que d'autres sont légitimées, tendant à influencer la construction et la circulation de différentes figures sociales au sein des imaginaires, des représentations, dans une lutte concurrentielle et définitionnelle de cadrages médiatiques. Il convient donc de s'interroger sur les différentes figures sociales par lesquelles Georges Ibrahim Abdallah est désigné afin de saisir s'il est l'objet d'une transmutation de figure sociale²⁴⁵, et ce que cela peut révéler de l'entité qui le désigne ainsi que de la société et des individus dans lesquels ce processus prend place.

245 Denis, B., & Duez, D. (2011). La construction de la figure du terroriste et sa contestation dans l'« Affaire du DHKP-C » : Le cas de Bahar Kimyongür. Dans L. Damay, B. Denis, & D. Duez (Éds.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.pusl.3843>

Le constructionnisme me conduit à considérer les figures sociales comme des constructions discursives. Les CTS me permettent de traiter la catégorie « terroriste » comme une catégorie construite et disputée plutôt que comme une réalité objective.

3. De la représentation à la figure sociale : construction d'un modèle analytique

Le concept de cadrage me permet d'étudier et questionner les différents schémas d'interprétation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. Puisqu'il existe différents cadres d'interprétation pour une même situation, un même phénomène, une même entité, le concept de cadrage peut me permettre de comprendre si la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah s'inscrit au sein d'une lutte définitionnelle. Je cherche à comprendre comment se construit la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah, à travers ces mécanismes-là. Réaliser un état des lieux sur l'ensemble des recherches déjà menées au sujet des figures sociales m'a mené à élaborer un modèle analytique pour mener ma recherche. Les trois concepts principaux retenus dans ce mémoire - représentation, cadrage et figure sociale - ne sont pas mobilisés indépendamment les uns des autres. Ils constituent les différents niveaux d'un même processus de construction sociale.

Dans cette recherche, je considère que les médias ne produisent pas directement une figure sociale. Ils élaborent d'abord des cadrages, c'est-à-dire des manières particulières de sélectionner, hiérarchiser et interpréter les informations relatives à Georges Ibrahim Abdallah. Ces cadrages mettent en avant certaines caractéristiques, certains événements ou certaines catégories de qualification, tandis qu'ils en invisibilisent d'autres. Ces cadrages contribuent ensuite à produire des représentations - de Georges Ibrahim Abdallah – qui les influencent en retour. Ces représentations correspondent aux significations, aux valeurs et aux jugements qui lui sont progressivement associés dans les discours médiatiques. Lorsque certaines de ces représentations se stabilisent, circulent et sont reprises dans différents espaces médiatiques, elles peuvent participer à la construction d'une figure sociale. Celle-ci ne constitue donc pas une propriété intrinsèque de Georges Ibrahim Abdallah mais le résultat provisoire de processus de cadrage et de circulation des représentations. Ce mémoire analysera ainsi la manière dont différents cadrages médiatiques produisent des représentations concurrentes susceptibles de construire plusieurs figures sociales de Georges Ibrahim Abdallah.

CHAPITRE 4 : PROBLÉMATIQUE

Ce mémoire entend donc explorer les mécanismes de fabrication et de circulation des représentations, de la figure de Georges Ibrahim Abdallah. Comme le montrent les travaux de Richard Jackson²⁴⁶, Alayah Ahmad, Amina Yaquin et Peter Morey²⁴⁷, la construction d'une figure sociale ne relève pas d'une réalité objective, mais constitue un construit discursif, produit dans des contextes de pouvoir. Les figures du terrorisme comme celles de militant·es sont des objets, des figures sociales discursivement construits, dont les formes, les effets et les usages dépendent des logiques de cadrage entre différents acteur·ices. Étudier ces logiques revient à interroger la manière dont les sociétés contemporaines donnent sens à la violence, et comment les médias participent, volontairement ou non, à la construction de figures sociales, à la définition des normes de l'acceptable, de la menace et de la réponse politique. Ces éléments me conduisent à me poser la problématique suivante : Comment les cadrages médiatiques participent-ils à la construction et à la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah ? Dans le but de répondre à cette problématique, l'analyse portera dans un premier temps sur la lutte de qualification pour construire Georges Ibrahim Abdallah, puis sur ce que cette construction révèle des conflits autour de la violence politique.

CHAPITRE 5 : DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE

1. Délimiter et constituer le corpus médiatique

a) Sélection des médias : trois quotidiens nationaux aux positionnements différenciés

Afin d'étudier la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah au prisme du cadrage médiatique, j'ai constitué un corpus d'articles de presse qui servira de matériau d'analyse.

246 Jackson, R. (2005). *Writing the war on terrorism: Language, politics and counter-terrorism*. Manchester University Press.

247 Ahmad, A., Yaquin, A., & Morey, P. (2020). Dans A. Ahmad (Ed.), *Framing Muslims: Stereotyping and representation after 9/11*. Harvard University Press.

Le choix des médias constituant ce corpus a fait l'objet d'une réflexion méthodologique. J'ai retenu *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro* car ces trois quotidiens nationaux occupent une place centrale dans le paysage de la presse quotidienne nationale française et sont fréquemment mobilisés dans les recherches en sciences de l'information et de la communication comme corpus de comparaison²⁴⁸. Ils occupent par ailleurs des positions éditoriales différenciées dans le champ journalistique, généralement associées à une sensibilité de gauche pour *Libération*, à une position plus centriste pour *Le Monde* et à une sensibilité conservatrice pour *Le Figaro*²⁴⁹. L'objectif n'est pas de représenter l'ensemble du paysage médiatique français, mais de comparer les cadrages produits par trois quotidiens généralistes de référence occupant des positions distinctes dans l'espace médiatique²⁵⁰. Ce choix se justifie également par des critères de comparabilité. Les trois titres sont des quotidiens nationaux généralistes, disposent d'archives accessibles sur une longue période et bénéficient d'une audience importante, ce qui favorise la circulation de leurs cadrages dans l'espace public. À l'inverse, bien que *L'Humanité* ait largement couvert l'affaire Georges Ibrahim Abdallah, son audience est sensiblement plus faible que celle des trois quotidiens retenus. Afin de limiter les variations liées aux caractéristiques des supports eux-mêmes, il a donc été privilégié un corpus composé de journaux présentant des niveaux de diffusion relativement comparables

b) Recensement de la production médiatique : sources, bases de données et constitution du corpus

Une fois les médias sur lesquels se concentre mon étude ont été déterminés, vient la constitution du corpus de presse. J'utilise le logiciel *Europresse* dans un premier temps, ainsi qu'*Eureka* par la suite, afin d'accéder aux archives des trois médias. Je rentre « Georges Abdallah | Georges Ibrahim Abdallah » dans la barre de recherche afin que s'affiche l'ensemble des articles contenant l'une des deux propositions ou les deux, à savoir « Georges Abdallah », ou « Georges Ibrahim Abdallah ». Je retrouve globalement uniquement des articles au sujet de Georges Ibrahim Abdallah grâce à cette recherche, même si d'autres articles n'ayant pas de lien avec mon sujet sont présents dans les résultats de recherche – notamment beaucoup d'articles sur le roi de Jordanie. Quand j'écris « Georges Ibrahim Abdallah | Georges Abdallah » sur ces deux bases de données, je

248 Kaplan, J. M. (2026). *Between prescriptivism and polemic: L'écriture inclusive in the opinion pieces of Le Monde, Le Figaro, and Libération*. Discourse & Society.

249 Benson, R. (2013). *Shaping Immigration News: A French-American Comparison*. Cambridge University Press.

250 Kaplan, J. M. (2026). *Between prescriptivism and polemic: L'écriture inclusive in the opinion pieces of Le Monde, Le Figaro, and Libération*. Discourse & Society.

trouve davantage d'articles sur *Le Monde* que sur *Libération* et *Figaro*. Le plus frappant c'est pour les articles anciens, datant d'avant 2000. Il y a très peu d'articles anciens accessibles pour le *Figaro* et *Libération*. Je me demande si c'est lié à un traitement faible du sujet à ses débuts par ces médias, ou bien à un manque d'accès aux données car elles ne seraient pas recensées sur les sites. Je prends donc un compte dans chacun des médias, afin de consulter l'entièreté des archives en ligne de ces médias et pour voir si les archives réservées aux abonnés sont davantage fournies que sur le site *Eureka*. Je compare avec les articles que j'ai déjà et la majorité était déjà présente dans mon corpus de presse. J'ai tout de même eu accès à de nouveaux articles et je les ajoute à mon corpus. Pour *Libération*, je parviens à trouver 44 articles qui datent de 1995 jusqu'à 2025. Pour *Le Monde*, je parviens à trouver 256 articles qui datent de 1986 à 2025. Pour *Le Figaro*, 116 articles datant de 2001 à 2025. Ayant commencé ma recherche en 2025 et la libération de Georges Ibrahim Abdallah ayant eu lieu en 2025, j'ai travaillé sur des articles qui vont jusqu'à 2025, et me suis arrêtée là, sans consulter ceux de 2026.

c) Reconsidération du corpus : de l'échantillonnage au recensement exhaustif

Pour le *Figaro*, si je tape « Georges Abdallah » | « Georges Ibrahim Abdallah », on obtient 116 articles qui mentionnent au moins l'une de ces deux sélections. Le plus ancien article date de 2001 et le plus récent, de fin octobre 2025. Je choisis de sélectionner tous les articles de l'année 2025 et les articles les plus anciens, allant de 2001 à 2002. Il y a peu d'articles anciens accessibles. Je parviens tout de même à constituer un corpus, car il y a beaucoup d'articles récents comportant au moins l'une des deux sélections. Je conviens de garder une petite cinquantaine d'articles, dont l'écrasante majorité date de 2023 à 2025. Je fais ce choix car je souhaite comparer des articles récents avec d'autres plus anciens. De plus, je considère dans un premier temps que je ne peux pas sélectionner l'entièreté des articles de chacun des 3 médias qui mentionne Georges Ibrahim Abdallah car mon corpus serait alors trop grand. Je suis obligée de faire une sélection, et je choisis d'en faire une temporelle : des articles récents et des articles anciens. Initialement, je souhaite comparer des articles écrits au moment de l'arrestation de Georges Ibrahim Abdallah et d'autres plus récents, alors que le regard sur le cas de Georges Ibrahim Abdallah aurait potentiellement évolué. Cependant, je ne parviens pas à trouver des articles du *Figaro* et de *Libération* datant de la période de l'arrestation et du procès de Georges Ibrahim Abdallah. Je décide donc de sélectionner

les articles les plus anciens qui existent au sein de ces deux médias. Cela me permettrait de pouvoir comparer les articles les plus anciens qui existent, avec ceux qui sont plus récents.

Je suis rapidement confrontée aux limites de cette technique : les articles publiés les plus anciens concernant Georges Ibrahim Abdallah datent de 1984 pour *Le Monde*, de 1995 pour *Libération* et de 2001 pour *Le Figaro*, comme mentionné précédemment. Les trois médias ne couvrent pas l'affaire Georges Ibrahim Abdallah sur les mêmes temporalités ni avec les mêmes fréquences. Sur les années 1986 – 1987, *Le Monde* a produit 203 articles au sujet de Georges Ibrahim Abdallah, tandis que *Libération* n'en a pas produit. Ces écarts ne constituent pas des problèmes en soit pour mener à bien cette recherche. L'absence de production médiatique est questionnable et on peut l'étudier. Cependant, Klaus Krippendorff²⁵¹ insiste sur le fait que la constitution d'un corpus ne peut être arbitraire : les textes doivent être sélectionnés selon un plan d'échantillonnage cohérent avec la question de recherche afin de limiter les biais et de garantir la validité des inférences produites. De plus, Martin Bauer²⁵² rappelle que l'analyse de contenu permet d'étudier des évolutions dans le temps uniquement si le corpus est construit de manière systématique et comparable. Ainsi, si je souhaite analyser la production médiatique des trois médias sur le temps, cela n'est pas rigoureux de prendre différentes périodes comme point initial de l'étude. Cela relève davantage d'une décision arbitraire que d'une réelle rigueur scientifique comme le démontrent Martin Bauer et Klaus Krippendorff. Il convient en réalité de soit sélectionner l'ensemble des articles produits sur la période que je souhaite analyser – à savoir tous les articles publiés entre 1984 et 2025 par ces trois médias – soit de réduire le corpus, mais selon des critères précis et rigoureux.

Après réflexion, il convient de développer le corpus afin qu'il s'appuie sur l'entièreté de la production médiatique sur la période 1984-2025²⁵³, au sein de *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*,

251 Krippendorff, K. (2019). Sampling. Dans *Content analysis : An introduction to its methodology* (4th ed., pp. 115-127). SAGE Publications. <https://doi.org/10.4135/9781071878781.n7>

252 Bauer, M. W. (2007). Content analysis: An introduction to its methodology, by Klaus Krippendorff; From words to numbers: Narrative, data, and social science, by Roberto Franzosi. *The British Journal of Sociology*, 58(2), 329–331.

253 Il convient de préciser que je tiens ces propos après consultation des logiciels *Europresse*, *Eureka*, *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération*. Lorsque je parle de « l'entièreté de la production médiatique sur la période 1984-2025 », je parle de l'entièreté de la production médiatique sur la période 1984-2025 accessible et en ligne sur ces sites et ces logiciels. Il n'est pas exclu que certains articles aient été publiés sur cette période et ne figurent pas dans mon corpus de presse, en raison de leur absence sur ces sites. Afin d'éviter que cela impacte ma recherche, j'ai pris des abonnements au *Monde*, au *Figaro* et à *Libération* pour réduire les risques de passer à côté d'un article qui ne serait accessible qu'aux abonné-es, mais avoir pris ces abonnements et avoir multiplié les bases de données d'où j'ai pu extraire les articles qui composent mon corpus de presse ne réduisent pas ce risque de potentiel biais à zéro. Cela est

au sujet de Georges Ibrahim Abdallah. Ce choix s'apparente à un recensement exhaustif de la production médiatique disponible plutôt qu'à un échantillonnage, ce qui permet de limiter les biais de sélection²⁵⁴. Cela correspond à un ensemble de 410 articles de presse. J'extrais les articles des différents sites et logiciels consultés et les intègre dans un document – un différent pour chaque média – constituant mon corpus de presse. Je parviens ainsi à l'élaboration de trois documents *Word*, un pour *Le Monde*, un pour *Libération* et un pour *Le Figaro*. Chaque document contient l'entièreté des articles produits par le média au sujet de Georges Ibrahim Abdallah, du plus ancien article jusqu'à la fin de l'année 2025. Je recense l'entièreté des articles sur un tableau *Excel*, avec une colonne pour le titre de l'article, une colonne pour le média dans lequel a été publié l'article, une colonne pour la date de publication et une colonne pour le nom du ou de la journaliste ayant rédigé l'article (Annexe 1).

2. Réalisation d'entretiens semi-directifs

a) Identification et contact des acteur·ices du corpus

Parallèlement, je mène des entretiens semi-directifs avec des journalistes ayant rédigé des articles au sein de ce corpus de presse. Cette méthode consiste à « collecter des informations »²⁵⁵ et à « rendre compte de l'expérience de la personne et de sa vision du monde »²⁵⁶ à l'aide d'une « grille de questions utilisée de façon très souple »²⁵⁷. Elle me sert de base sur laquelle m'appuyer pour guider l'entretien si besoin, mais dont je peux me détacher.

Le recensement des articles de presse constituant mon corpus me permet de prendre connaissance des noms de journalistes les ayant écrit.

b) Des difficultés d'accès aux enquêté·es à la constitution de l'échantillon

un élément important à avoir en tête à la lecture de cette recherche et de la méthodologie adoptée. Je garde également conscience de ce potentiel biais à mesure que je mène cette enquête, afin de limiter le plus possible les écarts en termes de rigueur scientifique qu'il peut avoir sur ma recherche.

254 Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.

255 Pin, C. (2023). *L'entretien semi-directif* (Fiche méthodologique n° 3). Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP), Sciences Po.

256 Ibid

257 Ibid

Ce référencement me permet de constater que la grande majorité des articles ne comporte aucune mention d'un auteur ou une autrice. Ensuite, beaucoup de journalistes ayant rédigé des articles dans les années 1980 et 1990 sont décédés aujourd'hui. Je parviens tout de même à établir une liste de journalistes à contacter, par mail, par les réseaux sociaux. Ces techniques sont très chronophages et ne portent pas trop leurs fruits pour ce qui est des réseaux sociaux, car tant que les personnes n'ont pas accepté ma demande de contact, elles ne verront pas mon message. En tout j'ai contacté 45 journalistes. L'écrasante majorité des répondant·es à ma requête - car la majorité des personnes que j'ai essayé de contacter ne m'a pas répondu - me fait part d'un sentiment d'illégitimité à s'exprimer sur le sujet, du fait d'un nombre d'articles publié sur le sujet jugé trop faible, ou bien en lien à leur non-spécialité sur le sujet²⁵⁸. Beaucoup me disent n'avoir rien d'intéressant à dire. Je dois d'ailleurs pour la majorité, relancer les journalistes à plusieurs reprises pour espérer pouvoir réaliser un entretien avec eux, car ils refusent lors de leur première réponse.

c) Présentation des personnes interrogées et conditions des entretiens

C'est le cas de Philippe Gagnebet, journaliste qui accepte de réaliser un entretien avec moi le 12 mai 2026, après m'avoir initialement conseillé de m'entretenir avec Christophe Ayad qu'il jugeait davantage spécialisé sur le sujet. Je lui explique que réaliser un entretien serait tout de même bénéfique et pertinent pour ma recherche, et au bout de deux relances, il accepte de se rencontrer. Philippe Gagnebet est journaliste indépendant, correspondant du *Monde* pour la région Occitanie, et est basé à Toulouse.

Je précise que durant les entretiens, aucun des journalistes n'a souhaité faire l'objet d'une anonymisation. Tous étaient d'accord pour que leurs noms et prénoms soient utilisés dans ma recherche, sous condition que leurs propos ne soient pas déformés. C'est pour cela que je donne les noms et prénoms des journalistes dans cette recherche.

²⁵⁸ Ce sentiment est partagé par la quasi-totalité des personnes enquêtées ou des personnes avec qui je suis rentrée en contact et qui, pour cette raison, n'ont pas voulu participer à l'enquête. A part deux personnes, la totalité des enquêtées ou des personnes à qui j'ai proposé de réaliser un entretien m'ont expliqué n'avoir pas grand-chose à dire sur le sujet ou bien ne pas se sentir assez informé·e ou bien ne quasiment pas avoir travaillé dessus.

Comme mentionné ci-dessus, Philippe Gagnebet m'avait dans un premier temps, redirigée vers Christophe Ayad, et c'est d'ailleurs avec lui que j'ai réalisé le premier entretien de cette recherche le 7 mai 2026, après obtention de mon certificat éthique de recherche le 4 mai 2026 (N/Réf. 2026-5366/Boumediene). Christophe Ayad est journaliste au *Monde* depuis 2011. Il s'est occupé jusqu'en 2021 d'actualité internationale et notamment du « Proche-Orient »²⁵⁹, « monde Arabe »²⁶⁰ et Afrique. Avant cela, il était journaliste chez *Libération*. Après 2021, il a quitté l'international pour rejoindre le service France et Société où il s'occupe plus particulièrement des questions de terrorisme.

Je rencontre Franck Johannès le 15 mai 2026, journaliste au *Matin de Paris* de 1983 à 1987, pour *Libération*, puis au *Monde* depuis 2000. Il était donc journaliste chez *Libération* au moment de la rédaction de ses articles présents dans mon corpus de presse.

Le 19 mai 2026, j'ai également réalisé un entretien avec Stéphane Durand-Souffland, journaliste chroniqueur judiciaire et gastronomique au *Figaro* depuis 25 ans. Il a insisté sur le fait qu'il est « très peu intervenu sur Georges Ibrahim Abdallah »²⁶¹ et qu'il n'est « pas du tout spécialiste de ce dossier »²⁶².

Enfin, j'ai rencontré deux personnes ayant rédigé des chroniques. Ils ne sont donc pas journalistes mais ont produit des écrits sur Georges Ibrahim Abdallah, qui ont été publiés dans les médias sur lesquels s'appuie mon corpus. Leur participation à la médiatisation de Georges Ibrahim Abdallah justifie ma rencontre avec eux, même s'ils ne sont pas journalistes à proprement parler. Guillaume Denoix de Saint-Marc est le président de l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), association qu'il a créée suite au décès de son père dans un attentat perpétré par six agents secrets libyens ayant fait exploser l'avion DC-10 en plein vol au-dessus du Niger en 1989. Cette association a pour but d'accompagner les familles de victimes et les victimes de terrorisme, qu'il entend comme « un crime ou un délit qui a un facteur aggravant, qui est celui d'avoir un dessein politique »²⁶³. Il a écrit une chronique pour *Libération* au sujet de Georges Ibrahim Abdallah.

259 Extrait de l'entretien avec Christophe Ayad.

260 Ibid

261 Extrait de l'entretien avec Stéphane Durand-Souffland.

262 Ibid

263 Extrait de l'entretien avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

En outre, le 22 mai 2026, j'ai réalisé un entretien avec Gilles-William Goldnadel : avocat et chroniqueur pour *Le Figaro*. Il s'est présenté comme « partie prenante »²⁶⁴ et n'étant pas « quelqu'un d'objectif »²⁶⁵. Il est président d'honneur de France Israël, président d'Avocats sans Frontières, se présente comme « pro-israélien »²⁶⁶ et « extrêmement engagé dans la défense d'Israël »²⁶⁷. Il écrit régulièrement des chroniques pour *Le Figaro*, et en a notamment rédigé plusieurs au sujet de Georges Ibrahim Abdallah

3. Construction de la grille d'analyse : entre théorie et traitement des données

a) Choix du logiciel

J'importe les trois documents qui constituent mon corpus de presse sur le logiciel *LibreQDA*. En sélectionnant les articles durant ma collecte de données, je les ai déjà parcourus. Je les lis à nouveau, en développant un système de codage à mesure que des thématiques récurrentes émergent. Je crée des codes à mesure que je lis les articles. Je constitue ma grille en fonction de ce que je lis et observe. Cependant, de nombreux éléments m'apparaissent, et j'ai l'impression de passer à côté de certaines choses si je ne fais pas une grille, ne serait-ce que des éléments de base que je peux compléter à mesure que j'avance. Je m'oriente donc vers la littérature scientifique afin de constituer une grille d'analyse de mon corpus de presse.

b) Les arguments de cadrage

Je m'appuie sur la méthodologie d'analyse du corpus de presse déployée par Bernard Idelson²⁶⁸. À partir d'une étude de cas, il propose une méthodologie à suivre :

“Les étapes de la démarche de recherche :

264 Extrait de l'entretien avec Gilles-William Goldnadel.

265 Ibid

266 Ibid

267 Ibid

268 Idelson, B. (2000). *Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse : Le cas du Quotidien de la Réunion (1976-1997)*. Laboratoire « Langues, textes et communication dans les espaces créolophones et francophones », UMR 6059 du CNRS, Université de La Réunion.

Étape 1 : question de départ, présentation du sujet

Étape 2 : problématique, présentation des auteurs et des théories sollicités dans la démarche théorique

Étape 3 : formulation de l'hypothèse

Étape 4 : présentation des données et éventuellement du contexte (cadre d'analyse)

Étape 5 : construction du modèle d'analyse (ou de la grille d'analyse)

Étape 6 : analyse des données (mise au travail de la grille d'analyse)

Étape 7 : présentation des résultats

Étape 8 : récapitulatif et confrontation avec l'hypothèse

Étape 9 : conclusion(s).”

L’auteur prodigue des conseils pour l’analyse de corpus de presse. L’idée est de repérer des procédés journalistiques qui sont employés au sein du corpus de presse étudié. Un de ces procédés se situe dans les arguments, notamment de cadrage. Philippe Breton propose une liste des cadrages²⁶⁹, où l’on repère deux familles principales d’arguments : les arguments de cadrage et les arguments de lien. Les arguments de cadrage « permettent à l'auteur du discours de cadrer la manière de penser du récepteur de façon à lui imposer sa propre conception »²⁷⁰ des faits et de la réalité. Philippe Breton répertorie trois sous-catégories d'arguments de cadrage : l’autorité, l’argument de valeur et l’argument de recadrage. Selon Philippe Breton, l’autorité fait appel « au statut, à l'expérience, à la compétence, à la notoriété, constitués par le spécialiste ou la personnalité qui s'exprime, à son témoignage »²⁷¹. L'argument de valeur s'appuie sur « une communauté de valeurs, de manières de pensée communes entre lui et l'auditoire (ici le lectorat) »²⁷². L'argument de recadrage correspond au processus par lequel « l'orateur présente un autre regard de l'ordre des choses »²⁷³. En opérant de la sorte, l’orateur·ice ou la personne qui s’exprime repositionne une situation, un ordre de pensée « dans un autre contexte de réception plus favorable »²⁷⁴. Il peut s'agir

269 Breton, P. (2008). *L'argumentation dans la communication*. La Découverte.

270 Ibid

271 Ibid

272 Ibid

273 Ibid

274 Ibid

d'une définition qui permet de faire accepter une « clôture »²⁷⁵, la présentation consiste à « utiliser différentes métaphores pour recadrer les mêmes faits ou la même opinion »²⁷⁶, et enfin l'association-dissociation qui consiste à « créer un nouveau réel, une nouvelle combinatoire d'éléments préexistants, une définition éclatée en plusieurs fragments »²⁷⁷.

Les arguments de lien, selon Philippe Breton, « permettent d'établir un lien avec l'accord obtenu. Ils constituent l'étape qui va suivre le préaccord obtenu avec des éléments de cadrage »²⁷⁸. Ces arguments peuvent être d'ordres déductif ou analogique. Le lien de déduction permet d'« assurer une transition déductive et logique entre ce qui est déjà admis et ce que l'on veut faire admettre »²⁷⁹. Il peut être « quasi-logique »²⁸⁰ - se référant à des certitudes scientifiques - de « réciprocité »²⁸¹ - comme une règle de justice - ou encore « causal »²⁸² - le raisonnement cherche à faire accepter une conséquence à partir d'une cause supposée. Le lien analogique quant à lui, consiste à « établir un lien entre deux propositions »²⁸³. Les liens analogiques peuvent prendre la forme de comparaison de deux éléments pour faire ressortir une qualité commune, de métaphore associant deux univers différents afin de produire un effet de conviction, ou enfin pour illustrer et rendre acceptable une idée générale.

Cette liste de cadrage semble répondre à mes besoins pour construire ma grille de codage et d'analyse de mon corpus de presse. J'ai donc construit une grille dans le but de repérer ces procédés argumentatifs au sein de mon corpus de presse. Cette grille contient des codes parents (par exemple « argument de cadrage ») et des codes enfants (« argument de cadrage : causal ») correspondant à des formes de déclinaisons que peuvent prendre les codes parents. A côté de cette insertion des arguments de cadrage de Philippe Breton dans ma grille d'analyse, j'ai conservé les codes initiaux que j'ai constitués dans un premier temps de façon déductive, en lisant mon corpus, à mesure que des thématiques apparaissaient et que j'observais des processus. J'ai fait des sortes d'aller-retour entre l'analyse et la littérature scientifique afin d'affiner ma grille d'analyse à mesure que des questionnements émergeaient. Parmi ces derniers figuraient des questionnements sur ma légitimité

275 Ibid

276 Ibid

277 Ibid

278 Ibid

279 Ibid

280 Ibid

281 Ibid

282 Ibid

283 Ibid

et ma réflexivité. J'ai pendant un temps eu le sentiment que chaque section que je codais relevait d'un jugement personnel, d'une opinion. La littérature m'a aidé à appréhender ces questionnements. J'ai notamment compris que l'analyse de discours laisse une place presque nécessaire à l'interprétation, donc à une forme de subjectivité : « toute analyse de discours ou de contenu implique nécessairement une forte dimension interprétative : la/le chercheur·e décide de la pertinence des codes, de leur lien avec les fragments de texte, et doit interpréter les données, y compris, par exemple »²⁸⁴. Il est donc nécessaire pour réaliser une recherche sur l'analyse de discours, d'interpréter, et cela ne vient pas nécessairement fausser les résultats, si on reste rigoureux.

c) Articulation d'un codage déductif et d'un codage inductif

D'autres éléments sur lesquels je me suis appuyée pour la constitution de ma grille d'analyse proviennent du *Manuel d'analyse qualitative* de Christophe Lejeune²⁸⁵. Il adopte trois types d'activités : le codage ouvert, consistant à garder ouvertes un maximum de possibilités, de pistes afin de brasser large et d'étudier un « maximum de caractéristiques du sujet de recherche »²⁸⁶, le codage axial qui permet de faire des liens entre les propriétés constituant les caractéristiques du phénomène étudié ayant été découvertes lors du codage ouvert, et le codage sélectif, revenant à intégrer les relations élaborées pendant le codage axial.

L'auteur propose d'étiqueter notre matériau dans la recherche, ici, mon corpus de presse. Pour étiqueter, il propose reprendre les mots des individus en interrogeant surtout le sens de ces mots, car le mot « est un moyen et non une fin en soi »²⁸⁷. L'auteur explique que pour étiqueter son matériau dans le but de l'analyser, le principe n'est pas de désigner, de décrire, mais d'analyser. Si on fait des rubriques thématiques, on ne saura pas comment traiter ces infos, et on comptera juste le nombre de fois que tel ou tel sujet aura été abordé, et cela représente un danger pour la recherche selon lui.

284 Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J.-F., Pilet, J.-B. et Van Haute, É. (2022). Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu. Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données (p. 145-173). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/methodes-de-la-science-politique--9782807337756-page-145?lang=fr>.

285 Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer*. De Boeck Supérieur.

286 Ibid

287 Ibid

Ces différents éléments scientifiques m'ont permis de construire une grille de lecture pour analyser mon corpus de presse et mes retranscriptions d'entretiens (Annexe 9).

PARTIE 3 : ANALYSE DES DONNÉES

CHAPITRE 6 : LA CONSTRUCTION CONCURRENTIELLE DE LA PERSONNE : CADRAGES ET FIGURES RIVALES

Les formes de désignation de Georges Ibrahim Abdallah au sein du corpus varient. Ce chapitre montre que cette variation ne relève pas d'une simple diversité de styles journalistiques, mais d'opérations de cadrage qui jouent d'une part sur le degré d'identification que le lectorat peut avoir avec Georges Ibrahim Abdallah, en l'humanisant ou en le déshumanisant (1) ; d'autre part, en mobilisant des procédés discursifs venant légitimer les qualifications (2). Ces deux opérations ne s'excluent jamais totalement : elles coexistent au sein d'une lutte définitionnelle permanente, où nommer Georges Ibrahim Abdallah revient déjà à revendiquer un certain pouvoir sur sa figure (3).

1. Humaniser ou déshumaniser : la qualification par le degré d'identification du lectorat

Dans les articles du *Monde* des années 1984, 1985, 1986, 1987, ainsi que dans ceux du *Figaro* et de *Libération* des années 2001 et 2002, Georges Ibrahim Abdallah n'est presque jamais présenté avec les caractéristiques biographiques qui permettraient au lectorat de s'identifier à lui. Il est désigné par des groupes nominaux relevant du champ lexical du commandement, du combat, de l'adversité et de la guerre : « chef terroriste des Fractions armées révolutionnaires libanaises »²⁸⁸, « chef du commando »²⁸⁹, « responsable militaire »²⁹⁰ d'un « groupe terroriste sur le continent européen »²⁹¹, « adversaire d'Israël »²⁹², faisant partie d'un « clan »²⁹³ (Figure 1) et par des traits physiques stéréotypés sources de fantasmes essentialisante et de menace pour une partie de la société : « solide gaillard barbu »²⁹⁴, « ce barbu inconnu »²⁹⁵, « jeune homme barbu »²⁹⁶, « son visage

288 Ibid

289 Théolleyre, J-M. (5 juillet 1986). « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant ». *Le Monde*.

290 Plenel, E. (27 mars 1985). Un groupe terroriste démantelé en Europe. *Le Monde*.

291 Ibid

292 Ibid

293 s. a. (1987, 17 septembre). « L'enquête : terrorisme, sécurité et diplomatie. Du « clan » Abdallah à la piste Hezbollah. *Le Monde*.

294 Théolleyre, J-M. (5 juillet 1986). « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant ». *Le Monde*

295 Tourancheau, P. (20 juillet 2001). La déchirure de l'avocat. *Libération*.

296 Plenel, E. (1985. 10 avril). Le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises pourrait être inculpé de deux assassinats. *Le Monde*.

de barbu farouche incarna la peur »²⁹⁷. Cette insistance sur la barbe se rapproche du processus de mobilisation de la « figure de l'homme barbu »²⁹⁸ au sein des médias, qui selon Fredj Zamit a pour fonction de généraliser le « monde arabe »²⁹⁹ composé pourtant d'une multitude d'identités complexes et variées.

Cette généralisation utilise des stéréotypes, dont un des traits particuliers est de « prendre la partie pour le tout, de donner des caractéristiques générales à tous les membres d'un groupe »³⁰⁰ en s'appuyant sur des « marques distinctives, apparentes ou sous-jacentes, qui caractérisent [un] groupe social ciblé »³⁰¹, ici, le « monde arabe »³⁰², connoté négativement dans les médias³⁰³ et dans les représentations du lectorat, notamment à cause du cadrage médiatique négatif du « monde arabe »³⁰⁴ dans les médias, mobilisant des stéréotypes et des préjugés pour essentialiser un groupe social³⁰⁵. Elle vient contribuer à construire une représentation de la figure de Georges Ibrahim Abdallah dans l'esprit du lectorat puisque la mobilisation de la figure de « l'homme barbu »³⁰⁶ s'inscrit dans un contexte où la barbe est souvent utilisée pour représenter « le radicalisme »³⁰⁷, « l'islamisme »³⁰⁸, « l'ignorance »³⁰⁹.

L'ENQUÊTE: terrorisme, sécurité et diplomatie Du "clan" Abdallah à la piste hezbollah

Figure 1: Capture d'écran de l'article « L'enquête : terrorisme, sécurité et diplomatie. Du « clan » Abdallah à la piste hezbollah », *Le Monde*, 17 septembre 1987.

Ces qualifications de sa personne en mobilisant des champs lexicaux de la menace, en plus de certaines photos qui viennent illustrer ces articles dans les médias (Figure 7 & 8) cochent les différentes cases qui permettent d'altérer sa personne en une « figure de l'homme barbu »³¹⁰, une

297 Schneidermann, D. Delaume, C. (2013, 24 janvier). Georges Ibrahim Abdallah, l'embarras de Valls. *Libération*.

298 Zamit, F. (2011). Le monde arabe au prisme du journal *Le Monde* Du stéréotype au préjugé. *L'autre*, 12(1), 30-40.
<https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/lautr.034.0030>.

299 Ibid

300 Ibid

301 Ibid

302 Ibid

303 Ibid

304 Ibid

305 Ibid

306 Ibid

307 Ibid

308 Ibid

309 Ibid

310 Ibid

figure de la menace³¹¹ effrayante. Les sources et les données mobilisées sont majoritairement policières (Figure 2). Des suppositions sont publiées dans *Le Monde*, incombant de lourdes responsabilités sur Georges Ibrahim Abdallah sans que cela soit avéré vrai (Figure 3). Tout cela contribue à alimenter un climat de peur, de « psychose généralisée »³¹², et à ériger Georges Ibrahim Abdallah en figure menaçante.

Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris

Quatre compagnies républicaines de sécurité (CRS) et deux escadrons de gendarmes mobiles, soit environ un millier d'hommes, ont été déployés dans la capitale au cours du dernier week-end. Ces effectifs s'ajoutent aux quelque deux mille cinq cents hommes des forces mobiles (neuf compagnies de CRS et seize escadrons de gendarmes mobiles), qui, habituellement, assurent la sécurité de la capitale. Ce nouveau dispositif est analogue à celui mis en place lors des attentats de septembre 1986.

Figure 2: Capture d'écran n°1 de l'article « Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah. Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris », *Le Monde*, 17 février 1987

Dans un communiqué remis le 11 février à une agence de presse occidentale de Beyrouth, l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) a menacé de commettre de nouveaux attentats si le gouvernement français ne libérait pas plusieurs militants. Leurs noms n'étaient pas précisés, mais, selon toute probabilité, il s'agit de Georges Ibrahim Abdallah, de Varoujan Garbidjian, un des responsables de l'ASALA, et d'Anis Naccache, membre du commando qui tenta d'assassiner à Paris M. Chapour Bakthiar, ancien premier ministre iranien.

Figure 3: Capture d'écran n°2 de l'article « Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah. Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris », *Le Monde*, 17 février 1987

Rien, dans les articles anciens du corpus, ne mentionne la vie privée de Georges Ibrahim Abdallah, sa famille, son âge, alors que ces mêmes éléments sont systématiquement mobilisés pour les victimes, détaillant nom, âge et profession dans un but explicite de rapprochement émotionnel avec le lectorat : « La victime décédée est une employée des PTT, Mme Marguerite Thuault, cinquante et un ans. Trois des blessés, parmi lesquels une fillette de trois ans, sont plus sérieusement atteints que les autres, mais leur vie n'est pas en danger »³¹³. A un moment est évoqué son ancien métier : « [s]on métier était celui d'instituteur et il y manifestait de véritables qualités »³¹⁴ pour le mettre en opposition avec la voie déviante qu'il aurait choisi par la suite « [c]'est en 1979 qu'il choisit la clandestinité »³¹⁵. A l'inverse est sur-représenté l'aspect criminel et menaçant de Georges

311 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte Histoire du pouvoir de punir*. Éditions divergences.

312 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

313 s. a. (1986, 10 septembre). Les policiers attribuent la responsabilité de l'attentat aux amis de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde*.

314 Théolleyre, J-M. (5 juillet 1986). « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant ». *Le Monde*.

315 Ibid

Ibrahim Abdallah dans le but de « faire peur »³¹⁶, d'« insécuriser »³¹⁷ le lectorat. : on le qualifie de « figure du terrorisme »³¹⁸, de « responsable »³¹⁹, de « clandestin »³²⁰, en plus des autres formes de désignation de sa personne évoquées juste avant. Ce contraste n'est pas anodin et fait écho à ce que Clot nomme la valeur de substitution et d'intensité de la représentation³²¹ : représenter, c'est rendre présent ce qui est absent, et intensifier l'existence de celui ou celle qui est représenté. En privant Georges Ibrahim Abdallah de tout élément biographique identifiable, les articles anciens du corpus intensifient son existence en tant que menace au sein de la société.

Un mouvement inverse apparaît pourtant dans des articles plus récents du corpus. Sur les dernières années de parution des articles présents dans le corpus de presse, je constate une mise en avant de la durée d'emprisonnement de Georges Ibrahim Abdallah : « Ce vendredi d'octobre marquera le quarantième « anniversaire » de la détention de Georges Abdallah. »³²² Cela s'opère par l'usage d'expressions marquantes à son propos, dans le but d'attirer l'attention du lectorat, de marquer : « [l]ibérable depuis un quart de siècle »³²³, « le cap des quatre décennies derrière les barreaux »³²⁴. À mesure que les décennies de détention s'accumulent, les médias mettent en avant l'âge de Georges Ibrahim Abdallah : *Le Monde* parle d'un « détenu de 73 ans »³²⁵, expression également reprise par *Le Figaro* qui parle d'un « ancien instituteur de 74 ans »³²⁶, et par *Libération* : « Après quatre décennies de détention, l'homme de 74 ans a enfin vu sa demande de remise en liberté acceptée. Il s'est envolé pour le Liban quelques heures après sa libération, ce vendredi 25 juillet »³²⁷. Se développe une rhétorique de l'humanisation : son âge avancé est mis en avant, ses habitudes sont parfois décrites, permettant au lectorat de s'identifier à sa personne :

« Le 25 octobre, Georges Ibrahim Abdallah devrait se lever à 4 h 30, comme il en a l'habitude depuis des décennies. Un moment de tranquillité qu'il occupe à regarder les

316 Ibid

317 Ibid

318 SOURCE

319 Perrault, G. De La Harpe, A. (15 mars 2002). Deux terroristes remis en liberté conditionnelle ?. *Le Figaro*.

320 Théolleyre, J-M. (5 juillet 1986). « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant ». *Le Monde*.

321 Clot, P. (2021). *Les portraits dans la presse magazine. De la représentation des individus à la construction de figures sociales par la standardisation des formats* [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes].

322 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024. 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

323 Ibid

324 Ibid

325 Ibid

326 s. a. (2025, 25 juillet). « Une victoire politique » : le militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah est arrivé à Beyrouth. *Le Figaro*.

327 s. a. (2025, 25 juillet). Le Libanais Georges Abdallah libéré après quarante ans de prison, son avion a atterri à Beyrouth. *Libération*.

chaînes d'informations en arabe, dans le centre pénitentiaire de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). A 8 h 30, conformément à sa routine matinale, le septuagénaire libanais [...] descendra dans la cour de promenade. Il s'y livrera à ses exercices physiques quotidiens, avant de remonter dans sa cellule, pour prendre sa douche, lire et répondre à la vingtaine de lettres qu'il reçoit chaque jour. »³²⁸

Dans un article du *Monde*, les propos d'un ancien député socialiste sont relayés. Par l'usage de métaphores, il contribue à mettre en avant la figure du détenu de longue durée que représente Georges Ibrahim Abdallah :

« Georges Abdallah a été enseveli vivant dans sa prison », résume Serge Janquin, un ancien député socialiste du Pas-de-Calais, qui avait tenté de sensibiliser François Hollande à ce dossier quand ce dernier était à l'Élysée. « Il va finir par y mourir, oublié de tout le monde. Pour le pays des droits de l'homme, c'est fâcheux », ajoute-t-il. »³²⁹

Au sein du *Figaro*, les arguments de magistrats de la cour d'appel sont repris, mentionnant une « durée de détention [...] » « disproportionnée » par rapport aux crimes commis et au vu de l'âge de l'ancien chef des FARL »³³⁰.



Figure 4: Capture d'écran de l'article « Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État » », *Le Monde*, 2 octobre 2024, Christophe Ayad, Benjamin Barthe, Abel Mestre

328 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024. 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

329 Ibid

330 s. a. (2025, 25 juillet). « Une victoire politique » : le militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah est arrivé à Beyrouth. *Le Figaro*.

De nombreux articles proposent en illustration de ces propos, des images de Georges Ibrahim Abdallah arborant une barbe blanche, l'air calme (Figure 4), souriant (Figure 5), entouré de livres et de journaux dans sa cellule (Figures 4 & 5), ou bien le poing levé (Figure 6), drapeau militant derrière lui (Figure 4 & 5), proposant une représentation calme, âgée et militante de sa personne, représentation très différente des photos utilisées par des médias dans les années 1980 et ayant été très relayées, où il fronce les sourcils et a un regard menaçant, fermé.



Figure 5: Capture d'écran de l'article « Libération de Georges Abdallah : le parquet général de Paris annonce se pourvoir en cassation », *Libération*, 21 juillet 2025.



Figure 6: Capture d'écran de l'article « Pourquoi la détention de Georges Ibrahim Abdallah faisait-elle débat ? Comprendre en trois minutes », *Le Monde*, 25 juillet 2025.

Parallèlement au processus d'accentuation de la durée d'emprisonnement de Georges Ibrahim Abdallah se dresse un processus de catégorisation de ses conditions d'enfermement comme inhumaines : on dit qu'il est « enseveli vivant »³³¹, un cas d'exception dont les conditions d'emprisonnement vont à l'encontre de ce que préconise la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Cela entre en contradiction avec les caractéristiques humanisantes qui sont utilisées pour le décrire notamment via la construction d'une figure d'homme vieillissant, peut-être pour accentuer l'incohérence de la situation afin que les choses changent. De plus, cette humanisation dont Georges Ibrahim Abdallah fait l'objet dans ce cas précis rentre en contradiction avec le procédé de déshumanisation qu'il connaît lorsqu'il est érigé en « figure du terrorisme », en menace comme évoqué au-dessus.

L'accentuation de la longue durée d'emprisonnement de Georges Ibrahim Abdallah est un procédé mobilisé par des figures d'autorité plaidant pour sa libération, mais pas uniquement.

331 Ibid

Stéphane Durand-Souffland, formule une version plus ambivalente de ce même processus. Les quarante années d'emprisonnement semblent venir empêcher les personnes non favorables à sa libération de s'exprimer, ou restreindre toute possibilité de critique, tant la longue durée viendrait atténuer l'horreur que représenterait la remise en liberté d'un terroriste :

« C'était vraiment un peu l'antiquité du terrorisme, si on peut dire ça comme ça, l'archéologie terroriste. [...] Et puis, objectivement, il avait purgé tellement d'années de prison... Je sais plus combien, comme ça, mais plus de 30 ans. 40 ans, donc ouais. 40 ans de prison, on peut pas non plus... Comment dire ? Sauter au plafond, en disant quelle horreur, ce type est remis en liberté, il a fait 40 ans. Et à un moment, bon, voilà, il sort. Il y a eu une espèce aussi de fatalité que beaucoup, je pense, ont pu comprendre. »³³²

Christophe Ayad va plus loin en décrivant l'effet produit par cette figure de l'homme vieillissant : « Abdallah est apparu comme un vieillard inoffensif qui radote un peu et qui reste bloqué dans les années 70. Donc, ça, ça a joué un peu en sa faveur aussi »³³³

Ainsi, il serait trop réducteur de considérer ce cadrage de Georges Ibrahim Abdallah comme un détenu de longue durée, un homme vieillissant, comme une prise de position favorable à son égard. En effet, si ces cadrages peuvent susciter l'empathie via un processus d'humanisation et d'identification à sa personne, les entretiens nous permettent d'aller plus loin dans la réflexion. Cette mise en avant du temps passé enfermé vient justifier l'acceptation de sa libération ou l'absence de révolte face à cette décision selon Stéphane Durand-Souffland. Parce que Georges Ibrahim Abdallah avait « purgé tellement d'années de prison »³³⁴, sa libération représente une sorte de « fatalité »³³⁵. La mise en avant des quarante années d'emprisonnement revient davantage à justifier l'impossibilité de se révolter face à une telle décision qu'à dénoncer le traitement qu'a vécu Georges Ibrahim Abdallah durant ces années de prison. Le cadrage de Georges Ibrahim Abdallah comme un détenu de longue durée n'est donc pas nécessairement partisan pour sa cause dans un but de dénonciation de ses conditions de détention ou des conditions dans lesquelles ses procès se sont déroulés. Si l'usage de ce cadrage permet de mettre en avant le caractère exceptionnel de cette affaire afin de dénoncer la situation de Georges Ibrahim Abdallah, il sert aussi à montrer le caractère jugé inévitable de l'issue de cette affaire.

332 Extrait de l'entretien avec Stéphane Durand-Souffland.

333 Extrait de l'entretien avec Christophe Ayad.

334 Extrait de l'entretien avec Stéphane Durand-Souffland.

335 Ibid

Ces deux mouvements : dépersonnalisation dans les années 1980-2000, humanisation dans les années 2020, ne doivent pas être lus comme une simple évolution chronologique de bienveillance croissante. Ils constituent, en réalité, le même mécanisme actionné en sens contraire : dans les deux cas, il s'agit de moduler le degré d'identification que le lectorat peut développer envers Georges Ibrahim Abdallah, tantôt pour le maintenir dans une altérité menaçante, tantôt pour susciter une forme d'empathie liée à son grand âge. De plus, l'ensemble des productions médiatiques sur ces deux périodes ne vont pas toutes dans le même sens. Le corpus n'est pas consensuel : dans une chronique du *Figaro*, Gilles-William Goldnadel qualifiait Georges Ibrahim Abdallah de « terroriste, tueur de Juifs »³³⁶, et ce, juste après la libération de ce dernier. Durant la même période, le média publie également des articles davantage nuancés, qualifiant Georges Ibrahim Abdallah de « militant libanais propalestinien »³³⁷. Si des articles de *Libération* mobilisaient la figure de « l'homme barbu » en 2001, cette mobilisation est également présente au sein du média en 2024, où Georges Ibrahim Abdallah est décrit comme un « homme [...] à la barbe drue »³³⁸. De plus, la mobilisation d'images représentant Georges Ibrahim Abdallah en figure militante ou en homme vieillissant et assagi dans les trois médias dans les années 2024 et 2025 n'empêche pas ces derniers d'illustrer leurs articles par des photos plus anciennes de Georges Ibrahim Abdallah, très mobilisées dans les articles des années 1980 (Figures 7 & 8). Georges Ibrahim Abdallah est alors représenté le regard fermé, les sourcils froncés, sans sourire, il ne regarde pas l'objectif. Ces représentations ont beaucoup illustré les articles l'érigeant en figure de la menace. L'usage de ces photos en 2025 par *Le Figaro* (Figure 8) et par *Libération* (Figure 7) montre que les mouvements observés ne sont pas exclusifs mais se superposent les uns aux autres : s'il y a une tendance à déshumaniser Georges Ibrahim Abdallah dans les années 1980, 1990 et 2000, le registre de la figure de la menace³³⁹, « de l'homme barbu »³⁴⁰ est également réactivé lorsque les photos de son arrestation et de son procès sont à nouveau utilisées dans les années 2024 et 2025 (Figure 7 & 8).

336 Goldnadel, G-W. (2025. 1^{er} septembre). Goldnadel : « De Tel-Aviv à Paris, survol des vilénies et des mensonges estivaux ». *Le Figaro*.

337 s. a. (2025, 25 juillet). « Une victoire politique » : le militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah est arrivé à Beyrouth. *Le Figaro*.

338 s. a. (2024, 15 novembre). Le militant propalestinien Georges Abdallah va retrouver la liberté après avoir passé la moitié de sa vie en prison. *Libération*.

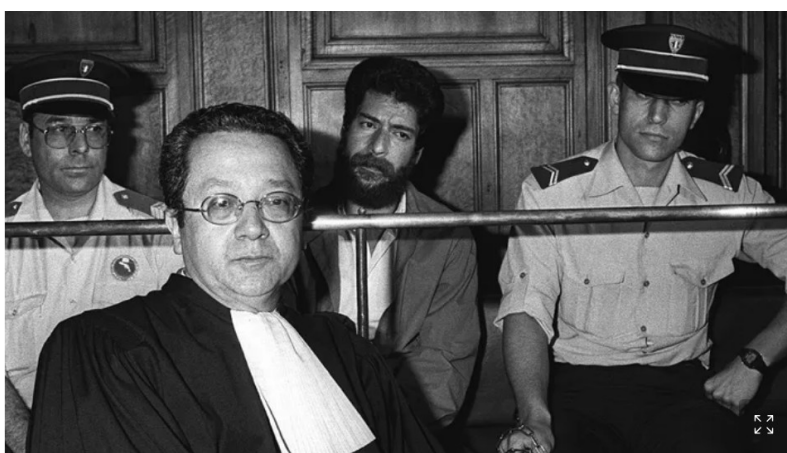
339 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte Histoire du pouvoir de punir*. Éditions divergences.

340 Zamit, F. (2011). Le monde arabe au prisme du journal Le Monde Du stéréotype au préjugé. *L'autre*, 12(1), 30-40. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/lautr.034.0030>.

Les différentes qualifications de sa personne coexistent donc, au sein du même média, sur une même période, mais aussi entre plusieurs médias, sur la durée. Cette coexistence contradictoire, un même homme « enseveli vivant » et « chef terroriste », révèle que ni l'humanisation ni la déshumanisation ne constituent des constats neutres : ce sont deux choix de cadrage, mobilisés selon les intérêts de celui ou celle qui les énonce : susciter la consommation d'informations en mobilisant les émotions du lectorat³⁴¹, faire adhérer le lectorat à un message, une représentation et le rendre ainsi plus perméable à des décisions politiques³⁴².



Figure 7: Capture d'écran de l'article « Georges Abdallah, le plus ancien détenu de France, va être libéré après quarante ans en prison », *Libération*, 17 juillet 2025



Georges Ibrahim Abdallah, défendu par Jacques Vergès à Lyon le 3 juillet 1986. - / AFP

Figure 8: Capture d'écran n°1 de l'article « « Un terroriste » : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN », *Le Figaro*, 17 juillet 2025, Eliot Vaissié

2. Les opérations discursives de légitimation d'une qualification

Si la première sous-partie a montré que Georges Ibrahim Abdallah fait l'objet de qualifications concurrentes, celles-ci ne s'imposent jamais d'elles-mêmes. Les journalistes mobilisent différents procédés discursifs qui ne créent pas directement une nouvelle figure sociale, mais orientent la manière dont le lectorat est amené à recevoir les qualifications proposées. Les cadrages médiatiques n'agissent donc pas uniquement sur le contenu des désignations ; ils interviennent également sur les conditions de leur interprétation.

341 bourdieu

342 Codaccioni, V. (2025). i Éditions Divergences.

Un premier procédé mobilisé dans ce sens est l'argument de cadrage de valeur, tel que le définit Breton, où un jugement moral proposé par le journaliste en amont des faits, en s'appuyant sur « une communauté de valeurs, de manières de pensée communes entre lui et l'auditoire (ici le lectorat) »³⁴³. Un article du *Figaro* l'illustre nettement : « Incroyable, mais pourtant vrai : la juridiction régionale de la libération conditionnelle de Pau [...] vient d'ordonner la mise en liberté [...] de Georges Ibrahim Abdallah, terroriste emblématique des années 80 »³⁴⁴. L'appréciation « incroyable, mais pourtant vrai »³⁴⁵ précède l'annonce même de la décision judiciaire. Le cadrage suggère au lectorat une anomalie, le jugement de valeur précède ainsi l'analyse des faits et oriente leur réception. Il n'est pas question de savoir ici comment sera interprété ce procédé discursif ou quel est le message que souhaite faire passer le journaliste en rédigeant ainsi - d'autant plus que même si cela aurait pu être discuté au sein d'un entretien avec le journaliste, ce dernier n'a pas souhaité que nous nous rencontrions, par manque de temps et en raison d'un sentiment de n'avoir « pas grand-chose d'intéressant à dire car ce sont des articles sans doute anciens »³⁴⁶ - mais plutôt d'interroger ce que ces procédés peuvent créer et contribuer à construire. Ce procédé contribue à rendre la qualification de terroriste indiscutable. Avant même que le lectorat ne prenne connaissance de la décision judiciaire, celle-ci est déjà évaluée comme anormale. Le cadrage ne porte donc plus seulement sur Georges Ibrahim Abdallah, mais également sur ce qui apparaît comme acceptable ou non dans le traitement judiciaire des personnes désignées comme terroristes. La figure sociale produite est celle d'un individu dont la remise en liberté est présentée comme contrevenant à l'ordre moral.

Dans l'exemple de l'article du *Figaro*, le journaliste avant d'annoncer une décision de justice, émet un jugement de valeur en s'appuyant sur « une communauté de valeurs, de manières de pensée communes »³⁴⁷ - ici, la considération de cette décision de justice de libérer un « terroriste emblématique des années 80 »³⁴⁸ comme « incroyable » - « entre lui et l'auditoire (ici le lectorat) »³⁴⁹. Cela permet à l'auteur de l'article de cadrer la façon dont le lectorat va réceptionner la suite de l'article, de façon à lui imposer sa propre conception de cette décision de justice. Parce que cette décision semble irréaliste au journaliste, cela lui semble aller de soi que le lectorat abondera

343 Ibid

344 Perrault, G. (2003, 21 novembre). Georges Ibrahim Abdallah pourrait être libéré. *Le Figaro*.

345 Ibid

346 Extrait d'un échange par mail avec Guillaume Perrault datant du 14 avril 2026, durant le processus de recrutement pour la recherche.

347 Breton, P. (1996). *L'argumentation dans la communication*. La Découverte.

348 Ibid

349 Ibid

dans son sens et considéreront cette décision de justice invraisemblable. Cet extrait médiatique illustre la façon dont les choix discursifs, narratifs et lexicaux des médias peuvent contribuer à la construction de représentations sociales en jouant sur les émotions collectives et les orientations politiques du lectorat³⁵⁰. Et on peut questionner cette façon de présenter un événement à l'aune de la lecture que Franck Johannès fait des médias en France. Selon lui, ce n'est pas le média qui vient différencier le contenu publié, mais plutôt la forme que prend ce contenu : les articles couvrant l'actualité ne varient pas nécessairement en ce qu'ils viendraient relater des faits, tandis que les chroniques, là, viendraient davantage représenter des opinions.

« Si on regarde le cas du Figaaro, les comptes rendus du journaliste du Figaro, qui est à l'audience que je vois tous les jours, sont parfaitement corrects, alors il écrit comme il écrit et chacun a son style, mais sur le fond, il n'y a rien à redire. La couverture du Figaro et celle du Parisien, de Libération et du Monde de Mediapart est à peu près la même. »³⁵¹

Le journaliste fait référence au contenu médiatique au sujet du procès de Nicolas Sarkozy de 2026. Il y côtoie différents journalistes. Le contenu de chaque média est, selon Franck Johannès, le même dans le fond, avec des variations sur la forme, le style. Les mêmes faits seraient relatés sans réelle distinction en fonction du média. Ce ne serait que dans les éditoriaux que les différences, notamment politiques, se feraient sentir :

« En revanche dans le Figaro après, il y a des éditorialistes, qui sont dans leurs petits bureaux, qui sont les chefs, qui font des éditos, et qui disent, oui il n'a rien fait Sarkozy, etc. Donc j'imagine, il faudrait vérifier, mais ça vous pouvez le faire vous en retrouvant un peu l'article dans le temps, mais il y a toujours une grande marge, entre ce que fait le journaliste de base, ce qu'il raconte factuellement, et par ailleurs, le ton du journal. »³⁵²

Or, dans l'exemple étudié auparavant, c'est pourtant un article de presse et non un éditorial dont il est question. Pourtant, si les procédés argumentatifs utilisés pour faire passer un message, une lecture, une interprétation du sujet, peuvent sembler moins conséquents, moins directs que dans

350 Just, M., Kern, M., & Norris, P. (2003). *Framing terrorism: The news media, the government, and the public*. Routledge.

351 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

352 Ibid

certaines chroniques, dans certains éditoriaux, on peut tout de même saisir des appréciations, des lectures du fait, dans le but de faire adhérer le lectorat à un message, une interprétation des faits.

Les procédés de comparaison contribuent également à légitimer une qualification. *Le Monde* fait mention d'« ex-figures du terrorisme des années 1980 »³⁵³ pour désigner Georges Ibrahim Abdallah ainsi que Régis Schleicher, ancien membre d'Action directe. Georges Ibrahim Abdallah est d'ailleurs régulièrement mis en comparaison avec des membres d'Action Directe ainsi que des personnes ayant commis actes qualifiés de terroristes. Stéphane Durand-Souffland rapproche Georges Ibrahim Abdallah de Klaus Barbie, une comparaison disqualifiante, qui l'inscrit dans la catégorie des criminels les plus universellement condamnés. Cette comparaison est très présente dans le corpus, en raison notamment de l'avocat de Georges Ibrahim Abdallah de février 1987 à août 2013, Jacques Vergès, qui était également celui de Klaus Barbie. Sont ainsi mises en comparaison « l'affaire Barbie »³⁵⁴ et « l'affaire Abdallah »³⁵⁵. En raison des profils qu'il défendait, cet avocat était surnommé l'« [a]vocat des causes extrêmes »³⁵⁶, l'« avocat du diable »³⁵⁷, contribuant à construire une représentation négative des personnes défendues par cet avocat, par la comparaison et la généralisation d'un groupe.

La comparaison semble permettre deux choses : premièrement, elle facilite la distanciation émotionnelle face à la personne de Georges Ibrahim Abdallah en le reléguant aux mêmes rangs que des personnalités désavouées de la société, à l'instar de « Klaus Barbie »³⁵⁸. Deuxièmement, cette comparaison permet de souligner la singularité, l'« exception »³⁵⁹ de la situation de Georges Ibrahim Abdallah en comparant notamment les décisions de justice à son égard ainsi que celles rendues pour d'autres, dont les actes s'apparenteraient à ceux de Georges Ibrahim Abdallah :

« Il y a une exception Abdallah. Les quatre principaux responsables du groupe terroriste d'extrême gauche Action directe (Joëlle Aubron, George Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan), condamnés à la perpétuité en 1989 pour l'assassinat du général

353 s. a. (2002, 18 mars). Remise en liberté refusée à deux ex-figures du terrorisme. *Le Monde*.

354 s. a. (1987, 24 février). Georges Ibrahim Abdallah aux assises de Paris. Un président tranquille entre deux avocats pugnaces. *Le Monde*.

355 Ibid

356 Le fol, S. (2001, 13 février). Vergès : « Mon gros péché : le mépris ». *Le Figaro*.

357 Ibid

358 Extrait de l'entretien avec Stéphane Durand-Souffland.

359 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

Audran et du PDG de Renault Georges Besse, ont tous été élargis entre 2004 et 2011. L'Iranien Ali Vakili Rad, l'un des tueurs de Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah d'Iran, égorgé et décapité à son domicile de Suresnes (Hauts-de-Seine) en 1991, a été libéré en 2010, dans un donnant-donnant avec Téhéran. Idem pour le Libanais Anis Naccache, qui avait échoué à tuer ce même Bakhtiar en 1980, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), une opération qui avait coûté la vie à deux citoyens français. »³⁶⁰

En mettant en série ces libérations, l'article ne banalise pas les actes de Georges Ibrahim Abdallah, mais interroge, par contraste, la singularité de son maintien en détention, un procédé de comparaison qui, cette fois, tend à légitimer sa demande de libération plutôt qu'à disqualifier sa personne. En rapprochant Georges Ibrahim Abdallah d'Action directe, de Carlos ou encore de Klaus Barbie, les journalistes ne cherchent pas seulement à fournir un élément de contexte. Ils et elles inscrivent son cas dans un univers de références déjà familier au lectorat. La comparaison fonctionne alors comme un raccourci interprétatif : elle mobilise des catégories déjà stabilisées dans l'espace public afin d'orienter la lecture de la situation présente.

Un troisième procédé réside dans la restitution, ou l'absence de restitution, de l'auto-désignation de Georges Ibrahim Abdallah lui-même. Face à la juge Yvette Vilvert, qui catégorise Georges Ibrahim Abdallah comme « chef des FARL »³⁶¹ lors de son procès du 5 juillet 1986, avant d'émettre une appréciation personnelle sur ses choix, ses fréquentations et sur la prononciation jugée non évidente de l'acronyme FARL, il répond directement : « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant. On est dans des camps différents »³⁶², afin de proposer sa lecture de la situation et de sa propre personne. Autrement dit, Georges Ibrahim Abdallah tente de définir lui-même la catégorie dans laquelle il souhaite être inscrit. Cette réponse, rapportée entre guillemets par *Le Monde*, constitue l'une des rares occurrences des articles datant des années 1980 et 1990 du corpus où sa propre parole vient concurrencer directement la qualification institutionnelle. Même si n'est pas le média qui affirme qu'il est militant, il rapporte que Georges Ibrahim Abdallah se considère ainsi, la mise en titre des propos de Georges Ibrahim Abdallah (Figure 9) constitue un élément asynchrone³⁶³ qui ne suit pas le reste des tendances des productions médiatiques de cette période au sein du corpus où la restitution de sa parole est presque inexistante.

360 Ibid

361 Ibid

362 Ibid

363 Champagne, P. (2000). L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403–426.
<https://doi.org/10.3406/reso.2000.2231>

" Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant "

La justice française n'avait pas à connaître la situation des otages français de Beyrouth, mais leur sort peut dépendre du jugement qui sera prononcé à l'encontre du chef révolutionnaire libanais.

Par JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Publié le 05 juillet 1986 à 00h00, modifié le 05 juillet 1986 à 00h00 · 🕒 Lecture 8 min.

Figure 9: Capture d'écran de l'article « « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant » », *Le Monde*, 5 juillet 1986, Jean-Marc Théolleyre

Ce procédé de restitution des propos utilisés par Georges Ibrahim Abdallah pour se présenter s'opère également chez *Libération* : « Ce barbu inconnu se présente comme «un révolutionnaire internationaliste arabe», un adversaire d'Israël qui occupe le Sud Liban, et de l'Amérique qui soutient les sionistes »³⁶⁴. Après l'avoir désigné par des traits physiques stéréotypés³⁶⁵ mobilisant la représentation de la « figure de l'homme barbu »³⁶⁶, le média reprend les propos de Georges Ibrahim Abdallah qui sont du registre idéologique militant, avant de rappeler des faits reprochés au groupe des FARL auquel il appartient : « Son groupe armé, les Farl, a déjà revendiqué deux assassinats de diplomates à Paris, un attaché militaire américain et un secrétaire de l'ambassade d'Israël »³⁶⁷. La journaliste restitue les propos par lesquels Georges Ibrahim Abdallah se définit lui-même : « un révolutionnaire internationaliste arabe »³⁶⁸, mais titre son article, sans guillemets cette fois, « La déchirure de l'avocat du terroriste Georges Ibrahim Abdallah ». La coexistence, au sein d'un même texte, d'une auto-désignation entre guillemets et d'une hétéro-désignation sans guillemets illustre ce que Philippe de Grosbois analyse comme une fonction distanciatrice des guillemets : ceux-ci fonctionnent comme des « gants blancs »³⁶⁹ que le ou la journaliste retire ou remet selon qu'il ou elle endosse ou non la catégorie employée. L'utilisation de guillemets dans un article médiatique relève d'un « choix rédactionnel »³⁷⁰ visant à réduire la charge émotionnelle de l'article car cela crée une « une sorte de distance par rapport aux mots employés »³⁷¹. Le cas de figure où Georges Ibrahim Abdallah est catégorisé comme terroriste sans guillemets laisse moins de place à l'interprétation car il affirme que c'est ce qu'il est, contrairement aux cas où les guillemets

364 Tourancheau, P. (2001, 20 juillet). La déchirure de l'avocat. *Libération*.

365 Goffman, E. (1977). La ritualisation de la féminité. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Minuit.

366 Zamit, F. (2011). Le monde arabe au prisme du journal *Le Monde* Du stéréotype au préjugé. *L'autre*, 12(1), 30-40. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/lautr.034.0030>.

367 Ibid

368

369 De Grosbois, P. (2022, 5 mai). La collision des récits : Le journalisme face à la désinformation. *Questions de communication*, 43(1). Éd. Écosociété.

370 Ibid

371 Ibid

permettent de montrer que cette qualification est faite par une autorité, comme c'est le cas lorsque l'État d'Israël qualifie Georges Ibrahim Abdallah de terroriste (Figure 10).

«Regret» d'Israël, «satisfaction» du Liban

De son côté, Israël a dit «regretter» cette décision. Georges Abdallah est un «terroriste responsable des meurtres du diplomate israélien Yaacov Bar Siman Tov, tué sous les yeux de sa femme et de sa fille, et du diplomate américain Charles Ray. De tels terroristes, ennemis du monde libre, devraient passer leur vie en prison», écrit l'ambassade dans un communiqué.

Figure 10: Capture d'écran de l'article « La justice française ordonne la libération du militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah », Le Figaro, 17 juillet 2025



Georges Ibrahim Abdallah, dans sa cellule de la prison de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), le 17 juillet 2025. VALENTINE CHAPUIS / AFP

Il a quitté sa prison en voiture, vendredi 25 juillet à 3 h 40 du matin, et la France par avion, par le vol Air France 564, à 9 h 30 le même jour. Georges Ibrahim Abdallah a été libéré de prison et expulsé de France vers le Liban, son pays d'origine, après plus de quatre décennies de détention, qui font de lui l'un des plus anciens détenus de France et d'Europe.

Figure 11: Capture d'écran de l'article « Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant », Le Monde, 26 juillet 2025.

En juillet 2025, plusieurs articles reprenant les propos de Georges Ibrahim Abdallah ont été publiés. Ils reprennent pour beaucoup ses revendications ainsi que son ressenti sur la situation géopolitique actuelle, ses émotions. Par exemple, dans cet article du *Monde* (Figure 11), les propos de Georges Ibrahim Abdallah, qualifié de « prisonnier »³⁷², de « l'un des plus anciens détenus de France et d'Europe »³⁷³ à propos de ses conditions de détention sont retranscrits : « Oui, la détention est un

régime très dur. Mais j'ai pu résister en affirmant mon statut de militant, soutenu par des gens qui inscrivent leurs luttes dans le quotidien »³⁷⁴. La restitution de ses propos, et notamment de ses

372 s. a. (2025, 26 juillet). Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant ». *Le Monde*.

373 Ibid

374 Ayad, C. Gagnebet. P. (2025, 26 juillet). Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant ». *Le Monde*.

revendications est également reprise dans *Le Figaro* : « Les enfants de Palestine meurent de faim alors que les millions d'Arabes les regardent en spectateurs [...] La résistance doit se poursuivre et s'intensifier ». La place accordée aux mots de Georges Ibrahim Abdallah grandit au fil des années, au sein des trois médias. Elle est quasiment inexistante dans les années 1980 et 1990, tandis qu'elle est assez importante au moment de sa libération en 2025. Cela peut s'expliquer par le contexte de son arrestation, où se structurait un appareil judiciaire de lutte antiterroriste d'exception³⁷⁵ qui faisait subir aux accusé·es une logique de criminalisation pure et où les médias reprenaient presque exclusivement les récits des sources policières et étatiques, la parole de l'accusé·e était neutralisée, disqualifiée, rendant ses mots inexistant dans l'espace public. Georges Marion, journaliste ayant co-écrit de nombreux articles avec Plenel³⁷⁶ dans les années 1980 au sujet de Georges Ibrahim Abdallah a d'ailleurs reconnu une certaine dépendance trop importante à une source policière³⁷⁷.

3. Le pouvoir de nommer : une lutte définitionnelle permanente

Les éléments développés jusqu'à présent permettent de comprendre que Georges Ibrahim Abdallah n'est pas catégorisé comme terroriste dans les années 1980, 1990 puis comme militant dans les années 2000 et comme un homme vieillissant suscitant l'empathie dans les années 2020. Si les cadrages évoluent - les années 1980 sont marquées par une représentation déshumanisante de Georges Ibrahim Abdallah, où ses propos sont très peu relayés dans les médias, tandis que cette représentation tend à être concurrencée par les cadrages humanisant dans les années 2020 sans pour autant que ces derniers soient les seuls existant - ces figures coexistent. Je me rends compte en consultant le corpus de presse ainsi qu'en réalisant des entretiens que la catégorisation de Georges Ibrahim Abdallah n'est pas figée. Il n'y a pas une lecture homogène de ce qu'il représente et de ce qu'il est. Cela varie en fonction de l'acteur·ice qui le désigne, mais aussi de la période pendant laquelle cette désignation est faite, même si les processus de construction de la figure de Georges Ibrahim Abdallah coexistent au sein des mêmes périodes. Même lorsque les personnes le désignant proviennent d'un même média et s'expriment durant la même période, il n'y a pas de consensus sur ce qu'est Georges Ibrahim Abdallah dans l'espace public. Se superposent des qualifications de sa

375 Mégie, A. (2021). L'invention d'une justice « ordinaire spécialisée » : les procès terroristes des années 1980, d'Action directe à Georges Ibrahim Abdallah ». *Revue Histoire Politique*, 45.

376 Je n'ai pas pu réaliser d'entretien Georges Marion et Edwy Plenel. Au vu du grand nombre d'articles qu'ils ont rédigé au sein de mon corpus, il aurait été d'un très grand intérêt de les rencontrer. J'ai essayé de rentrer en contact avec eux, notamment par le biais de journalistes participant à la recherche, en vain. Il convient de rappeler qu'Edwy Plenel ne s'est presque jamais exprimé sur le sujet et a refusé de témoigner dans le film documentaire de Pierre Carles, il était donc peu probable qu'il réponde à mes messages et accepte de s'entretenir avec moi.

377 Carles, P. [Réalisateur]. (2026). *L'Affaire Abdallah* [Film]. C-P Productions.

personne : par exemple, la représentation de Georges Ibrahim Abdallah comme un militant n'est pas exclusive à sa représentation comme terroriste. Des articles de médias peuvent restituer les propos où il se décrit comme militant et ensuite l'ériger en figure du terrorisme. De plus, des journalistes le considèrent également comme militant et terroriste à la fois : « Pour moi, ça reste quand même un terroriste qui a tué des gens et qui a été condamné et qui a purgé sa peine et qu'il fallait qu'il soit libéré. Pour moi, c'est un militant palestinien, mais terroriste aussi »³⁷⁸.

Les différents procédés utilisés par les médias pour concourir à la construction d'une figure sociale ne se stabilisent jamais en une définition consensuelle de Georges Ibrahim Abdallah. Il demeure au contraire l'objet d'une lutte définitionnelle permanente, au sens où l'entendent Gilbert et Henry³⁷⁹ : un processus s'apparentant à une lutte de pouvoir où différents acteurs sociaux mobilisent des ressources argumentatives concurrentes pour imposer leur propre sens, cadrage, délimitation ou catégorisation d'un problème public ou social, chaque catégorisation engageant des registres de légitimité distincts. Cette notion prolonge celle de construction des problèmes publics développée par Gusfield, selon laquelle la définition d'un problème, ou, ici, d'une personne, résulte toujours d'un travail de qualification opéré par des acteurs en concurrence, et non d'un donné objectif. Un problème n'est pas une situation objective mais relève d'une « démarche d'ordre cognitif et/ou normatif au cours de laquelle un acteur définit une situation comme *devant* ou *pouvant* être différente de ce qu'elle est dans la réalité »³⁸⁰

Le désaccord entre Ayad et Gagnebet, tous deux journalistes au *Monde*, sur le statut de « prisonnier politique » de Georges Ibrahim Abdallah, illustre nettement cette lutte. Pour Ayad :

« Je ne partage pas l'idée que Georges Ibrahim Abdallah est un prisonnier politique. Je suis désolé, il n'y a pas de prisonniers politiques en France. Un prisonnier politique, c'est quelqu'un qui est emprisonné pour ses opinions. Georges Ibrahim Abdallah, il a été condamné non pas pour ses opinions, mais pour sa complicité dans la mort de Bartov et [de] Charles Ray. »

Pour Philippe Gagnebet, au contraire : « on ne peut pas laisser en prison des gens, des prisonniers politiques, qui ont un statut de prisonnier politique, crever en prison [...]. On n'est pas en

378 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

379 Gilbert, C. & Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53. Éditions Ophrys.

380 Ibid

Russie, quoi. » Ce désaccord ne porte pas sur les faits eux-mêmes, les deux journalistes s'accordent sur le déroulement du procès, mais sur le critère retenu pour qualifier une détention de politique : la nature de l'acte reproché pour Christophe Ayad, la durée et les conditions de la détention pour Philippe Gagnebet. Ce désaccord fait directement écho à la définition proposée par la Résolution 1900 du Conseil de l'Europe³⁸¹, qui reconnaît précisément ces deux critères : irrégularité procédurale liée à des motivations politiques, ou disproportion manifeste de la détention, sans les hiérarchiser, laissant ainsi ouverte la possibilité de lectures concurrentes telles que celles de Christophe Ayad et de Philippe Gagnebet. De plus, ce désaccord permet de comprendre que les journalistes au sein d'un même média n'ont pas des représentations et considérations homogènes et similaires. Cela peut influencer ce qui est écrit dans les articles médiatiques et expliquer des cadrages différents voire contradictoires au sein d'un même média. Elle prouve que la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah fait débat et sa représentation n'est pas consensuelle, y compris pour des journalistes du même média.

Cette lutte ne se joue pas uniquement entre acteurs distincts : elle traverse parfois un même énonciateur. Franck Johannès résume ainsi sa position, en une phrase qui tient ensemble deux qualifications que l'on pourrait croire exclusives : « pour moi, c'est un militant palestinien, mais terroriste aussi ». Christophe Ayad nuance de façon similaire sa propre position sur le terme « militant », qu'il accepte tout en le limitant strictement : « c'est un militant politique condamné pour des faits terroristes [...] c'est plus qu'un militant, c'était un clandestin opérationnel qui camouflait son identité pour commettre des actes de type violents sur le sol français ». Le fait qu'un même acteur puisse mobiliser plusieurs qualifications simultanément, sans les percevoir comme contradictoires montre que la qualification politique, ou déviante n'est jamais une propriété intrinsèque de la personne ou de l'acte, mais le résultat d'un travail de désignation sociale, mené au cas par cas, par des groupes qui « créent la déviance en faisant les règles dont l'infraction constitue la déviance »³⁸². Ce même travail de désignation s'accompagne parfois d'un jugement explicite sur l'équité du traitement réservé à Georges Ibrahim Abdallah : Philippe Gagnebet, comparant son cas à celui de Jean-Marc Rouillan, membre d'Action directe libéré quinze ans plus tôt bien qu'ayant revendiqué sept meurtres, conclut que « le traitement d'Abdallah n'était pas équitable », jugement qui, lui aussi, mobilise un critère de comparaison pour disputer la légitimité d'une qualification institutionnelle.

381 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. (2012). *La définition de prisonnier politique* (Rapport Doc. 13011, rapporteur C. Strässer). Conseil de l'Europe.

382 Becker, H. S. (1963). *Outsiders: Studies in the sociology of deviance*. Free Press.

Au sein du corpus, les journalistes restituent fréquemment les prises de parole d'acteur·ices politiques. Ces dernier·ères constituent ainsi l'une des principales sources d'autorité mobilisées dans les articles, contrairement à d'autres acteur·ices, notamment militant·es, dont les propos sont beaucoup plus rarement rapportés. La présence différenciée de ces voix dans le corpus participe dès lors aux conditions de la lutte définitionnelle autour de Georges Ibrahim Abdallah : les médias ne donnent pas une visibilité équivalente aux différents acteur·ices susceptibles de le qualifier. La mobilisation de la figure de Georges Ibrahim Abdallah par les responsables politiques révèle également que sa qualification peut être investie dans des affrontements qui dépassent directement son cas.

Dans un article du *Monde* consacré aux débats parlementaires sur le terrorisme, Jean-Marie Le Pen interpelle ainsi le gouvernement en demandant : « À propos, comment se portent les frères Abdallah ? »³⁸³. La référence à Abdallah intervient ici moins pour discuter de son parcours ou de sa situation que comme une ressource argumentative permettant de mettre en cause l'action de Pasqua et du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme. La figure de Georges Ibrahim Abdallah est ainsi mobilisée dans un affrontement politique pour délégitimer des adversaires et apprécier leur action (Figure 13). En choisissant de restituer cette séquence et de l'inscrire dans un récit centré sur la confrontation entre responsables politiques, *Le Monde* ne se contente pas de rapporter une qualification préexistante. Le journal contribue à cadrer l'affaire Georges Ibrahim Abdallah comme un enjeu susceptible d'être mobilisé dans les conflits politiques. Le cadrage médiatique participe ainsi à la construction de sa figure sociale non seulement par les qualificatifs directement employés à son égard, mais également par les usages et les relations dans lesquels les médias inscrivent sa figure.

383 Biffaud, O. (1986, 21 novembre). Terroriser les socialistes. *Le Monde*.

Il faut ter-ro-ri-ser ! Parodiant le slogan d'une célèbre marque d'eau minérale, M. Charles Pasqua a donné, mercredi 19 novembre lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, une belle illustration de cette spécialité dont il s'est fait le champion. A défaut de " terroriser les terroristes ", le ministre de l'intérieur a terrorisé les députés socialistes. M. Jean-Marie Le Pen lui en a fourni l'occasion.

Sanglé dans un trois pièces gris, le teint halé par un voyage en Extrême-Orient, ce qui l'a conduit à se casser en deux à la mode japonaise face à ses collègues, le chef de file du Front national s'en est pris à MM. Pasqua et Pandraud qui " ne sont pas capables de résoudre un problème aussi vaste " que le terrorisme. Il a dénoncé " les homélies et les exorcismes verbaux de M. Chirac " à qui s'adressait sa question avant de lancer : " Quand allez-vous cesser de parler pour agir, quand cesserez-vous de payer le pays de mots ? " " A propos, comment se portent les frères Abdallah ? ", a conclu, perfide et patelin, M. Le Pen.

Figure 12: Capture d'écran de l'article « Terroriser les socialistes », *Le Monde*, 21 novembre 1986

La mobilisation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah par des acteur·ices politiques peut aussi être utile à ces derniers pour disqualifier leurs adversaires politiques. Cela est visible dans un article du *Figaro* où la lutte définitionnelle apparaît dans la restitution médiatique des réactions suscitées par l'annonce de la libération de Georges Ibrahim Abdallah en juillet 2025. Dans cet article³⁸⁴, *Le Figaro* organise son récit autour de l'opposition entre des prises de parole politiques concurrentes. D'un côté, plusieurs responsables de La France insoumise et du Parti communiste français le présentent comme un « prisonnier politique »³⁸⁵, tandis que Roussel insiste sur les « 40 ans dans les couloirs de l'enfer »³⁸⁶ qu'aurait représentés sa détention. De l'autre, Bardella le désigne comme un « terroriste » et Messiha le qualifie de « terroriste criminel »³⁸⁷. Ces désignations concurrentes ne renvoient pas uniquement à des appréciations différentes d'un même individu : elles construisent des lectures distinctes de son parcours et de sa détention. La qualification de « prisonnier politique »³⁸⁸ met notamment l'accent sur la durée et le caractère contesté de son incarcération, tandis que celle de « terroriste criminel »³⁸⁹ réinscrit prioritairement sa figure dans les actes pour lesquels il a été condamné.

384 Vaissié, E. (2025, 17 juillet). « Un terroriste » : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN. *Le Figaro*.

385 Ibid

386 Ibid

387 Ibid

388 Ibid

389 Ibid

«Un terroriste» : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN

Par Elliott Vaissé

SUIVRE

Publié le 17/07/2025 à 18h02, mis à jour le 01/08/2025 à 10h57

Figure 13: Capture d'écran n°2 de l'article « « Un terroriste » : applaudie par LFI la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN », Le Figaro, 17 juillet 2025, Eliot Vaissé

Toutefois, l'article ne restitue pas ces qualifications de manière neutre ou indifférenciée. Dès son titre : « “Un terroriste” : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN »³⁹⁰, *Le Figaro* sélectionne une qualification particulière pour introduire la séquence et organise ensuite l'article selon une opposition entre « les uns »³⁹¹, qui en feraient « un martyr »³⁹², et « les autres »³⁹³, qui y verraient « un bourreau »³⁹⁴. Le cadrage repose fortement sur une mise en opposition. Le journaliste ne tranche pas explicitement entre ces différentes qualifications, mais leur sélection, leur mise en contraste et leur hiérarchisation participent à un cadrage de l'événement comme une controverse politique autour de la définition même de Georges Ibrahim Abdallah. Les médias participent ainsi à la lutte définitionnelle non seulement en produisant leurs propres qualifications, mais également en déterminant quelles qualifications concurrentes sont rendues visibles, dans quel ordre et à travers quelles oppositions. En restituant et en mettant en scène ces désignations opposées, le traitement médiatique ne se contente pas d'enregistrer un désaccord préexistant : il rend visible et structure la controverse autour des significations concurrentes attribuées à son parcours, à ses actes et à sa détention. La mobilisation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah vient mettre en exergue les disqualifications de leurs paires que certain·es acteur·ices politiques cherchent à réaliser : un tweet de Bardella est reproduit dans l'article (Figure 14) où il dénonce la réjouissance de politicien·nes de La France Insoumise, pour la libération d'un « terroriste »³⁹⁵.

390 Ibid

391 Ibid

392 Ibid

393 Ibid

394 Ibid

395 Ibid

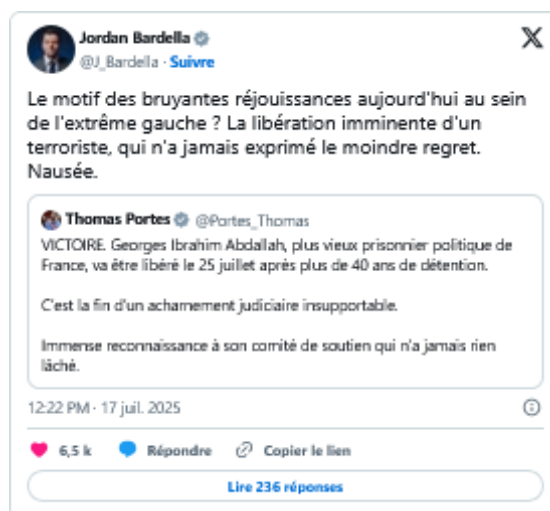


Figure 14: Capture d'écran n°3 de l'article « « Un terroriste » : applaudie par LFI la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN », *Le Figaro*, 17 juillet 2025, Eliot Vaissié

La figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah ne se stabilise donc jamais en une définition unique. Chaque acteur mobilise le degré d'identification qui sert sa propre lecture, ainsi que des procédés qui viennent légitimer la qualification de Georges Ibrahim Abdallah, au sein d'une lutte définitionnelle permanente où nommer Georges Ibrahim Abdallah revient déjà à imposer une interprétation de sa personne. En menant des opérations de cadrage de valeur, les journalistes imposent une lecture d'un phénomène. Tandis que l'usage de comparaisons, l'usage ou non de guillemets permet aux journalistes de choisir quelle qualification ils et elles endossent et laquelle est attribuée à autrui, tandis que la restitution de la parole permet aux journalistes de décider quelle voix est entendue et comment elle l'est. Cette lutte ne s'arrête pas à la qualification de sa personne : elle se prolonge sur le terrain de la qualification de la violence qui lui est associée.

CHAPITRE 7 : LA QUALIFICATION DE LA VIOLENCE : FRONTIÈRES MORALES ET CADRAGES CONCURRENTS

Le premier chapitre d'analyse a montré que la personne de Georges Ibrahim Abdallah fait l'objet d'une lutte définitionnelle permanente. Ce second chapitre d'analyse déplace l'étude de la personne vers ses actes : il ne s'agit pas de déterminer si la violence qui lui est attribuée relève objectivement du terrorisme, de la résistance ou du militantisme, mais de comprendre comment ces différentes interprétations sont produites par les cadrages médiatiques. Trois mécanismes structurent cette qualification de la violence : le choix de contextualiser ou de décontextualiser l'acte lui-même (1), la mobilisation de principes moraux qui bloquent toute reconnaissance politique de la violence (2), et la réactivation de certaines qualifications sous l'effet d'un contexte géopolitique exogène (3).

1. Stratégies de contextualisation et de décontextualisation de l'acte

Contextualiser ou décontextualiser un acte de violence constitue, en soi, une opération de qualification et non un simple choix de longueur ou de style rédactionnel. Lisa Stampnitzky³⁹⁶ montre que ce mécanisme n'est pas propre au cas de Georges Ibrahim Abdallah : il structure l'histoire même de la problématisation du terrorisme et de l'interprétation des actes considérés comme relevant de la violence. Avant les années 1970, les actes de violence politique comme des assassinats, prises d'otages, pouvaient être compris à travers un discours d'insurgence : la violence y était qualifiée de « tactique », rationnelle, parfois légitime, et attribuée davantage à des États qu'à des individus. À partir des années 1970, cette même violence se reproblématise en « terrorisme » : ses auteurs ne sont plus pensés comme des acteurs politiques rationnels mais comme des individus dont les motivations deviennent, selon les mots de Stampnitzky, « pathologiques », contre lesquelles il faudrait mener une guerre plutôt qu'ouvrir une négociation. Ce basculement conceptuel a des « implications politiques majeures »³⁹⁷ : « en passant du vocable de l'insurrection à celui de

396 Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How “terrorism” resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.

397 Lepont, U. (2016). Stampnitzky (Lisa) – Disciplining Terror. How Experts Invented « Terrorism ». *Revue française de science politique*, 66(3), LXVI–LXVI.

terrorisme, les auteurs de ces actes tombent en dehors de toute considération morale ; leurs motivations ne sont même plus examinables. »³⁹⁸

Ce mécanisme général se retrouve, à l'échelle du corpus. Les articles du Monde de septembre 1986, rédigés dans une période marquée par un climat de « peur de tous les gens qu'il y ait une bombe dans le métro [...] il y avait une vraie psychose d'attentats à Paris »³⁹⁹, présentent les faits reprochés à Georges Ibrahim Abdallah comme une menace largement décontextualisée de tout arrière-plan politique. Plusieurs articles ont utilisé le registre de l'émotion : « une grande inquiétude »⁴⁰⁰, transmettant un sentiment d'insécurité auprès du lectorat. « Tel est l'état d'esprit des responsables policiers [...] Ils ne cachent pas leur désarroi devant une nouvelle surenchère terroriste [...] »⁴⁰¹ constituant l'une des « craintes tenaces des responsables policiers »⁴⁰² ainsi qu'un message de menace fantasmé :

*« quelle sera l'attitude du gouvernement dans cette partie de bras de fer où le sort d'un seul homme, détenu en France, Georges Abdallah Ibrahim, est au cœur du chantage terroriste ? Le libérer, malgré les pressions américaines en sens contraire, ou prendre le risque que la capitale ne devienne l'otage des poseurs de bombes ? »*⁴⁰³

Dans l'article du Monde datant du 6 septembre 1986⁴⁰⁴, la description de la violence des actes terroristes vient provoquer « le choc et la panique »⁴⁰⁵ et suscite de fortes « émotions »⁴⁰⁶ et des « images fortes »⁴⁰⁷ qui « fascinent les médias »⁴⁰⁸. Le choix des mots s'apparente à celui d'un feuilleton télévisé ou d'une pièce de théâtre : on s'imagine ce que vont faire les décideur·euses, on utilise des images violentes, menaçantes. S'opère une sorte de schéma s'auto-alimentant où les individus, ayant peur et un sentiment d'insécurité attendent des informations au sujet de l'actualité qui fait débat, qui est menaçante, et les médias, ici *Le Monde*, viennent répondre à cela en désignant un responsable, en mobilisant un cadrage qui implique les émotions des individus puisqu'il répond

398 Ibid

399 Extrait de l'entretien avec Philippe Gagnebet.

400 Plenel, E. (6 septembre 1986). Huit compagnies de CRS en renfort dans la capitale – Consignes de vigilance à la population – Le sort d'Abdallah Ibrahim réexaminé par le gouvernement. *Le Monde*.

401 Ibid

402 Ibid

403 Ibid

404 Ibid

405 Féron, É. (2003). La représentation médiatique du phénomène terroriste : Quelques enseignements du cas nord-irlandais. *Topique*, 83(2), 135-147. <https://doi.org/10.3917/top.083.0135>.

406 Ibid

407 Ibid

408 Ibid

et co-construit la peur et la menace. Ce schéma favorise la reproduction de récits stéréotypés, simplificateurs, sensationnalistes⁴⁰⁹ et non sourcés, dans une logique marchande de faire acheter le journal qui répond à ces émotions tout en les alimentant⁴¹⁰. Ce procédé se remarque également dans des titres hyperboliques (Figure 16+5).

Un sondage CSA-" le Parisien " 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah

Figure 15: Capture d'écran n°1 de l'article « Un sondage CSA - « le Parisien » 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah », *Le Monde*, 5 mars 1987

Le titre de l'article du *Monde* (Figure 15) repose sur la mise en avant d'une donnée chiffrée particulièrement saillante. Le choix d'afficher dès la première page de l'article le chiffre de « 78 % » contribue à présenter la condamnation non seulement comme une décision judiciaire, mais également comme un événement faisant l'objet d'une adhésion largement majoritaire au sein de la population française. La quantification donne ainsi une apparence de visibilité et de force à l'opinion majoritaire, en transformant les résultats d'un sondage réalisé auprès d'un échantillon de mille personnes en une affirmation portant, dans le titre, sur « les Français ». L'usage de la statistique cherche à établir un état des lieux du point de vue, de l'opinion des « Français » de façon neutre alors qu'en réalité, cela relève d'une fonction « politique »⁴¹¹ en imposant « l'illusion qu'il existe une opinion comme sommation »⁴¹² mesurant une réalité objective. En additionnant des avis isolés, est construite une opinion publique pouvant servir les intérêts de dirigeant·es ou des personnes qui publient ces chiffres. Sans pour autant prétendre deviner les intentions derrière la publication de ce sondage, il est possible d'envisager que cette dernière a pu contribuer à justifier et la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah auprès de la population française, et donc à adhérer aux décisions judiciaires de la configuration politique en place.

Le choix de titrer cet article de la sorte participe également à une opération de décontextualisation. L'article ne revient pas sur les faits ayant conduit à la condamnation, ni sur la trajectoire de Georges Ibrahim Abdallah, ni sur les motivations qu'il revendiquait, ni sur le contexte historique et géopolitique dans lequel son engagement s'inscrivait. Le centre de gravité du récit est

409 Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Éditions Liber/Raisons d'agir.

410 Ibid

411 Bourdieu, P. (1973). *L'opinion publique n'existe pas*. Les Temps Modernes.

412 Ibid

ainsi déplacé : plutôt que de s'interroger sur les circonstances et les significations susceptibles d'être attribuées aux actes, l'article organise l'information autour de la réception de la décision judiciaire par l'opinion publique. L'article, en étant titré ainsi, oriente le lectorat davantage vers la question de l'approbation de la condamnation par l'opinion publique que vers la compréhension des actes et de la trajectoire de Georges Ibrahim Abdallah.

Dans leur grande majorité (78 %), les Français sont satisfaits de l'arrêt rendu par la cour d'assises de Paris à l'endroit de Georges Ibrahim Abdallah, qu'ils se reconnaissent socialistes (81 %) ou proches de la majorité (85 %). Tel est l'un des résultats du sondage CSA- le Parisien, publié le 4 mars et réalisé auprès d'un échantillon de mille personnes dès le 2 mars.

Cette satisfaction se double d'un appel à la fermeté, 60 % des sondés considèrent que le président de la République ne devrait pas user de son droit de grâce pour éviter de nouveaux attentats (65 % d'hommes, 54 % de femmes). De même, 86 % des personnes consultées estiment que, face au terrorisme, la fermeté est la meilleure solution (97 % des adhérents du Front national, 73 % des communistes).

Enfin, 46 % des Français refuseraient la libération des terroristes détenus dans les prisons françaises, même si cela pouvait permettre une issue heureuse pour les otages français retenus au Liban, contre 41 % qui seraient favorables à un tel " échange " (13 % ne se prononcent pas).

/#FIELD

Le Monde

Figure 16: Capture d'écran n°2 de l'article « Un sondage CSA - « le Parisien » 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah », Le Monde, 5 mars 1987

Cette décontextualisation se prolonge dans l'association établie entre l'approbation de la condamnation et un « appel à la fermeté »⁴¹³ face au terrorisme (Figure 17). La singularité de l'affaire est alors subsumée sous une problématique plus générale de sécurité : les résultats relatifs à Georges Ibrahim Abdallah côtoient des questions portant sur le droit de grâce, les attentats et l'éventuelle libération de « terroristes » détenus en échange d'otages. L'acte et la figure sociale qui lui est associée sont ainsi intégrés dans un cadre d'interprétation où la question principale devient celle de la réponse à apporter au terrorisme. Ce qui est laissé hors champ, les conditions historiques et géopolitiques dans lesquelles s'inscrit son parcours, aurait pourtant pu conduire le lecteur à envisager d'autres dimensions de l'affaire.

⁴¹³ (1987, 5 mars). Un sondage CSA - « le Parisien » 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah. *Le Monde*.

Il convient néanmoins de ne pas déduire de cette absence que *Le Monde* chercherait nécessairement à dissimuler ces éléments. L'analyse porte ici sur les effets du cadrage et non sur une intention supposée du journaliste. Décontextualiser consiste, dans ce cas, moins à supprimer volontairement une information qu'à organiser le récit autour d'un point d'entrée qui rend certains éléments centraux et en laisse d'autres hors du cadre. La médiatisation du sondage transforme ainsi la condamnation en un événement d'opinion : conformément à l'analyse de Patrick Champagne, la mise en forme de l'information sélectionne et hiérarchise les éléments susceptibles de rendre l'événement visible et de « susciter l'intérêt » du public. La donnée de « 78 % », particulièrement saillante, devient alors le point d'accès privilégié à l'affaire.

Cette décontextualisation peut ainsi servir à donner l'illusion d'une sorte d'unité nationale au sein de la population. La majorité abonderait dans le même sens que les décisions du gouvernement. Cela légitimerait donc les actions du gouvernement. Un autre exemple confirme cela puisque dans l'article du Monde du 16 septembre 1986 (Figure 18), le cadrage donne à apprécier l'action du gouvernement comme relevant d'une fermeté, une action réfléchie. Tandis que l'action de Georges Ibrahim Abdallah et des FARL auquel il est associé n'est pas contextualisé. Ne sont encore une fois pas mentionnées leurs idéologies, leurs revendications, le contexte géopolitique dans lequel s'inscrivent leurs actes. Ils sont renvoyés à un état primitif, en proie à une « folie meurtrière »⁴¹⁴, donc n'étant pas maîtres d'eux-mêmes mais subissant leur folie.

M. Jacques Chirac a dit vrai. Les terroristes, a-t-il expliqué dimanche soir au " Grand Jury RTL-le Monde ", " aboutissent très exactement au résultat inverse de celui qu'ils cherchent. Plus ils se manifestent et plus la rigueur sera grande à l'égard des leurs (...). Plus il y a pression sur l'opinion publique française, plus le gouvernement renforce sa fermeté et sa fermeture à toute espèce de discussion quelle qu'elle soit ".

C'est en effet exactement ce qui s'est passé ces dernières semaines. Face à la folie meurtrière des amis de Georges Ibrahim Abdallah, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) détenu en France, le gouvernement a opté pour la fermeté après avoir tenté, dans un premier temps, de lever l'hypothèque terroriste par des habiletés judiciaires ou diplomatiques.

Figure 17: Capture d'écran de l'article « L'escalade de la fermeté », *Le Monde*, 16 septembre 1986, Edwy Plenel

414 Plenel, E. (1986, 16 septembre). L'escalade de la fermeté. *Le Monde*.

La décontextualisation participe ainsi directement à la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. Sans que le journal ait besoin de le redéfinir explicitement, sa figure sociale apparaît principalement à travers une condamnation largement approuvée et une exigence collective de fermeté face au terrorisme. Le cadrage médiatique ne construit donc pas uniquement cette figure par les qualificatifs directement employés à son égard ; il la construit également en déterminant quels éléments doivent être connus pour interpréter son parcours et lesquels peuvent rester hors champ.

À l'inverse, plusieurs articles datant de 2024 et 2025 recontextualisent davantage le contexte géopolitique dans lequel s'inscrit cette affaire, décrivant longuement le parcours de Georges Ibrahim Abdallah dans l'histoire du Liban (Figure 19), des Fractions armées révolutionnaires libanaises et du conflit israélo-palestinien (Figure 20), le présentant comme un « militant marxiste propalestinien ». Cette différence de traitement, à quarante ans de distance, ne relève pas d'un simple enrichissement documentaire : elle correspond à un choix de sélection et de mise en saillance de certains aspects de la réalité plutôt que d'autres, produisant deux figures sociales incompatibles à partir des mêmes faits reprochés.

L'ancien prisonnier retrouve un Liban à la fois immuable et changé depuis son départ du pays, au début des années 1980. Les fractures de la société, celles-là mêmes qui ont alimenté la guerre civile (1975-1990), sont toujours là – les premiers mots de Georges Abdallah, à Kobayat, ont d'ailleurs été pour « l'unité » du Liban. L'armée israélienne, qui contrôle aujourd'hui cinq points du territoire libanais, à la frontière avec l'Etat hébreu, a occupé le sud du Liban de façon presque ininterrompue entre 1978 et 2000. C'est dans ce contexte que les FARL avaient décidé de s'attaquer à Israël et à son allié américain sur le territoire européen.

Figure 18: Capture d'écran n°1 de l'article « Liban : à Kobayat, le village familial de Georges Abdallah, l'épilogue d'un combat de vingt-cinq années », Le Monde, 26 juillet 2025, Laure Stephan

Mais désormais, les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, et leurs alliés arabes, ainsi que des partis libanais, réclament le désarmement de toute faction opposée à Israël, du Hezbollah pro-iranien aux groupes palestiniens. La gauche libanaise anti-impérialiste, dont Georges Ibrahim Abdallah fut un jeune militant et dont il est devenu un symbole, est aujourd'hui faible.

Figure 19: Capture d'écran n°2 de l'article « Liban : à Kobayat, le village familial de Georges Abdallah, l'épilogue d'un combat de vingt-cinq années », Le Monde, 26 juillet 2025, Laure Stephan

Cependant, il serait trop réducteur de considérer que les articles des années 1980 et 1990 ont tendance à décontextualiser les actes violents et à mobiliser des cadrages émotionnels tandis que ceux des années 2020 tendent davantage à contextualiser ces actes dans un cadre géopolitique complet. De nombreux articles datant des années 2020 contextualisent la décision libération de Georges Ibrahim Abdallah en présentant les détails de l'affaire, sans parler du contexte géopolitique pour autant. De plus, des articles des années 1990 contextualisent certaines actions de Georges Ibrahim Abdallah dans un cadrage très négatif, contribuant à stigmatiser le « monde arabo-musulman »⁴¹⁵ :

*« Depuis une quinzaine d'années, la violence "exportée" sur le territoire français est venue presque exclusivement du monde arabo-musulman, qu'il s'agisse des problèmes liés à la guerre du Liban, au conflit Iran-Irak, à la Libye, à la Syrie ou à l'Algérie. Si les années 70 furent celles des grands attentats palestiniens, les années 1980 furent celles d'un "terrorisme laïc" où nationalistes arabes, baasistes, Libyens, Syriens, Iraniens... ainsi que Carlos, pouvaient agir. "Ce terrorisme proche-oriental semble rangé des voitures", remarquait hier un diplomate qui ne croit pas davantage à une opération du Hamas palestinien à l'occasion du voyage d'Arafat à Paris. »*⁴¹⁶

Cette réflexion permet d'interroger le rôle du contexte dans la construction médiatique de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. En effet, le sens attribué aux actes ne réside pas uniquement dans leur matérialité, mais dépend également du cadre dans lequel ils sont insérés pour être rendus intelligibles. Selon que les articles rappellent les assassinats pour lesquels Abdallah a été condamné en les isolant de leur environnement historique, ou qu'ils les inscrivent dans l'histoire de la guerre civile libanaise, des conflits au Moyen-Orient et de son engagement en faveur de la cause palestinienne, ils ne proposent pas les mêmes conditions d'interprétation de sa trajectoire. Il ne s'agit pas, pour autant, d'opposer une contextualisation qui révélerait une prétendue vérité de l'acte à une décontextualisation qui la dissimulerait. Les deux constituent des opérations de cadrage : chacune sélectionne les éléments jugés pertinents et établit des relations particulières entre les faits.

415 Garçon, J. Grundsmann, P. Laske, K. Soule, V. (1995, 27 juillet). Les pistes privilégiées et les autres. Les seuls où la France se trouve en première ligne sont l'Algérie et la Bosnie. *Libération*.

416 Ibid

La différence réside dans ce qui est rendu visible comme nécessaire à la compréhension de l'acte. La décontextualisation tend à isoler les actes de violence de certaines des conditions historiques, géopolitiques ou biographiques susceptibles d'être mobilisées pour leur donner une signification. L'attention peut alors se concentrer sur les actes eux-mêmes, leurs victimes ou leur qualification judiciaire. À l'inverse, la contextualisation élargit le cadre d'interprétation en réintroduisant des éléments permettant de situer l'action dans une trajectoire et dans un environnement historique donné. Dans les deux cas, le cadrage ne dit donc pas seulement ce qui s'est produit : il contribue à définir à partir de quels éléments le lecteur doit comprendre ce qui s'est produit et, par conséquent, la figure de celui qui en est associé.

2. La frontière morale : entre dissociation de la cause et des moyens et le refus de la transmutation

Cela vient éclaircir la façon dont la figure de Georges Ibrahim Abdallah est discutée, dans une lutte définitionnelle où la transmutation de figure est refusée par certains acteurs qui dissocient la cause des moyens utilisés pour défendre cette dernière.

Pour Guillaume Denoix de Saint-Marc, cette limite s'énonce clairement :

« Voilà c'est l'utilisation de la violence pour... c'est là où est ma limite. Et c'est à titre là qu'on avait fait cette tribune, puisqu'il ne s'agissait pas du tout d'aller dans le fond du dossier, mais simplement il n'était pas acceptable qu'une personne condamnée pour terrorisme, puisse être fait citoyen d'honneur. Là, on crée la confusion des genres, la confusion des choses. Une personne est responsable de ses actes, et on ne peut pas d'un seul coup euh, voilà, glorifier quelqu'un qui a été condamné pour terrorisme. Voilà, c'était vraiment la limite. »⁴¹⁷

Ce refus de la violence ne repose pas sur un rejet des causes défendues, mais sur un principe de dissociation entre la cause et les moyens employés pour la défendre. Franck Johannès l'exprime à propos du conflit israélo-palestinien :

417 Extrait de l'entretien réalisé avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

« je ne peux pas dire que tout en étant effectivement sensible, comme tout journal, à la cause palestinienne, le passage au terrorisme, l'assassinat des athlètes israéliens à Munich, tout ça, me choquait, évidemment, parce que, voilà, je suis par définition contre la peine de mort, et donc, en plus, je ne suis pas bien sûr que tout ça ait fait vraiment, vraiment avancer la cause, à chaque fois [...] On n'a pas le droit de tuer quelqu'un, je pense, sauf dans une guerre symétrique. Mais ce n'est pas la même chose de tuer un type à Paris que de se battre en Palestine. Je comprends tout à fait que les Palestiniens se battent, et surtout avec ce qui se passe en Palestine en ce moment. Mais ce n'est pas la même chose d'être en Ukraine et de se battre contre les Russes et de tuer un diplomate à Paris. Je pense que ce n'est pas la même chose. »⁴¹⁸.

Le rejet du recours à la violence se double ici d'un doute quant à son efficacité même pour la cause qu'elle prétend servir :

« Je trouve qu'il est d'une rigidité effarante, que euh son son son discours sur la résistance, je trouve non seulement inefficace, mais contre-productif, euh que sa vision des choses engendre, ne fait qu'engendrer du conflit et n'a fait que reculer la cause palestinienne, qui euh si on on veut le conflit, ben en fait euh faut être malin et on se retrouve face à des gens, enfin, je ne dis pas que le conflit n'est pas nécessaire dans certains cas, mais euh à chaque fois que euh le conflit armé a été engagé contre Israël, euh la la cause des des Arabes et en particulier des Palestiniens, n'a fait que reculer. »⁴¹⁹

Guillaume Denoix de Saint-Marc formule ce même principe de façon plus catégorique : pour lui, il existe une « séparation complète entre la cause défendue et les actes »⁴²⁰. La cause « ne nous importe pas »⁴²¹, précise-t-il, même lorsque « très souvent c'est des causes tout à fait nobles »⁴²². Il illustre sa position en prenant l'exemple de l'attentat du Milk-Bar : la cause de l'indépendance algérienne vis-à-vis de l'État colonial français est qualifiée de « tout à fait légitime

418 Extrait de l'entretien réalisé avec Franck Johannès.

419 Extrait de l'entretien réalisé avec Christophe Ayad.

420 Extrait de l'entretien réalisé avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

421 Ibid

422 Ibid

»⁴²³, mais pas les moyens employés par le Front de Libération Nationale pour la défendre : « par contre de mettre une bombe chez un glacier, quand des enfants un dimanche viennent manger des glaces, ça c'est un acte de terrorisme. Vous voyez ce que je veux dire ? Je dissocie la cause de l'action »⁴²⁴.

C'est au nom de ce principe de dissociation que Guillaume Denoix de Saint-Marc disqualifie l'acte et la personne de Georges Ibrahim Abdallah, qu'il considère comme « out of the game pour toujours »⁴²⁵. Le recours à la violence, quelle que soit la « noblesse »⁴²⁶ de la cause invoquée, place ainsi son auteur dans une position de culpabilité indéfendable : par cet acte, le défenseur d'une cause pourtant légitime se trouve disqualifié « pour toujours »⁴²⁷.

Cette conception fait de l'auteur·ice de la violence un·e coupable, et de celui ou celle qui la subit une victime - une répartition des rôles que Guillaume Denoix de Saint-Marc, lui-même ayant perdu un membre de sa famille à cause d'un acte violent, considère non négociable. Une lecture différente de cette relation coupable-victime l'« insupporte »⁴²⁸ : Pierre Conesa, Michel Wieviorka et lui expliquent que le processus par lequel Georges Ibrahim Abdallah s'érige lui-même en victime constitue un acte « usurpateur »⁴²⁹, d'une « violence inouïe »⁴³⁰, « offensant pour les victimes du terrorisme »⁴³¹. Cette reconfiguration du schéma coupable-victime inciterait par ailleurs les individus à s'identifier à ce qu'ils se représentent comme un « militant anti-impérialiste »⁴³², un « héros arabe »⁴³³ ou un « résistant communiste »⁴³⁴, des figures que les auteurs de la tribune perçoivent davantage comme des « héros imaginaires »⁴³⁵, fabriqués, « aux mains souillées »⁴³⁶, susceptibles de « favoriser la radicalisation »⁴³⁷. La reconfiguration du schéma coupable-victime viendrait transmuter la figure de Georges Ibrahim Abdallah, où il passerait du coupable à la victime,

423 Ibid

424 Ibid

425 Ibid

426 Ibid

427 Ibid

428 Ibid

429 Conesa, P. Denoix de Saint-Marc, G. Wieviorka, M. (2014, 11 février). Le terrorisme mythifié. *Libération*.

430 Ibid

431 Ibid

432 Ibid

433 Ibid

434 Ibid

435 Ibid

436 Ibid

437 Ibid

du terroriste au héros, selon les auteurs de la tribune et les propos de Guillaume Denoix de Saint-Marc.

Guillaume Denoix de Saint-Marc établit un parallèle avec Nicolas Sarkozy, 6^e président de la Ve République française, pour illustrer et justifier son positionnement

*« ça m'insupporte quand les auteurs se positionnent en victime. Je suis dans un autre cas de figure dans le procès contre Sarkozy. Quand Sarkozy se positionne en victime, c'est insoutenable. On est vraiment dans ce cas de figure [au sujet de Georges Ibrahim Abdallah (ndlr)]. C'est qu'on ne peut pas positionner quelqu'un qui a choisi d'exprimer, de défendre une cause par la violence. »*⁴³⁸

Ce parallèle est révélateur : ce n'est pas la posture victimaire en elle-même qui pose problème, mais son usage par un individu qui a choisi la violence comme mode d'expression. Cette « usurpation »⁴³⁹ du statut de victime s'accompagne, selon les auteurs de la tribune, d'une instrumentalisation des causes défendues, réduites à de simples « exutoires »⁴⁴⁰. Aucun conflit, « [n]i la guerre civile au Liban ni le conflit israélo-palestinien »⁴⁴¹, ne saurait selon eux justifier le recours à la violence ni permettre à son auteur de s'ériger en victime.

Par le recours à la violence, les défenseurs d'une cause qualifiée de « noble » en viennent ainsi à être disqualifiés pour toujours et considérés comme terroristes. À l'inverse, l'idée revient dans des articles que pour les individus sensibilisés à cette cause, la mobilisation, voire « l'instrumentalisation », de l'idéologie conduirait à faire passer ce terroriste violent pour un héros, sans prendre en compte ni la violence ni ses victimes. Ces éléments me conduisent à analyser comment le contexte géopolitique international et sa mobilisation peuvent contribuer à construire la figure de Georges Ibrahim Abdallah, et ce que cela révèle des tensions sociétales contemporaines autour du conflit israélo-palestinien.

438 Extrait de l'entretien réalisé avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

439 Conesa, P. Denoix de Saint-Marc, G. Wieviorka, M. (2014, 11 février). Le terrorisme mythifié. *Libération*.

440 Ibid

441 Ibid

3. La figure de Georges Ibrahim Abdallah comme catalyseur du clivage sociétal autour du conflit israélo-palestinien : une transmutation réactivée

Le contexte géopolitique international constitue un troisième facteur susceptible de reconfigurer la qualification de Georges Ibrahim Abdallah et de la violence qui lui est associée.

Si la colonisation de la Palestine ne date pas du 7 octobre 2023, la violence avec laquelle l'État colonial d'Israël a mené des actions génocidaires en Palestine, a entraîné au sein d'une partie de la société française sensibilisée à la question israélo-palestinienne, un déplacement de la perception du discours de Georges Ibrahim Abdallah, puisqu'elle serait devenue plus « perméable »⁴⁴² aux propos qu'il tient « depuis toujours »⁴⁴³. Ce déplacement ne signifie pas qu'émerge une nouvelle qualification mais qu'est réactivée une qualification préexistante, le militant anti-impérialiste engagé pour la Palestine, jusque-là marginale dans l'espace médiatique. Ce mécanisme prolonge la thèse de coexistence des qualifications et de leur juxtaposition établie au chapitre 6 : le 7 octobre ne fait pas naître une figure inédite, il redistribue le poids relatif de figures déjà disponibles dans le corpus.

*« Je pense qu'à partir du 7 octobre et surtout de la guerre de représailles qui a été menée par Israël contre Gaza et les Gazaouis, il y a eu une différence de perception de son discours dans une partie une partie, hein, je dis seulement, de l'opinion qui s'est intéressée à la question israélo-palestinienne et qui s'est radicalisée sur la question de la responsabilité d'Israël. Et donc euh qui est qui est devenue plus euh perméable à son discours. »*⁴⁴⁴

Le contexte géopolitique a contribué à « réactualiser le discours d'Abdallah »⁴⁴⁵, en remettant « un peu au goût du jour »⁴⁴⁶ ce que Georges Ibrahim Abdallah « dit depuis toujours »⁴⁴⁷. L'opinion des individus au sein de la société n'est cependant pas unanime au sujet du conflit israélo-palestinien selon Christophe Ayad : « La société française est très clivée là-dessus. Il

442 Extrait de l'entretien réalisé avec Christophe Ayad.

443 Ibid

444 Extrait de l'entretien réalisé avec Christophe Ayad.

445 Ibid

446 Ibid

447 Ibid

y a des gens qui sont féroce­ment anti-israéliens et d'autres qui sont féroce­ment anti-palestiniens »⁴⁴⁸. Mais le processus de « repolitisation de la question israélo-palestinienne due à la guerre au Proche-Orient à partir de 2023, qui s'est étendue au Liban en 2024, à l'Iran en 2026, enfin 25, puis 26 » a donné selon Ayad « plus d'écho à la mobilisation autour de » Georges Ibrahim Abdallah. Il traduit cet écho par un recrutement plus conséquent de personnes « pour signer des pétitions » de députés investis dans la défense de la Palestine et donc de Georges Ibrahim Abdallah : « LFI qui au même moment fait sienne la cause palestinienne et décide de s'engager à fond sur Abdallah »⁴⁴⁹. En somme, pour Ayad, la perception de la violence à l'égard de la Palestine entraînant un choc émotionnel auprès d'une partie de la société française conduit cette frange à se radicaliser, se sensibiliser et s'engager pour la cause Palestinienne et donc à défendre Georges Ibrahim Abdallah en tant que personne engagée pour la cause palestinienne, dont le discours est à nouveau actualisé au regard du contexte géopolitique. Ce processus d'identification à la cause défendue par Georges Ibrahim Abdallah vient jouer en sa faveur, puisqu'il vient politiser ses actes, qui ne sont plus vus comme haineux mais comme politiques :

« donc, ça a donné plus de poids et paradoxalement, comme on sortait d'une séquence djihadiste en France, un petit gars qui tenait une sorte de vieux discours anti-impérialiste d'extrême gauche assez fossilisé, on peut dire, un peu passéiste, n'empêche que ça a peut-être joué en sa faveur aussi dans le sens où on s'est dit, ah, c'est un politique, c'est pas un djihadiste, quoi »⁴⁵⁰.

Ce déplacement correspond précisément à ce que Denis Duez et Benjamin Denis⁴⁵¹ désignent comme une transmutation de figure : le passage d'une catégorisation à une autre, sans rupture complète avec les catégorisations antérieures. Christophe Ayad l'illustre lui-même lorsqu'il explique que le contexte d'une « séquence djihadiste » en France a paradoxalement favorisé la lecture politique du discours de Georges Ibrahim Abdallah, un discours perçu comme daté ayant permis de le distinguer du djihadisme contemporain : la figure du militant politique s'en trouve renforcée par contraste avec une autre figure de la violence, plus récente et plus menaçante aux

448 Ibid

449 Ibid

450 Extrait de l'entretien réalisé avec Christophe Ayad.

451 Denis, B., & Duez, D. (2011). La construction de la figure du terroriste et sa contestation dans l'« Affaire du DHKP-C » : Le cas de Bahar Kimyongür. Dans L. Damay, B. Denis, & D. Duez (Éds.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.pu13843>

yeux de l'opinion. La transmutation n'opère donc pas en vase clos : elle se construit relationnellement, par comparaison avec d'autres figures de la violence politique circulant simultanément dans l'espace médiatique.

Gilles-William Goldnadel va même plus loin en estimant qu'il aurait « bénéficié, surtout dans la dernière période, d'une sympathie particulière de la France insoumise »⁴⁵², passant du « terroriste au héros »⁴⁵³. Cette formule doit être traitée comme un énoncé disqualifiant émis depuis une position déterminée - celle d'un avocat de partie civile engagé dans le procès - et non comme un constat se voulant : elle illustre moins un fait qu'une nouvelle occurrence de la question posée dans le chapitre 6 celle de savoir qui détient le pouvoir de nommer légitimement Georges Ibrahim Abdallah, y compris dans l'interprétation de ce que fait le contexte géopolitique à sa figure.

Des slogans inadaptés

Mais pour appuyer sa décision de ce samedi, la préfecture soulève des incidents lors du dernier regroupement, avec des slogans inadaptés (« Nétanyahou assassin », « Macron assassin ») ainsi que de nombreux autocollants apposés sur l'éclairage public avec des messages de même caractère (« Israël criminel », « boycott Israël »). Une banderole « Libérez Georges Abdallah », nom d'un condamné à perpétuité pour le meurtre de diplomates israéliens et américains, avait également été aperçue. Le maire de Nice, Christian Estrosi, avait aussi porté plainte pour des injures publiques à son encontre lors du premier rassemblement.

En cas de non-respect de cet arrêté, la préfecture rappelle que les organisateurs s'exposent à une amende de 7500 euros et six mois d'emprisonnement. Les participants peuvent, eux, être verbalisés de 750 euros. Il y a deux semaines, deux personnes avaient été interpellées.

Figure 20: Capture d'écran n°1 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », *Le Monde*, 3 novembre 2023, L.H.

L'hypothèse d'un contexte jouant unilatéralement en faveur de Georges Ibrahim Abdallah doit cependant être nuancée par l'examen d'articles médiatiques qui, à l'inverse, neutralisent ce même contexte. L'article du *Figaro* du 3 novembre 2023 consacré à l'interdiction d'une manifestation propalestinienne à Nice en offre un contre-exemple net. Georges Ibrahim Abdallah n'y est mentionné qu'à travers le rappel de sa condamnation « à perpétuité pour le meurtre de diplomates israéliens et américains »⁴⁵⁴,

sans que son engagement politique en faveur de la cause palestinienne ne soit évoqué. Les slogans inscrits sur des banderoles en soutien à sa personne durant le rassemblement sont qualifiés d'inadaptés (Figure 20).

452 Extrait de l'entretien réalisé avec Gilles-William Goldnadel.

453 Ibid

454 L. H. (2023, 3 novembre). Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice. *Le Figaro*.

Cette sélection reconduit la stratégie de décontextualisation : plutôt que d'ignorer le contexte géopolitique, l'article le mobilise sélectivement, sans mentionner les revendications des manifestant·es, l'article rappelle que la manifestation a été interdite, convoque les propos d'élus classés à droite, le préfet Hugues Moutouh et le maire Christian Estrosi, et un cadrage centré sur la menace terroriste, pour maintenir la disqualification de la manifestation et du soutien à Georges Ibrahim Abdallah plutôt que pour la nuancer.



Figure 21: Capture d'écran n°2 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », *Le Monde*, 3 novembre 2023, L.H.

Menace terroriste

Un risque de «*menace terroriste aiguë*» est aussi relevé par le représentant de l'État. La demande d'un nouveau rassemblement avait été déposée le 31 octobre par le «Collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens», qui regroupe la CGT ou encore le Parti communiste et La France insoumise. Un rendez-vous place Garibaldi

Figure 22: Capture d'écran n°3 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », *Le Monde*, 3 novembre 2023, L.H.

A côté de l'article en tant que tel, le choix éditorial concernant les recommandations d'article en marge du texte, en-dessous (Figure 21) et au milieu de l'article (Figure 24) principal, prolongent ce cadrage au-delà de l'énoncé principal car ils proposent surtout une seule et même lecture, qui place l'État d'Israël dans une position victimaire, mentionnant des actes antisémites, des polémiques qui entourent le mouvement pro-palestinien. Cet exemple montre que la circulation d'une qualification ne se limite pas au texte de l'article lui-même mais s'étend aussi à son environnement de mise en réseau.

La rédaction vous conseille
→ [Cannes : des tags antisémites et des menaces contre un professeur découverts dans un lycée](#)
→ [«Boycotter Israël» : sur le campus de Sciences Po Menton, polémique autour d'étudiants pro-Palestine](#)
→ [Conflit Hamas-Israël: l'AFP persiste et signe](#) 🐦

Figure 23: Capture d'écran n°4 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », *Le Monde*, 3 novembre 2023, L.H.

À lire aussi [À Nice, le soutien affiché à Israël serait-il à l'origine d'une série d'actes antisémites ?](#)

Figure 24 : Capture d'écran n°5 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », *Le Monde*, 3 novembre 2023, L.H.

Le contexte géopolitique du 7 octobre 2023 ne façonne pas une nouvelle figure de Georges Ibrahim Abdallah : il ravive, réactive et accentue davantage les qualifications déjà en concurrence. Certains cadrages le relie à la cause palestinienne pour le politiser ou pour le disqualifier en délégitimant les mobilisations pro-palestiniennes, tandis que d'autres le décontextualisent pour maintenir sa disqualification. Ces éléments confirment qu'un événement exogène amplifie la lutte définitionnelle plutôt qu'il ne la tranche.

La qualification de la violence politique rattachée Georges Ibrahim Abdallah suit ainsi la même logique concurrentielle que celle qui entoure sa personne : certain·es acteur·ices bloquent activement toute transmutation vers des figures plus favorables, au nom d'un principe moral de dissociation entre la cause et les moyens, tandis qu'un événement exogène peut au contraire réactiver et polariser des qualifications déjà existantes, confirmant qu'aucun cadrage ne s'impose seul ni durablement sur la qualification de la violence politique et de Georges Ibrahim Abdallah.

PARTIE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats présentés au cours de l'analyse peuvent être mis en perspective avec l'état de l'art mobilisé pour réaliser cette recherche ainsi que le cadre théorique dans lequel elle s'inscrit.

CHAPITRE 8 : LA DISQUALIFICATION DÉCROISSANTE DE LA PAROLE DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH

L'importance de la place accordée à la parole de Georges Ibrahim Abdallah est un élément de cadrage médiatique. Est choisi qui parle à son sujet, et qui ne parle pas. Il a été démontré dans le chapitre 6 que la restitution des propos de Georges Ibrahim Abdallah est presque inexistante du corpus médiatique dans les années 1980 et 1990.

C'est une période prenant place alors qu'une fluctuation majeure de la conceptualisation du terrorisme est à l'œuvre : la disqualification d'actions violentes qui étaient auparavant jugées légitimes, comme le démontrent les travaux de Lisa Stampnitzky⁴⁵⁵ et des Critical Terrorism Studies étudiés dans l'état de l'art de cette recherche. Si cette évolution débute dans les années 1970, il n'est pas possible dans cette recherche de comparer les évolutions des cadrages médiatiques de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah avant et après cette évolution puisque l'affaire commence dans les années 1980. Cependant, l'étude de cas des productions médiatiques du *Monde*, de *Libération* et du *Figaro* entre 1984 et 2025 illustre la façon dont les auteur·ices d'actions politiques qualifiées de violentes sont progressivement disqualifié·es aux yeux de la société par un cadrage de leur personne dans des termes pathologiques⁴⁵⁶ : « folie meurtrière »⁴⁵⁷.

455 Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How “terrorism” resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.

456 Ibid

457 Plenel, E. (1986, 16 septembre). L'escalade de la fermeté. *Le Monde*.

De plus, faire le lien entre le concept de régime historicité de François Hartog⁴⁵⁸ et les travaux de Corentin Sire⁴⁵⁹ et de Julien Fragnon⁴⁶⁰ qui explore les dynamiques de labellisation et d'évolution des figures de la menace dans le discours public en France permet d'encore mieux comprendre le contexte dans lequel cette place accordée ou non à la restitution de la parole de Georges Ibrahim Abdallah dans les médias du corpus évolue. En effet, le contexte social, politique et historique dans lequel évolue la place accordée à la parole de Georges Ibrahim Abdallah dans les médias, venant rendre sa parole moins disqualifiée en 2025 que dans les années 1980 et 1990 peut être appréhendée à l'aune de ce que Julien Fragnon nomme la « privatisation »⁴⁶¹ de la figure de la menace terroriste qui est « consacrée par la mouvance djihadiste à partir des années 2000 »⁴⁶². Parce que la figure sociale de la menace terroriste évolue en étant investie de représentations focalisées sur une autre cible, la mouvance djihadiste, la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah est perçue différemment et évolue également. Il est donc possible de parler de concurrence des figures sociales dans ce cadre, voire même de concurrence des mémoires.

CHAPITRE 9 : LA CONCURRENCE MÉMORIELLE DES FIGURES SOCIALES

*« Là, il y avait une espèce de truc tellement c'est vieux, tout ça, la mémoire de ses attentats a été, je pense, aussi un peu gommée par d'autres attentats plus récents, notamment le 13 novembre 2015, donc c'était vraiment un peu l'antiquité du terrorisme, si on peut dire ça comme ça, l'archéologie terroriste. »*⁴⁶³

La mémoire qu'a la société des actions de Georges Ibrahim Abdallah serait concurrencée par celle des attentats associés au djihadisme, conduisant à augmenter la représentation du degré de politisation des actions de Georges Ibrahim Abdallah, en opposition à la pathologisation des actes djihadistes à mesure que se privatise la figure sociale de la menace en ces derniers. Cette

458 Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*. Seuil.

459 Sire, C. (2022). De la Terreur au terrorisme : Une histoire lexicographique du mot « terrorisme » et de sa famille morphologique au XIXe siècle. *Tracés. Revue de Sciences humaines*.

460 Fragnon, J. (2009). *Le discours antiterroriste : la gestion politique du 11 septembre en France*. Science politique. Université Lumière – Lyon II

461 Ibid

462 Ibid

463 Extrait de l'entretien réalisé avec Stéphane Durand-Souffland.

privatisation a pu être considérée comme favorable au cas de Georges Ibrahim Abdallah puisque le danger était perçu autre part que dans sa personne, dans les années 2010 et 2020 : le basculement post-11 septembre 2001 a pu selon Christophe Ayad, « jouer en [l]a faveur » de Georges Ibrahim Abdallah puisqu'il « tenait une sorte de vieux discours anti-impérialiste d'extrême gauche assez fossilisé [...], un peu passéiste »⁴⁶⁴ dans un contexte de sortie de « séquence djihadiste »⁴⁶⁵ : son discours et ses actes ont pu revêtir une autre signification aux yeux de médias et du lectorat puisqu'« on s'est dit, ah, c'est un politique, c'est pas un djihadiste, quoi »⁴⁶⁶, venant le différencier des nouvelles figures de la menace : la mouvance djihadiste. Ces éléments peuvent proposer une piste d'interprétation de la présence croissante des propos de Georges Ibrahim Abdallah au sein des médias, entre 1984 et 2025.

Un point nécessite cependant d'être souligné. Plusieurs des personnes avec qui j'ai réalisé des entretiens abondent dans cette considération que les attentats djihadistes ont pu rehausser le degré de politisation des actions de Georges Ibrahim Abdallah et ainsi influencer sur le cadrage médiatique en faveur de sa personne. Christophe Ayad estime tout de même que la décision de libérer Georges Ibrahim Abdallah en juillet 2025 n'aurait sûrement pas été la même en 2015, en raison justement des attentats qui ont marqué la France sur cette période :

« [S]i cette demande de libération, en tout cas, était arrivée en 2015, 2016 et 2017, je pense qu'elle n'aurait pas été soutenue. Il se trouve qu'elle est intervenue à un moment où il y a eu une forte décrue des actes terroristes de type djihadiste. [...] Donc peut-être qu'il a bénéficié d'une forme de, comment dire, que la société s'est un peu calmée. [...] Les médias ne sont que faits par des gens qui sont influencés par l'opinion générale. C'est pas des gens hors de la société, ils ont des les mêmes préjugés, les mêmes a priori. Euh et donc, dans dans les médias, il y a des gens qui se sont un peu détendus vis-à-vis de la question du terrorisme, surtout d'un terrorisme non djihadiste. »⁴⁶⁷

Cette considération montre deux choses essentielles. Elle remet en question la façon dont le djihadisme revêtirait une privatisation de la figure de la menace. Les attentats djihadistes ont pu

464 Extrait de l'entretien réalisé avec Christophe Ayad.

465 Ibid

466 Ibid

467 Ibid

orienter les représentations de ce qu'est la figure de la menace au sein de la société, des médias et ainsi déplacer la focale d'autres figures de la menace comme Georges Ibrahim Abdallah a pu l'être dans les années 1980, 1990. Cependant, ce déplacement se réalise essentiellement dans les souvenirs et les mémoires. La survenue d'attentats djihadistes n'aurait ainsi pas effacé d'un coup la menace que pouvait représenter Georges Ibrahim Abdallah. Au contraire, la survenue de ces événements serait venue réactiver une figure sociale existante, celle de la menace, dans un contexte de psychose sécuritaire. Dans ce contexte, toute libération d'une figure sociale de la menace, même si elle n'est pas djihadiste, aurait été inenvisageable selon Christophe Ayad. Parce qu'il y a un danger imminent, une forme de panique sociétale, les figures de la menace sont réactivées, sans que soit effectué un travail de contextualisation et de différenciation de ces dernières. C'est avec le temps que la mémoire des actions de Georges Ibrahim Abdallah vient être concurrencée, effacée, par la mémoire d'autres actions, qui sont plus récentes et vives dans les représentations sociétales de la figure de la menace. Ce processus de déplacement temporel conduit ainsi à redessiner les contours de la figure de la menace ayant été investie en Georges Ibrahim Abdallah. Dès lors, la mouvance djihadiste finit par privatiser en son sein les représentations de la figure de la menace, dans les mémoires sociétales, mais seulement après coup, tandis que la survenue d'attentats djihadistes vient au contraire, sur le moment, réactiver des représentations de la figure de la menace déjà existantes.

Enfin, ce résultat prolonge la thèse des Critical Terrorism Studies mobilisée dans le cadre théorique, selon laquelle le terrorisme se reconfigure historiquement comme catégorie dépolitisée et sécuritaire⁴⁶⁸ tout en la relativisant. Le cas de Georges Ibrahim Abdallah montre que cette dépolitisation n'est pas un processus linéaire, exclusif et irréversible : la privatisation progressive de la figure de la menace par la mouvance djihadiste⁴⁶⁹ contribue dans une certaine mesure à requalifier la violence de Georges Ibrahim Abdallah comme relevant d'un caractère politique selon certaines actrices. Cela peut donc relever d'une forme de repolitisation relative, rendue possible par le déplacement de la figure de la menace et de l'ennemi vers un autre objet - le djihadisme - jugé plus radicalement dépourvu de rationalité politique aux yeux de la société et des médias. L'étude de la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah nuance donc en partie la thèse de Lisa Stampnitzky sur le basculement du vocabulaire de l'insurgency vers celui de terrorisme dans

468 Jackson, R. (2008). Critical Terrorism Studies: An explanation, a defence and a way forward. *Critical Studies on Terrorism*, 1(1)

469 Fragnon, J. (2009). *Le discours antiterroriste : la gestion politique du 11 septembre en France*. Science politique. Université Lumière – Lyon II

les années 1970 : ici, c'est un mouvement de retour partiel vers une lecture insurrectionnelle et politique de sa violence qui s'observe, sous l'effet du contraste avec une nouvelle figure de l'ennemi jugée dépolitisée et pathologique. Ce mouvement n'est pas exclusif et coexiste avec des cadrages médiatiques continuant de dresser une figure du terrorisme en Georges Ibrahim Abdallah, illustrant la construction de la lutte concurrentielle dont il fait l'objet.

CHAPITRE 10 : LA COEXISTENCE DE FIGURES SOCIALES RECOMPOSÉES

La thèse de Vanessa Codaccioni, selon laquelle la construction des figures sociales de la menace s'accompagne d'une dépersonnalisation et d'une désidentification progressive - à l'exception des éléments servant à « illustrer leur violence »⁴⁷⁰ et « leur monstruosité »⁴⁷¹ - s'illustre dans le corpus et se confirme particulièrement pour les années 1985-2002 : l'analyse du chapitre 6 a montré que Georges Ibrahim Abdallah y est constamment désigné par des groupes nominaux relevant du champ lexical du commandement et de la guerre, sans qu'aucun élément biographique ne vienne permettre une identification du lectorat à sa personne, un contraste avec le cadrage médiatique des victimes d'attaques, dont l'âge, le nom et la profession sont rappelés.

Le corpus vient nuancer cependant cette idée sur un point que la littérature mobilisée n'anticipait pas explicitement : contrairement au modèle de Vanessa Codaccioni, pensé pour rendre compte d'une dynamique répressive à sens unique, le cas de Georges Ibrahim Abdallah montre un mouvement de recomposition inverse à mesure que les décennies passent, où l'accent mis sur la longévité de la détention et sur l'âge du sujet vient réintroduire une forme d'identification du lectorat à sa personne : la figure de l'« homme vieillissant », de l'« enseveli vivant », sans que la dépersonnalisation initiale ne soit pour autant effacée du discours. Ce résultat prolonge, sur un plan empirique, le modèle proposé par Amélie Gregório concernant la figure de « l'Arabe » dans l'imaginaire colonial français, qui montrait déjà que la même figure sociale peut être investie de représentations contraires selon les besoins de légitimation de l'acteur·ice qui la mobilise, sans qu'il s'agisse d'une rupture datable mais bien d'un « produit d'une succession ou d'une combinaison de

470 Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte histoire du pouvoir de punir*. Éditions Divergences.

471 Ibid

reconfigurations idéologiques »⁴⁷². La distinction tient dans le fait que, chez Amélie Gregório, cette évolution sert un objectif univoque, à savoir légitimer le succès des politiques coloniales, tandis que dans le cas de Georges Ibrahim Abdallah, l'humanisation et la dépersonnalisation coexistent au sein d'un même espace médiatique, sans qu'une intention institutionnelle unique ne les organise. Cela confirme, une fois encore, la nature disputée plutôt que pilotée de cette construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah.

CHAPITRE 11 : UNE TENDANCE GÉNÉRALE À LA CONDAMNATION DE LA VIOLENCE COMME RÉPERTOIRE D'ACTION INDIVIDUEL

Le caractère violent de l'action de Georges Ibrahim Abdallah est unanimement condamné par les personnes avec qui ont été réalisés les entretiens. Cela se lit également dans le corpus de presse. Au sein des entretiens, le sentiment qui peut inciter à la violence peut être understandable, mais le passage à l'acte ne l'est jamais. La seule forme de violence perçue comme valide et légitime est celle perpétrée dans le cadre de conflits symétriques traditionnels :

« On n'a pas le droit de tuer quelqu'un, je pense, sauf dans une guerre symétrique. Mais ce n'est pas la même chose de tuer un type à Paris que de se battre en Palestine. Je comprends tout à fait que les Palestiniens se battent, et surtout avec ce qui se passe en Palestine en ce moment. Mais ce n'est pas la même chose d'être en Ukraine et de se battre contre les Russes et de tuer un diplomate à Paris. Je pense que ce n'est pas la même chose »⁴⁷³

L'État est vu comme un acteur légitime pour détenir le monopole de la violence : « Pour moi, la seule violence légitime était celle due aux forces de l'ordre »⁴⁷⁴. Cela n'empêche pas la dénonciation de la violence d'État, notamment dans sa répression, en particulier dans des contextes de « psychose sécuritaire »⁴⁷⁵ :

472 Gregório, A. (2020). La figure de « l'Arabe » nourrie par le colonialisme et l'imaginaire colonial. Dans « *L'Arabe* » colonisé dans le théâtre français. Presses universitaires de Lyon. <https://doi.org/10.4000/books.pul.48944>

473 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

474 Extrait de l'entretien avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

475 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

« [E]n période de psychose sécuritaire, tout est possible, même dans un pays qui se veut le pays des droits de l'homme, mais qui est en fait juste le pays de la déclaration des droits de l'homme. [...] [I]l y a un système pénitentiaire qui est la honte de la République. [...] depuis très très longtemps, depuis 25 ou 30 ans, c'est répression d'abord. On voit la composition de la police, la France a une force de maintien de l'ordre colossale, proportionnellement, sur les 140 000 policiers et les 70 000 gendarmes, il y a une énorme proportion de CRS, de gendarmes mobiles, de gardes républicaines qui assurent le maintien de l'ordre pour les manif, etc. [...] Visiblement, tous les gouvernements les uns derrière les autres, privilégient cette répression aveugle, on l'a bien vu pour toutes les manifestations des gilets jaunes et les retraites, le nombre de blessés qu'il y a eu par les forces de l'ordre est tout à fait incroyable, et pendant le même temps, les policiers spécialisés qui enquêtent sur la corruption, sur les crimes en général, n'a pas cessé de diminuer, et c'est vraiment scandaleux. »⁴⁷⁶

Cette condamnation de la répression de l'État s'effectue sur le cas de Georges Ibrahim Abdallah. Une grande partie des personnes avec qui j'ai réalisé des entretiens considéraient que la durée de sa détention représentait en elle-même une forme disproportionnée de répression, sans pour autant remettre en cause la condamnation en elle-même. Cette position dissocie ainsi deux jugements que l'on pourrait croire liés : la condamnation du recours à la violence comme mode d'action de Georges Ibrahim Abdallah n'exclut pas chez plusieurs enquêtés, d'avoir un regard critique sur la réponse pénale et carcérale qui lui a été apportée. Cette tension fait écho au constat dressé au chapitre 10 : la figure de l'« homme vieillissant » et de l'« enseveli vivant » qui traverse le corpus de presse récent trouve ici un prolongement dans le discours des acteurs interrogés eux-mêmes, suggérant que la réhumanisation observée dans les médias ne procède pas seulement d'un effet de cadrage journalistique, mais reflète aussi une évolution plus large du jugement porté sur la proportionnalité de sa peine.

476 Ibid

CHAPITRE 12 : LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA RÉFLEXIVITÉ JOURNALISTIQUE

La réalisation d'entretiens permet de recueillir les perceptions des journalistes et auteurs de tribunes sur leurs propres productions, et d'ainsi questionner la thèse constructionniste de Patrick Champagne⁴⁷⁷. Il soutient que les journalistes « participent plus ou moins activement à la production »⁴⁷⁸ des événements qu'ils couvrent. Les entretiens permettent de confirmer cela et d'aller plus loin.

Premièrement, Philippe Gagnebet insiste ainsi sur le fait qu'au *Monde* « on n'est pas militants », que son rôle se limite à « raconter les faits précis » en « enquê[tant] très profondément ». Il n'est pas le seul à revendiquer une certaine rigueur journalistique. Il affirme cela en réaction à la catégorisation du *Monde* comme un « journal de droite »⁴⁷⁹ appartenant au « camp libéral »⁴⁸⁰ et qui rebutterait les groupes militants à communiquer avec des journalistes du *Monde*. Il explique également que cette catégorisation originelle serait contrebalancée par l'article de Christophe Ayad, Abel Mestre et Benjamin Barthe qui viendrait rebattre les cartes :

*« Vous savez, les militants d'extrême-gauche ou même d'extrême-droite, c'est souvent compliqué de parler avec eux. Ben là, tout allait bien, quoi. Mais des fois, c'est très compliqué pour des raisons que je peux comprendre. C'est des dossiers touchy. Des fois, les gens ne nous parlent pas ou si ils nous parlaient, on nous cache des trucs. Voilà. Là, pour moi, ça a été assez facile, en fait »*⁴⁸¹.

Cela serait lié selon lui, au fait que les groupes militants pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah perçoivent dans l'article des trois journalistes un vecteur d'avancée judiciaire pour son cas, ainsi qu'une remise à l'agenda du sujet créant une accélération de la considération juridique et politique du sujet :

477 Champagne, P. (2000). L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403–426.
<https://doi.org/10.3406/reso.2000.2231>

478 Ibid

479 Extrait de l'entretien avec Philippe Gagnebet.

480 Ibid

481 Ibid

« Je sais, moi, juste que les gens là-bas du comité m'ont dit ou m'ont appelé et même l'avocat, son avocat, le maître Chansonnier ou quelque chose comme ça [Chalanset (ndlr)] qui m'ont dit vous direz merci à la rédaction, à Christophe Ayad et à Benjamin Barthes parce que cet article était vraiment très important »⁴⁸²

Dans ce cas précis, des militantes auraient confiance envers les journalistes du *Monde*, grâce à la publication d'un article servant leur cause, ce qui serait bénéfique pour les moments où Philippe Gagnebet se rend sur le terrain car il bénéficie de cette confiance des groupes militants locaux. Établir un raccourci selon lequel l'article en question aurait des motifs militants serait trop réducteur. Du moins, c'est ce qu'affirme Philippe Gagnebet lorsque je mets en évidence le fait qu'il affirme que *Le Monde* ne serait pas militant en tant que média, et qu'en même temps, il démontre comment l'article de Christophe Ayad a pu accélérer les choses et qu'il a pu être bien perçu par la communauté militante qui soutient Georges Ibrahim Abdallah :

« Non, non. Bon, je ne connais pas Christophe Ayad pas très bien, mais c'est juste la vérité, quoi. Ce sont juste les faits recoupés avec la véritable histoire et puis le petit scandale que ce gars croupisse en prison depuis 40 ans, c'est juste ça, quoi. Il a juste rappelé des faits, enquêté très profondément, très précis. Ce n'est pas du militant, vous voyez. Donc, nous [Le Monde (ndlr)], on travaille tout le temps comme ça, quoi. Le plus possible. Je ne sais pas, vous travaillez sur le truc, c'est quand même une petite hérésie que ce gars croupisse en prison depuis 40 ans avec toutes ces histoires qu'il y a eu autour de lui à l'époque. »⁴⁸³

L'éventuel enjeu militant que cet article pourrait représenter mène Philippe Gagnebet à mettre cela en opposition avec la rigueur médiatique, pour prouver l'absence de caractère militant dans l'article du *Monde*. L'importance de l'article et son intérêt résideraient en réalité dans le fait qu'il relate l'ensemble des enjeux et des faits qui sont arrivés durant cette affaire : « Je pense que cet article a beaucoup servi justement parce qu'il était très précis, très factuel et qu'il démontrait des choses un peu chaudes dans l'histoire à l'époque »⁴⁸⁴. Il convient de rappeler que des fausses

482 Ibid

483 Ibid

484 Ibid

informations ont pu contribuer à construire une étiquette « terroriste » selon Pierre Carles⁴⁸⁵ sur Georges Ibrahim Abdallah. Ainsi, les productions médiatiques perçues comme relatant des « faits précis »⁴⁸⁶ ont pu être perçues comme très importantes par des groupes militants. De plus, face aux critiques adressées notamment au *Monde* sur leur rôle dans l’incrimination de Georges Ibrahim Abdallah, réaffirmer cette rigueur en opposition aux effets considérés comme néfastes des articles incriminant Georges Ibrahim Abdallah sans preuve pour certains, peut sembler important aux journalistes. Philippe Gagnebet met beaucoup en avant le fait qu’il n’aurait « pas d’avis »⁴⁸⁷ et que ce qu’il réalise au sein de son métier ne reviendrait qu’à « relater les faits »⁴⁸⁸ :

*« Moi, je n'ai pas d'avis. Je ne suis pas là pour donner mon avis. Christophe Ayad non plus. On est là pour raconter les faits précis, remonter à l'histoire, toute cette succession d'avocats de pression étrangère et que ce soit le plus vieux prisonnier politique de France. Voilà, point barre. Moi, je n'ai pas d'avis. [rires] Donc, c'est ça, le rôle des journalistes. C'est de vraiment écrire les faits, de recouper, de remonter aux sources de l'histoire. »*⁴⁸⁹

Par ailleurs, en me décrivant comme il couvre des événements, Franck Johannès me montre comment il perçoit sa façon de mener son métier et comment l’information journalistique est construite dépendamment des connaissances et des sources dont disposent les journalistes :

*« En pratique, c'est assez simple [...] je me souviens de l'attentat au métro Maison Blanche, là, [...] on entend la radio qu'il y a eu un attentat là, [...] chaque journal envoie ses journalistes là-bas, on est derrière des barrières, pendant que les policiers font les constatations, et ensuite on écrit un article avec les trucs qu'on peut avoir, et en interrogeant les deux, trois sources qu'on peut avoir, et puis après on attend le suivant, et tous les journaux font ça, donc il n'y a pas une spécificité colossale des journaux, c'est celui qui est le plus proche de la police, qui a les meilleures informations, c'était rarement moi. »*⁴⁹⁰

485 Carles, P. (2020). Terroriste un jour, terroriste toujours?. Pour complaire aux États-Unis, la détention perpétuelle de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde diplomatique*.

486 Extrait de l’entretien avec Philippe Gagnebet.

487 Ibid

488 Ibid

489 Ibid

490 Extrait de l’entretien avec Franck Johannès.

Il rejoint Philippe Gagnebet en expliquant chercher à relater les faits qui se sont déroulés : « Enfin voyez, des trucs, on essaie de savoir ce qui s'est passé, et on le raconte » en m'expliquant que ce processus est le même pour « tous les journalistes »⁴⁹¹ avant d'associer la couverture d'actes qualifiés de terroristes à la couverture de faits divers :

*« Il n'y a pas forcément un contexte politique colossal autour, c'est des faits div, des faits divers terroristes, et ils y en a eu beaucoup, et après il faut interroger les victimes, voir les avocats, voir ce que fait la police, voir ce que fait la justice, le métier c'est le même un peu pour tous les journalistes. »*⁴⁹²

L'ensemble de ces éléments me permet de comprendre plusieurs choses sur la perception qu'ont les journalistes de leur propre personne et de leurs productions. L'affirmation de Franck Johannès que la couverture d'attentats ne s'accompagne pas nécessairement d'une contextualisation particulière, fait écho aux résultats observés au chapitre 7 et permet d'aller plus loin en montrant qu'il n'y a pas de prétention apparente de la part des journalistes à apporter un contexte aux faits couverts. De plus, l'importance accordée à la rigueur dans leurs productions peut se justifier par le besoin des journalistes que leur production soit perçue comme « crédible »⁴⁹³ auprès du lectorat afin d'acquérir une confiance de ce dernier, de susciter l'achat du journal, mais aussi de faciliter l'accès au terrain et la prise de contact avec des sources susceptibles de fournir des informations. Parce que les journalistes sont dépendants d'informations, il est dans leur intérêt d'avoir des relations privilégiées avec certaines personnes, dans le but de décrocher la « meilleure information »⁴⁹⁴. Les journalistes se retrouvent alors dans une configuration de tensions multiples. Ils et elles sont à la fois dépendant·es de la consommation que le lectorat aura de leur article : il faut donc produire une information qui plaît, qui vend⁴⁹⁵, qui répond à la demande du lectorat⁴⁹⁶, et qui est crédible. De plus, les journalistes dépendent des sources pouvant leur fournir la « meilleure information »⁴⁹⁷ : sources qui peuvent avoir des intérêts bien précis dans la façon dont un phénomène sera montré, cadré, par exemple les militant·es qui luttent pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, et dont la confiance envers les journalistes ainsi que les éléments qui seront partagés peuvent varier

491 Ibid

492 Ibid

493 Champagne, P. (2000). L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403–426.
<https://doi.org/10.3406/reso.2000.2231>

494 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

495 Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris. Éditions Liber/Raisons d'agir

496 Ibid

497 Extrait de l'entretien avec Franck Johannès.

selon la façon dont est perçue le ou la journaliste. Cette dernière doit donc jongler entre ses multiples dépendances ainsi que « tous ceux qui font pression sur eux et essaient de participer à la production de l'information »⁴⁹⁸ afin d'être suffisamment crédible auprès de différents acteur·ices. Cette configuration de tensions peut venir proposer des éléments explicatifs sur la façon dont les journalistes contribuent à produire l'information en navigant dans cette configuration, et dans le cas de l'affaire Georges Ibrahim Abdallah, contribuer à construire et faire circuler sa figure sociale.

Ces chapitres permettant de discuter les résultats de la recherche semblent montrer qu'aucun cadre théorique mobilisé ne suffit vraiment, pris isolément, pour rendre compte du cas de la construction et de la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. Cette discussion confirme ainsi, pour l'essentiel, que la construction et la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah résulte de la superposition de logiques coexistant, médiatique, économique historique, politique, mémorielle, relationnelle, morale et professionnelle, dont aucune ne domine durablement les autres, et dont l'articulation constitue l'apport principal de cette recherche, par rapport à une application isolée de chacun des cadres théoriques mobilisés.

498 Ibid

CONCLUSION

Au sein de cette recherche, je me suis demandé comment les cadrages médiatiques participent à la construction et à la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. Dans le but de répondre à cette problématique, l'étude a d'abord porté sur la construction concurrentielle de la personne de Georges Ibrahim Abdallah. La figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah se construit à travers les représentations qui lui sont associées par différents individus et mises en circulation dans l'espace social. Sa figure sociale n'est pas innée mais construite par ces représentations qui sont influencées par le cadrage médiatique. À travers la mobilisation de cadrages jouant sur le degré d'identification que le lectorat peut avoir avec Georges Ibrahim Abdallah, des processus d'humanisation ou de déshumanisation de sa personne se dessinent. Ces processus évoluent selon les configurations politiques d'un contexte donné, mais ne sont pas exclusifs : ils se superposent et coexistent, parfois au sein d'un même média ou d'une prise de parole d'une même personne. Ces qualifications s'accompagnent d'opérations discursives venant les légitimer et orienter leur réception par le lectorat. L'analyse des données révèle que la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah se situe au cœur d'une lutte définitionnelle révélatrice des rapports de pouvoir à l'œuvre dans l'exercice de nomination.

Cette lutte autour de la définition ne concerne pas seulement la personne de Georges Ibrahim Abdallah. Elle se poursuit aussi dans la façon dont on qualifie la violence qui lui est attribuée. Cette qualification repose sur trois mécanismes qui s'articulent entre eux. Choisir de contextualiser ou non l'acte détermine quels éléments historiques et géopolitiques sont jugés nécessaires pour l'interpréter. Une frontière morale, basée sur la séparation entre la cause défendue et les moyens utilisés, empêche durablement toute transformation de la figure du terroriste en celle d'un militant légitime, peu importe la légitimité accordée à la cause en question. Le contexte géopolitique international, surtout depuis le 7 octobre 2023, ne fait pas émerger une figure nouvelle mais réactive, et accentue des qualifications déjà existantes. L'analyse de ces résultats montre qu'aucun cadre théorique utilisé ne suffit à lui seul pour expliquer ce cas : le régime d'historicité de François Hartog et la thèse de Julien Fragnon sur la privatisation de la figure de la menace éclairent la perte progressive de légitimité de la parole de Georges Ibrahim Abdallah ; le modèle de Vanessa Codaccioni sur la dépersonnalisation des figures de la menace se vérifie ici, mais il est nuancé par un mouvement inverse de réhumanisation lié à l'âge et à la longueur de la détention ; la thèse de

Patrick Champagne sur la construction collective de l'information s'applique également, et met en lumière les tensions auxquelles sont confrontés les journalistes dont les productions participent à la création et à la diffusion de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. La construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah se présente ainsi comme un processus continu, marqué par des disputes, où la qualification de la personne et celle de ses actes se répondent et se renforcent l'une l'autre.

Ce mémoire de recherche contient plusieurs limites qu'il convient de mentionner. Premièrement, j'analyse la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah sous le prisme des cadrages de trois médias, *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*, entre 1984 et 2025. Cette analyse ne prend donc pas en compte la totalité des productions médiatiques sur cette période. Par souci de réalisabilité, j'ai choisi ces trois médias, mais en faisant ce choix, j'omets un pan des articles médiatiques ayant pu concourir à la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. De plus, si ce mémoire mentionne indirectement des sources militantes, politiques, judiciaires, policières ayant été restituées dans des articles, il n'analyse pas directement les discours politiques, juridiques et militants qui ont pu avoir un rôle dans la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. Ensuite, cela a été mentionné lors de la présentation de la méthodologie de cette recherche, il existe un potentiel biais à propos de l'exhaustivité du corpus : ce dernier a été constitué à l'aide de sources auxquelles j'ai eu accès. Il n'est pas impossible que certains articles n'ayant pas été dans les archives des trois médias, ni dans les banques de données utilisées pour cette recherche, n'aient donc pas été pris en compte.

En outre, si les entretiens réalisés avec six personnes ayant rédigé des articles ou des tribunes consacrés à Georges Ibrahim Abdallah dans l'un des trois médias composant le corpus permettent d'éclairer certains enjeux relatifs à la production de ces contenus, la rencontre d'un nombre plus important, voire de l'ensemble, des journalistes concernés aurait permis d'en approfondir la compréhension et d'appréhender plus précisément les conditions de production de ces discours médiatiques. Cependant, le fait que la quasi-totalité des personnes ayant rédigé des articles ou des tribunes au sujet de Georges Ibrahim Abdallah n'ait pas accepté de réaliser un entretien et / ou ne se soit pas senti assez renseigné·e sur le sujet est également porteur de sens. Il semble persister une sorte de tabou, notamment en lien avec les accusations portées à l'encontre de certains médias qui auraient partagé des informations non vérifiées ayant contribué à incriminer Georges Ibrahim Abdallah sans réelle preuve, comme cela est mentionné dès l'introduction de cette

recherche. Le fait notamment qu'Edwy Plenel, un des plus importants contributeurs du corpus de presse analysé, ne se soit jamais exprimé sur le sujet est peut-être lié à ce tabou. Cette interprétation reste toutefois hypothétique, l'absence de réponse ne permettant pas d'établir les raisons de ce silence. Il persiste aussi un élément à prendre en compte qui est l'éloignement historique de cette affaire : ayant commencé en 1984, certain·es journalistes sont décédé·es et / ou ne se souviennent plus de leurs contributions médiatiques et estiment n'avoir rien à dire sur le sujet.

Par ailleurs, rencontrer d'autres personnes comme des militant·es ayant œuvré pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah ainsi que des personnalités politiques étant considérés comme ayant eu un rôle dans cette affaire par leurs prises de paroles et / ou leurs prises de décisions aurait également constitué un apport précieux dans la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans la construction de la figure de Georges Ibrahim Abdallah. Enfin, recueillir les prises de paroles publiques de Georges Ibrahim Abdallah au sein d'un corpus ou bien le rencontrer et ainsi connaître son avis et sa perception des choses aurait pu révéler des aspects jusqu'alors impensés dans cette recherche. Ce mémoire porte sur sa personne mais revient assez peu sur sa parole, notamment car cette dernière a pendant longtemps été absente des productions médiatiques, comme il a déjà été mentionné auparavant.

Ces limites ouvrent différentes pistes de recherche. Il serait intéressant d'étudier de façon comparative la construction médiatique d'autres figures sociales condamnées pour des actes de violence liés à des causes elles-mêmes reconnues comme légitimes, pour voir si le mécanisme de dissociation entre la cause et les moyens observé ici relève d'un principe moral généralisable ou bien de particularités propres au cas de Georges Ibrahim Abdallah, notamment la durée inhabituelle de sa détention. Élargir le corpus aux médias audiovisuels et aux réseaux sociaux permettrait aussi de vérifier si les mécanismes de qualification repérés dans la presse écrite se retrouvent dans des espaces de visibilité où les logiques de viralité et d'immédiateté sont assez différentes. Enfin, dans une perspective de communication politique internationale, il resterait à se demander comment la libération de Georges Ibrahim Abdallah a été utilisée par les diplomaties française, libanaise et américaine, et ce que la gestion médiatico-politique de ce dossier dit plus largement des tensions entre souveraineté judiciaire et pressions géopolitiques dans le traitement des figures sociales en démocratie.

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Presses Universitaires de France.
- Acrimed, Johnstone, E., & Sizaire, V. (2020). Ce que les médias font à la justice. *Délibérée*, 9(1), 35–40. <https://doi.org/10.3917/delib.009.0035>
- Ahmad, A., Yaqin, A., & Morey, P. (2020). Framing Muslims: Stereotyping and representation after 9/11. Dans A. Ahmad (Éd.), *Framing Muslims: Stereotyping and representation after 9/11*. Harvard University Press.
- Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne* (G. Fradier, Trad.). Calmann-Lévy.
- Arnoult, A., & Jacquez, L. (2016). Discours de presse et construction des problèmes publics. L'apport d'un traitement numérique des données. Dans É. Comby, Y. Mosset, & S. de Carrara (Éds.), *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.7363>
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. (2012). *La définition de prisonnier politique* (Rapport Doc. 13011, rapporteur C. Strässer). Conseil de l'Europe.
- Ayad, C. (2025, 16 novembre). La libération de Georges Ibrahim Abdallah suspendue par un appel du Parquet national antiterroriste. *Le Monde*.
- Ayad, C., & Gagnebet, P. (2025, 25 juillet). Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant ». *Le Monde*.
- Ayad, C., Barthe, B., & Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.
- Ayad, C., Gagnebet, P., Schittly, R., & Wenger, S. (2023, 28 octobre). Les manifestations de soutien aux Palestiniens, interdites ou autorisées, ont eu lieu dans plusieurs villes de France. *Le Monde*.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.
- Bauer, A., & Bruguière, J.-L. (2016). *Les 100 mots du terrorisme* (2e éd.). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.bauer.2016.01>

- Bauer, M. W. (2007). Content analysis: An introduction to its methodology, by Klaus Krippendorff; From words to numbers: Narrative, data, and social science, by Roberto Franzosi. *The British Journal of Sociology*, 58(2), 329–331.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders: Studies in the sociology of deviance*. The Free Press.
- Benford, R. D., Snow, D. A., & Plouchard, N. M. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan. *Politix*, 99(3), 217–255.
<https://doi.org/10.3917/pox.099.0217>
- Benson, R. (2013). *Shaping immigration news: A French-American comparison*. Cambridge University Press.
- Berger, P., & Luckmann, T. (2022). Introduction. Le problème de la sociologie de la connaissance. Dans *La construction sociale de la réalité* (3e éd., pp. 39–64). Armand Colin.
- Biffaud, O. (1986, 21 novembre). Terroriser les socialistes. *Le Monde*.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : Les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Bourdieu, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les Temps Modernes*.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Éditions Liber/Raisons d'agir.
- Boussaguet, L., & Faucher, F. (2018). La construction du discours présidentiel post-attentats à l'épreuve du temps. *Mots. Les langages du politique*, (118), 95–115.
- Breton, P. (2008). *L'argumentation dans la communication*. La Découverte.
- Carles, P. (2020). Terroriste un jour, terroriste toujours ? Pour complaire aux États-Unis, la détention perpétuelle de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde diplomatique*.
- Carles, P. (Réalisateur). (2026). *L'Affaire Abdallah* [Film]. C-P Productions.
- Cefaï, D. (2007). *L'expérience des problèmes publics : Micro-politique du trouble*. Éditions de l'EHESS.
- Champagne, P. (2000). L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403–426.
<https://doi.org/10.3406/reso.2000.2231>
- Clot, P. (2021). *Les portraits dans la presse magazine. De la représentation des individus à la construction de figures sociales par la standardisation des formats* [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes].

- Codaccioni, V. (2025). *Comment les États répriment : Une courte histoire du pouvoir de punir*. Éditions Divergences.
- Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J.-F., Pilet, J.-B., & Van Haute, É. (2022). Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu. Dans *Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données* (pp. 145–173). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/methodes-de-la-science-politique--9782807337756-page-145>
- Cox, R. W. (1981). Social forces, states and world orders: Beyond international relations theory. *Millennium: Journal of International Studies*, 10(2), 126–155.
- De Grosbois, P. (2022). La collision des récits : Le journalisme face à la désinformation. *Questions de communication*, 43(1).
- Denis, B., & Duez, D. (2011). La construction de la figure du terroriste et sa contestation dans l'« Affaire du DHKP-C » : Le cas de Bahar Kimyongür. Dans L. Damay, B. Denis, & D. Duez (Éds.), *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*. Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.pusl.3843>
- Elias, N. (1991). *La société des individus* (J. Étoré, Trad. ; R. Chartier, Av.-propos). Éditions Fayard. (Ouvrage original publié en 1987)
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*. Éditions de l'EHESS.
- Fassin, D. (2022). Terrorisme. Dans *La société qui vient*. Seuil.
- Favier, P.-F., & Martin-Roland, M. (1996). *La Décennie Mitterrand*. Seuil.
- Féron, É. (2003). La représentation médiatique du phénomène terroriste : Quelques enseignements du cas nord-irlandais. *Topique*, 83(2), 135–147. <https://doi.org/10.3917/top.083.0135>
- Fragnon, J. (2009). *Le discours antiterroriste : La gestion politique du 11 septembre en France* [Thèse de doctorat en science politique, Université Lumière Lyon II].
- Garçon, J., Grundmann, P., Laske, K., & Soulé, V. (1995, 27 juillet). Les pistes privilégiées et les autres. Les seuls conflits où la France se trouve en première ligne sont l'Algérie et la Bosnie. *Libération*.

- Gilbert, C., & Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : Entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53.
- Goffman, E. (1974). *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. Harper Colophon.
- Goffman, E. (1977). La ritualisation de la féminité. *Actes de la recherche en sciences sociales*.
- Goldnadel, G.-W. (2025, 1er septembre). Goldnadel : « De Tel-Aviv à Paris, survol des vilénies et des mensonges estivaux ». *Le Figaro*.
- Gregório, A. (2020). La figure de « l'Arabe » nourrie par le colonialisme et l'imaginaire colonial. Dans « *L'Arabe* » colonisé dans le théâtre français. Presses universitaires de Lyon. <https://doi.org/10.4000/books.pul.48944>
- Gusfield, J. (1981). *The culture of public problems: Drinking-driving and the symbolic order*. University of Chicago Press.
- Hall, S. (1997). *Representation: Cultural representations and signifying practices*. Sage Publications.
- Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*. Seuil.
- Hauss, J., & Maheux, M. (2025). Georges Abdallah, iconique militant propalestinien, libéré après 40 ans de prison en France. *France Inter*.
- Henry, E. (2020). Construction des problèmes publics. Dans O. Fillieule, L. Mathieu, & C. Péchu (Éds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (2e éd., pp. 152–158). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0152>
- Idelson, B. (2000). *Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse : Le cas du Quotidien de la Réunion (1976–1997)*. Laboratoire « Langues, textes et communication dans les espaces créolophones et francophones », UMR 6059 du CNRS, Université de La Réunion.
- Jackson, R. (2005). *Writing the war on terrorism: Language, politics and counter-terrorism*. Manchester University Press.
- Jackson, R. (2007). The core commitments of Critical Terrorism Studies. *European Political Science*, 6, 244–251.

- Jackson, R. (2008). Critical Terrorism Studies: An explanation, a defence and a way forward. *Critical Studies on Terrorism*, 1(1).
- Kaplan, J. M. (2026). Between prescriptivism and polemic: L'écriture inclusive in the opinion pieces of *Le Monde*, *Le Figaro*, and *Libération*. *Discourse & Society*.
- Koselleck, R. (1979). *Futures past: On the semantics of historical time*. MIT Press.
- Krippendorff, K. (2019). Sampling. Dans *Content analysis: An introduction to its methodology* (4e éd., pp. 115–127). SAGE Publications.
<https://doi.org/10.4135/9781071878781.n7>
- Latour, B. (1987). *La science en action*. La Découverte.
- Le Fol, S. (2001, 13 février). Vergès : « Mon gros péché : le mépris ». *Le Figaro*.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer*. De Boeck Supérieur.
- Lepont, U. (2016). Stampnitzky (Lisa) – *Disciplining terror. How experts invented "terrorism"*. *Revue française de science politique*, 66(3), LXVI–LXVI.
- Lida, D.-S., & Ballet, J. (2021). COVID-19 en Côte d'Ivoire : La « figure sociale » de la maladie à Abidjan. *Mondes en développement*, 196(4), 7–26.
<https://doi.org/10.3917/med.196.0011>
- Macé, É. (2024). Stéréotypes. Dans M. Bouvet, F. Chossière, M. Duc, & E. Fisson (Éds.), *Catégoriser*. ENS Éditions.
- Marin, L. (1981). *Le portrait du roi*. Éditions de Minuit.
- Marquis, P., & Van Campenhoudt, M. (s. d.). *Concepts et méthodes en sciences sociales*. Armand Colin.
- Mégie, A. (2021). L'invention d'une justice « ordinaire spécialisée » : Les procès terroristes des années 1980, d'Action directe à Georges Ibrahim Abdallah. *Histoire Politique*, 45.
- Monod, J.-C. (2016). Le terroriste, nouvelle figure de l'ennemi ? Dans *Penser l'ennemi, affronter l'exception : Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt* (pp. 155–181). La Découverte.
- Mucchielli, A., & Noy, C. (2005). Introduction. Constructionnisme et constructivisme. Dans *Étude des communications : Approches constructivistes* (pp. 11–12). Armand Colin.

- Neveu, É. (2015). Cadrer : Donner forme aux problèmes publics. Dans *Sociologie politique des problèmes publics* (pp. 95–124). Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.neve.2015.01.0095>
- Pin, C. (2023). *L'entretien semi-directif* (Fiche méthodologique n° 3). Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP), Sciences Po.
- Perrault, G. (2003, 21 novembre). Georges Ibrahim Abdallah pourrait être libéré. *Le Figaro*.
- Perrault, G., & de La Harpe, A. (2002, 15 mars). Deux terroristes remis en liberté conditionnelle ? *Le Figaro*.
- Plenel, E. (1985, 27 mars). Un groupe terroriste démantelé en Europe. *Le Monde*.
- Plenel, E. (1985, 10 avril). Le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises pourrait être inculpé de deux assassinats. *Le Monde*.
- Plenel, E. (1986, 6 septembre). Huit compagnies de CRS en renfort dans la capitale – Consignes de vigilance à la population – Le sort d'Abdallah Ibrahim réexaminé par le gouvernement. *Le Monde*.
- Plenel, E. (1986, 16 septembre). L'escalade de la fermeté. *Le Monde*.
- Schneidermann, D., & Delaume, C. (2013, 24 janvier). Georges Ibrahim Abdallah, l'embarras de Valls. *Libération*.
- Sheppard, E. (2014). Problème public. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot, & P. Ravinet (Éds.), *Dictionnaire des politiques publiques* (4e éd., pp. 530–538). Presses de Sciences Po.
<https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0530>
- Sire, C. (2022). De la Terreur au terrorisme : Une histoire lexicographique du mot « terrorisme » et de sa famille morphologique au XIXe siècle. *Tracés. Revue de Sciences humaines*.
- Stampnitzky, L. (2013). *Disciplining terror: How experts invented « terrorism »*. Cambridge University Press.
- Stampnitzky, L. (2015). Problematic knowledge: How “terrorism” resists expertise. Dans T. V. Berling & C. Bueger (Éds.), *Capturing security expertise: Practice, power and responsibility*. Routledge.
- Sovea, M. (2025). Étudier les représentations et les stéréotypes : La nécessité d'une démarche interdisciplinaire. *Anadiss*, 39(1).

- Théolleyre, J.-M. (1986, 5 juillet). « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant ». *Le Monde*.
- Thomasset, A. (2021). Éditorial : Le paradoxe des figures héroïques. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 312(4), 7–9. <https://doi.org/10.3917/retm.316.0007>
- Thornton, T. P. (1964). Terror as a weapon of political agitation. Dans H. Eckstein (Éd.), *Internal war: Problems and approaches*. Free Press.
- Torres Vargas, D. (2018). *La figure sociale dans la publicité : La construction de la figure sociale de la mère par la marque Blédina* [Mémoire de master, Sorbonne Université].
- Tourancheau, P. (2001, 20 juillet). La déchirure de l'avocat. *Libération*.
- Vaissié, E. (2025, 17 juillet). « Un terroriste » : Applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN. *Le Figaro*.
- Walter, E. V. (1969). *Terror and resistance*. Oxford University Press.
- Wieviorka, M., Conesa, P., & Denoix de Saint-Marc, G. (2014, 11 février). Le terrorisme mythifié. *Libération*.
- Zamit, F. (2011). Le monde arabe au prisme du journal *Le Monde* : Du stéréotype au préjugé. *L'Autre*, 12(1), 30–40. <https://doi.org/10.3917/laatr.034.0030>

Références sans auteur·ice

- [Sans auteur·ice]. (1986, 10 septembre). Les policiers attribuent la responsabilité de l'attentat aux amis de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde*.
- [Sans auteur·ice]. (1987, 17 septembre). « L'enquête : Terrorisme, sécurité et diplomatie. Du "clan" Abdallah à la piste Hezbollah ». *Le Monde*.
- [Sans auteur·ice]. (1987, 24 février). Georges Ibrahim Abdallah aux assises de Paris. Un président tranquille entre deux avocats pugnaces. *Le Monde*.
- [Sans auteur·ice]. (1987, 5 mars). Un sondage CSA – « Le Parisien » : 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah. *Le Monde*.
- [Sans auteur·ice]. (2002). Remise en liberté refusée à deux ex-figures du terrorisme. *Le Monde*.

- [Sans auteur·ice]. (2023, 20 octobre). « Allah Akbar » place de la République : Le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis. *Le Figaro*.
- [Sans auteur·ice]. (2024). « Le plus vieux prisonnier au monde lié au conflit du Moyen-Orient » : Georges Abdallah demande à la France sa libération partielle. *Le Parisien*.
- [Sans auteur·ice]. (2024, 15 novembre). Le militant propalestinien Georges Abdallah va retrouver la liberté après avoir passé la moitié de sa vie en prison. *Libération*.
- [Sans auteur·ice]. (2025, 25 juillet). « Une victoire politique » : Le militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah est arrivé à Beyrouth. *Le Figaro*.
- [Sans auteur·ice]. (2025, 25 juillet). Le Libanais Georges Abdallah libéré après quarante ans de prison, son avion a atterri à Beyrouth. *Libération*.
- [Sans auteur·ice]. (2025, 26 juillet). Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant ». *Le Monde*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 : PENSER LA CONSTRUCTION DES FIGURES SOCIALES.....	4
CHAPITRE 1 : LA CONSTRUCTION SOCIALE ET POLITIQUE DES FIGURES.....	4
1. La « figure sociale » : une construction par les représentations.....	4
2. La figure sociale comme opérateur de catégorisation et de légitimation.....	6
3. La figure terroriste : une catégorisation historiquement construite et controversée.....	10
CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION MÉDIATIQUE DES FIGURES SOCIALES.....	16
1. Le cadrage comme processus de construction de sens.....	16
2. La construction des figures sociales par le cadrage médiatique.....	19
PARTIE 2 : CONSTRUCTION DE L’OBJET DE RECHERCHE : PERSPECTIVES THÉORIQUES, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODE.....	23
CHAPITRE 3 : CADRE THÉORIQUE ET PERSPECTIVE ANALYTIQUE	23
1. Penser la figure sociale comme une construction.....	23
2. Interrogation de la qualification « terroriste » : l’apport des Critical Terrorism Studies.....	24
3. De la représentation à la figure sociale : construction d’un modèle analytique.....	27
CHAPITRE 4 : PROBLÉMATIQUE.....	28
CHAPITRE 5 : DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE.....	28
1. Délimiter et constituer le corpus médiatique.....	28
a) Sélection des médias : trois quotidiens nationaux aux positionnements différenciés.....	28
b) Recensement de la production médiatique : sources, bases de données et constitution du corpus.....	29
c) Reconsidération du corpus : de l’échantillonnage au recensement exhaustif.....	30
2. Réalisation d’entretiens semi-directifs.....	32
a) Identification et contact des acteur·ices du corpus.....	32
b) Des difficultés d'accès aux enquêté·es à la constitution de l'échantillon.....	32
c) Présentation des personnes interrogées et conditions des entretiens.....	33
3. Construction de la grille d’analyse : entre théorie et traitement des données.....	35
a) Choix du logiciel.....	35
b) Les arguments de cadrage.....	35
c) Articulation d’un codage déductif et d’un codage inductif.....	38
PARTIE 3 : ANALYSE DES DONNÉES.....	39

CHAPITRE 6 : LA CONSTRUCTION CONCURRENTIELLE DE LA PERSONNE : CADRAGES ET FIGURES RIVALES.....	39
1. Humaniser ou déshumaniser : la qualification par le degré d'identification du lectorat.....	39
2. Les opérations discursives de légitimation d'une qualification.....	47
3. Le pouvoir de nommer : une lutte définitionnelle permanente.....	54
CHAPITRE 7 : LA QUALIFICATION DE LA VIOLENCE : FRONTIÈRES MORALES ET CADRAGES CONCURRENTS.....	61
1. Stratégies de contextualisation et de décontextualisation de l'acte.....	61
2. La frontière morale : entre dissociation de la cause et des moyens et le refus de la transmutation.....	68
3. La figure de Georges Ibrahim Abdallah comme catalyseur du clivage sociétal autour du conflit israélo-palestinien : une transmutation réactivée.....	72
PARTIE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	77
CHAPITRE 8 : LA DISQUALIFICATION DÉCROISSANTE DE LA PAROLE DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH.....	77
CHAPITRE 9 : LA CONCURRENCE MÉMORIELLE DES FIGURES SOCIALES.....	78
CHAPITRE 10 : LA COEXISTENCE DE FIGURES SOCIALES RECOMPOSÉES.....	81
CHAPITRE 11 : UNE TENDANCE GÉNÉRALE À LA CONDAMNATION DE LA VIOLENCE COMME RÉPERTOIRE D'ACTION INDIVIDUEL.....	82
CHAPITRE 12 : LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA RÉFLEXIVITÉ JOURNALISTIQUE.....	84
CONCLUSION.....	89
BIBLIOGRAPHIE.....	92
INDEX DES FIGURES.....	102
ANNEXES.....	104
RÉSUMÉ DU MÉMOIRE.....	145

INDEX DES FIGURES

Figure 1: Capture d'écran de l'article « L'enquête : terrorisme, sécurité et diplomatie. Du « clan » Abdallah à la piste hezbollah », Le Monde, 17 septembre 1987.....	40
Figure 2: Capture d'écran n°1 de l'article « Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah. Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris », Le Monde, 17 février 1987.....	41
Figure 3: Capture d'écran n°2 de l'article « Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah. Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris », Le Monde, 17 février 1987.....	41
Figure 4: Capture d'écran de l'article « Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'Etat » », Le Monde, 2 octobre 2024, Christophe Ayad, Benjamin Barthe, Abel Mestre.....	43
Figure 5: Capture d'écran de l'article « Libération de Georges Abdallah : le parquet général de Paris annonce se pourvoir en cassation », Libération, 21 juillet 2025.....	44
Figure 6: Capture d'écran de l'article « Pourquoi la détention de Georges Ibrahim Abdallah faisait-elle débat ? Comprendre en trois minutes », Le Monde, 25 juillet 2025.....	44
Figure 7: Capture d'écran de l'article « Georges Abdallah, le plus ancien détenu de France, va être libéré après quarante ans en prison », Libération, 17 juillet 2025.....	47
Figure 8: Capture d'écran n°1 de l'article « « Un terroriste » : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN », Le Figaro, 17 juillet 2025, Eliot Vaissié.....	47
Figure 9: Capture d'écran de l'article « « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant » », Le Monde, 5 juillet 1986, Jean-Marc Théolleyre.....	52
Figure 10: Capture d'écran de l'article « La justice française ordonne la libération du militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah », Le Figaro, 17 juillet 2025.....	53
Figure 11: Capture d'écran de l'article « Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant », Le Monde, 26 juillet 2025.....	53
Figure 12: Capture d'écran de l'article « Terroriser les socialistes », Le Monde, 21 novembre 1986.....	58
Figure 13: Capture d'écran n°2 de l'article « « Un terroriste » : applaudie par LFI la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN », Le Figaro, 17 juillet 2025, Eliot Vaissié.....	59
Figure 14: Capture d'écran n°3 de l'article « « Un terroriste » : applaudie par LFI la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN », Le Figaro, 17 juillet 2025, Eliot Vaissié.....	60
Figure 15: Capture d'écran n°1 de l'article « Un sondage CSA - « le Parisien » 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah », Le Monde, 5 mars 1987.....	63
Figure 16: Capture d'écran n°2 de l'article « Un sondage CSA - « le Parisien » 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah », Le Monde, 5 mars 1987.....	64

Figure 17: Capture d'écran de l'article « L'escalade de la fermeté », Le Monde, 16 septembre 1986, Edwy Plenel.....	65
Figure 18: Capture d'écran n°1 de l'article « Liban : à Kobayat, le village familial de Georges Abdallah, l'épilogue d'un combat de vingt-cinq années », Le Monde, 26 juillet 2025, Laure Stephan	66
Figure 19: Capture d'écran n°2 de l'article « Liban : à Kobayat, le village familial de Georges Abdallah, l'épilogue d'un combat de vingt-cinq années », Le Monde, 26 juillet 2025, Laure Stephan	66
Figure 20: Capture d'écran n°1 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », Le Monde, 3 novembre 2023, L.H.....	74
Figure 21: Capture d'écran n°2 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », Le Monde, 3 novembre 2023, L.H.....	75
Figure 22: Capture d'écran n°3 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », Le Monde, 3 novembre 2023, L.H.....	75
Figure 23: Capture d'écran n°4 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », Le Monde, 3 novembre 2023, L.H.....	75
Figure 24 : Capture d'écran n°5 de l'article « Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice », Le Monde, 3 novembre 2023, L.H.....	75

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des articles composant le corpus de presse

Titre de l'article	Média	Auteur-ice	Date
Le Monde			
Le Libanais détenu à Lyon serait l'un des chefs des FARL	Le Monde	Jean-Michel Durand-Souffland & Claude Régent	22/12/1984
Un groupe terroriste démantelé en Europe	Le Monde	Edwy Plenel	27/03/1985
Rumeurs sur une fuite	Le Monde	0	10/04/1985
Le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises pourrait être inculpé de deux assassinats	Le Monde	Edwy Plenel	10/04/1985
Entre le chantage et la grâce	Le Monde	Bertrand Le Gendre	07/02/1986
Un avertissement de l'avocat d'Abdallah Georges Ibrahim	Le Monde	s.a.	11/02/1986
Du menu fretin dans les filets de la DST	Le Monde	s.a.	14/02/1986
Une militante trotskiste est appréhendée à Grenoble	Le Monde	s.a.	21/02/1986
Dans " le Monde diplomatique " de mars Les risques d'une économie de spéculation	Le Monde	s.a.	07/03/1986
Magistrats et policiers sont réservés sur la piste des FARL	Le Monde	Edwy Plenel	24/03/1986
M. Chirac invite la population au civisme	Le Monde	Edwy Plenel	25/03/1986
Le Libanais tué dans l'attentatPoint Show aux Champs-Élysées usait d'une fausse identité	Le Monde	s.a.	01/04/1986
Martine Toulotte est libérée après trois mois de détention	Le Monde	C.F.	21/05/1986
"Je ne suis pas u criminel, je suis un combattant"	Le Monde	Jean-Marc Théolleyre	05/07/1986
Les enquêteurs privilégient deux pistes : Action directe et les Fractions armées révolutionnaires libanaises	Le Monde	s.a.	12/07/1986
IBRAHIM ABDALLAH EST CONDAMNÉ A QUATRE ANS DE PRISON	Le Monde	R.R.	12/07/1986
L'ambassadeur des Etats-Unis se porte partie civile contre Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s.a.	14/07/1986
Le Quai d'Orsay juge " inacceptable " la déclaration américaine estimant " légère " la condamnation d'Ibrahim Abdallah	Le Monde	s.a.	15/07/1986
Ibrahim Abdallah nie toute participation aux assassinats revendiqués par les terroristes libanais	Le Monde	Jean-Marc Théolleyre	21/07/1986
Le Dihad islamique durcit ses positions en ce qui concerne les otages français	Le Monde	s.a.	12/08/1986
Les Brigades internationales anti-impérialistes adressent un nouvel avertissement	Le Monde	s.a.	13/08/1986
Le gouvernement craint d'autres attentats	Le Monde	E.P.	02/09/1986
Le ministère de l'intérieur s'inquiète de fuites policières	Le Monde	s.a.	03/09/1986
Le chantage aux attentats des Fractions armées révolutionnaires libanaises	Le Monde	Edwy Plenel	03/09/1986
Me Kiejman : " Un État ne doit pas renoncer à sa souveraineté "	Le Monde	s.a.	06/09/1986
• Huit compagnies de CRS en renfort dans la capitale • Consignes de vigilance à la population • Le sort d'Abdallah Ibrahim réexaminé par le gouvernement	Le Monde	Edwy Plenel	06/09/1986
Me Kiejman: " Un État ne doit pas renoncer à sa souveraineté "	Le Monde	s.a.	08/09/1986
La piste de Damas	Le Monde	Edwy Plenel	08/09/1986
Le dilemme du pouvoir	Le Monde	Patrick Jarreau	08/09/1986
Les policiers attribuent la responsabilité de l'attentat aux amis de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s.a.	10/09/1986
Le gouvernement hésite sur le choix des moyens pour riposter au terrorisme	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	10/09/1986
L'itinéraire d'un terroriste professionnel	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	10/09/1986
La polémique des politiques	Le Monde	Edwy Plenel	11/09/1986
Rectificatif	Le Monde	s.a.	12/09/1986

M. Chirac ne peut ni ne veut libérer Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	André Passeron	12/09/1986
M. Denis Baudouin dément l'existence de divergences au sein du gouvernement	Le Monde	s.a.	13/09/1986
Sang	Le Monde	Philippe Boucher	13/09/1986
Nouvelles menaces du CSPPA	Le Monde	s.a.	16/09/1986
Trente-six blessés dont six grièvement	Le Monde	s.a.	16/09/1986
L'escalade de la fermeté	Le Monde	Edwy Plenel	16/09/1986
Un fil pour les policiers Visas : la pagaille menace	Le Monde	s.a.	17/09/1986
Les négociations entre la France et les Fractions armées révolutionnaires libanaises Une seule promesse a été faite : ne pas livrer Abdallah à Beyrouth	Le Monde	Georges Marion	17/09/1986
La police pense "tenir un fil"	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	17/09/1986
L'Italie va demander l'extradition de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	Jean-Pierre Clerc	17/09/1986
Des personnalités d'origine maghrébine demandent à Georges Ibrahim Abdallah de faire cesser les attentats	Le Monde	s.a.	18/09/1986
Primes et affiches	Le Monde	Edwy Plenel	18/09/1986
Maurice et Robert Abdallah, deux frères sous influence	Le Monde	Edwy Plenel	18/09/1986
La police aurait identifié les auteurs de l'attentat de la rue de Rennes L'attaché militaire français à Beyrouth assassiné	Le Monde	s.a.	19/09/1986
La police a identifié les responsables présumés de l'explosion	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	19/09/1986
"Kobayat, charmant village..."	Le Monde	J.-P. Peroncel-Hugoz	19/09/1986
" Nous sommes prêts à accueillir une commission d'enquête française " déclare le frère du chef présumé des FARL	Le Monde	s.a.	20/09/1986
72 % des Français approuvent l'action du gouvernement	Le Monde	s.a.	20/09/1986
Une BMW noire et deux témoignages	Le Monde	s.a.	20/09/1986
La police maintient ses accusations contre les frères Abdallah	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	20/09/1986
Les lenteurs d'une demande d'extradition	Le Monde	Jean-Pierre Clerc	20/09/1986
"Une courte pause, sans doute provisoire"	Le Monde	Edwy Plenel	22/09/1986
La police continue de croire à la culpabilité des Abdallah	Le Monde	s.a.	23/09/1986
Les nouvelles menaces du CSPPA	Le Monde	s.a.	23/09/1986
Le rôle de Maurice et Robert	Le Monde	Georges Marion	23/09/1986
a solidarité des milieux politiques n'empêche pas les débats polémiques	Le Monde	s.a.	24/09/1986
L'avocat de Georges Abdallah répond aux intellectuels maghrébins Un message " inconvenant "	Le Monde	s.a.	24/09/1986
Les policiers français réfutent les affirmations du clan Abdallah	Le Monde	Edwy Plenel	24/09/1986
La famille Abdallah comme " cellule " politique	Le Monde	J.-P. Peroncel-Hugoz	24/09/1986
Cinq interpellations à Paris	Le Monde	s.a.	25/09/1986
Les négociations du gouvernement Chirac sur le sort de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s.a.	25/09/1986
Emile Abdallah, en partance pour Vienne aurait été reconnu par une employée d'Orly-Sud	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	25/09/1986
Deux amalgames	Le Monde	Kesrouan Labaki, Ambassadeur, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères du Liban.	25/09/1986
Ami-ami	Le Monde	Claude Sarraute	26/09/1986
Arrestation de Frédéric Oriach	Le Monde	Edwy Plenel	26/09/1986
Entre l'Autriche et la Syrie	Le Monde	Edwy Plenel.	26/09/1986
Le gouvernement recherche l'appui de la Syrie dans la lutte contre le terrorisme	Le Monde	Jacques Almaric	26/09/1986
Paris, Vienne, Larnaca Un vol pour gens pressés	Le Monde	Laure Greilsamer	26/09/1986
Les attentats en France sont liés aux luttes que se livrent Paris et Téhéran	Le Monde	s.a.	27/09/1986
Logique policière et soutiens politiques	Le Monde	Edwy Plenel	27/09/1986
La volonté commune des Douze	Le Monde	Georges Marion	27/09/1986
M. Jospin demande des " explications " au gouvernement	Le Monde	J.-L. A.	27/09/1986
L'Élysée critique les " facilités " accordées à Mgr Hilarion Capucci	Le Monde	s.a.	29/09/1986
L'hebdomadaire "VSD " condamné à dissimuler la photo des gardiens de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s.a.	29/09/1986
Terrorisme : fermeté du pouvoir face aux rumeurs de tractations	Le Monde	Bertrand Le Gendre	29/09/1986
Les frères Abdallah exigent des garanties pour venir se justifier en France	Le Monde	s.a.	30/09/1986
Réclamant la libération d'Abdallah, de Garbidjian et de Naccache L'ASALA menace la France de " coups d'une ampleur sans précédent "	Le Monde	s.a.	30/09/1986
Réponse à Me Jacques Vergès	Le Monde	s.a.	30/09/1986
Le gouvernement s'interroge sur le rôle de la Syrie mais évite de mettre officiellement Damas en cause	Le Monde	Edwy Plenel	01/10/1986
Les silences de la confession	Le Monde	Laurent Greilsamer	02/10/1986
Terrorisme : Paris multiplie les contacts avec la Syrie	Le Monde	s.a.	03/10/1986
L'ASALA menace à nouveau de " frapper dans les jours prochains en France "	Le Monde	s.a.	04/10/1986
M. Jacques Chirac : " La famille Abdallah a une part de responsabilités essentielle "	Le Monde	s.a.	07/10/1986
Le terrorisme en Europe et ses racines au Proche-Orient Les terroristes conjuguent leurs menaces contre la France et les	Le Monde	Françoise Chipaux	08/10/1986

otages			
Une offre de M. Robert Pandraud à Georges Ibrahim Abdallah Le ministère de la sécurité dément	Le Monde	s. a.	09/10/1986
La justice dans la tourmente	Le Monde	Bertrand Le Gendre	09/10/1986
ABDALLAH, GARBIJIAN, NACCACHE Trois prisonniers sans point commun	Le Monde	Laurent Greilsamer	10/10/1986
Nouvelle mission de la DST à Damas	Le Monde	s. a.	11/10/1986
Paris face au terrorisme	Le Monde	Edouard Masurel	13/10/1986
Joseph Abdallah refuse de condamner les attentats et menace la France	Le Monde	s. a.	17/10/1986
"Si la France tient pas ses promesses, nous reprendrons nos opérations"	Le Monde	Françoise Chipeaux	18/10/1986
La compagne de Georges Abdallah?	Le Monde	Georges Marion	18/10/1986
Le gouvernement aurait obtenu une trêve avec le clan Abdallah	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	30/10/1986
" Il est normal que le ministère de l'intérieur prenne ses informations là où il pense pouvoir les trouver "	Le Monde	s. a.	31/10/1986
Me Kiejman : les " responsabilités " de la partie civile américaine	Le Monde	s. a.	31/10/1986
C'est des menteries	Le Monde	s. a.	01/11/1986
Les contacts et les négociations "ne nous engagent pas" affirme le CSPPA	Le Monde	s. a.	01/11/1986
Expliquer	Le Monde	André Fontaine	01/11/1986
Paris et Washington accueillent avec méfiance les informations de La voix du Liban	Le Monde	s. a.	03/11/1986
L'ambassade de France réplique au " Washington Post " qui accusait Paris de " lâcheté "	Le Monde	s. a.	05/11/1986
Nouvel interrogatoire de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	Jean-Marc Théolleyre	05/11/1986
Georges Ibrahim Abdallah : l'instruction touche à sa fin	Le Monde	Jean-Marc Théolleyre	10/11/1986
M. Chalandon : le procès de Georges Abdallah pourrait être retardé	Le Monde	s. a.	11/11/1986
M. Fabius : légèreté	Le Monde	s. a.	11/11/1986
Le dossier strasbourgeois va être transmis à Paris	Le Monde	s. a.	15/11/1986
La revendication d'Action directe a été authentifiée par la police Les portraits des suspects seront systématiquement affichés	Le Monde	s. a.	20/11/1986
Georges Abdallah et ses frères	Le Monde	Georges Marion & Edwy Plenel	21/11/1986
Des minorités orientales en quête d'égalité	Le Monde	J-P. Péroncel-HUgoz	21/11/1986
Le troisième dossier judiciaire	Le Monde	M.P.	21/11/1986
Terroriser les socialistes	Le Monde	Olivier Biffaud	21/11/1986
Le renvoi éventuel de Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises	Le Monde	M.P.	25/11/1986
Le consul des États-Unis à Strasbourg partie civile contre Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s. a.	12/12/1986
Le Parlement pourrait examiner dès la semaine prochaine le projet de loi sur le jugement des terroristes	Le Monde	Th. B.	12/12/1986
Le juge d'instruction renvoie Georges Ibrahim Abdallah devant les assises de Paris	Le Monde	Georges Marion	24/12/1986
Deux hommes auraient été liquidés au Liban. Un troisième a été par les Forces libanaises	Le Monde	s. a.	31/12/1986
Pas de véritable démenti	Le Monde	Edwy Plenel	31/12/1986
1986 DANS LE MONDE. Le terrorisme et les otages français au Liban	Le Monde	s. a.	04/01/1987
Selon " le Point " Les amis de Georges Abdallah " de nouveau prêts à frapper à Paris "	Le Monde	s. a.	20/01/1987
A la cour de Paris Renvoi éventuel aux assises de Georges Ibrahim Abdallah : décision le 28 janvier	Le Monde	s. a.	22/01/1987
Le FPLP dément tout entretien avec un émissaire français. _	Le Monde	s. a.	23/01/1987
Georges Ibrahim Abdallah est renvoyé aux assises	Le Monde	s. a.	29/01/1987
Le cas Martine Toulotte : droit de réponse sur TF1	Le Monde	s. a.	30/01/1987
Regain de tension avec l'Iran Le gouvernement craint à terme une reprise du terrorisme	Le Monde	s. a.	30/01/1987
Renvoyé devant la cour d'assises de Paris Georges Ibrahim Abdallah pourrait être jugé dans la seconde quinzaine de février	Le Monde	s. a.	30/01/1987
Pas de pourvoi en cassation pour le chef des FARL	Le Monde	s. a.	04/02/1987
Une déclaration de M. Albin Chalandon Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises avant la fin du mois	Le Monde	s. a.	04/02/1987
Devant une cour composée de sept magistrats Le procès de Georges Ibrahim Abdallah s'ouvrira le 23 février aux assises de Paris	Le Monde	s. a.	05/02/1987
Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris	Le Monde	s. a.	17/02/1987
Directeur des prisons de Lyon M. Jacques Daguerre nommé aux Baumettes	Le Monde	s. a.	20/02/1987
Georges Ibrahim Abdallah devant les assises de Paris La genèse d'un procès à haut risque	Le Monde	s. a.	21/02/1987
M. Denis Baudouin : " Des menaces prises au sérieux "	Le Monde	s. a.	21/02/1987
Avant le procès de Georges Abdallah M. Albin Chalandon n'a pas l'intention d'adresser des réquisitions au parquet	Le Monde	s. a.	22/02/1987
Georges Ibrahim Abdallah aux assises de Paris Un président tranquille entre deux avocats pugnaces	Le Monde	s. a.	24/02/1987
Les deux terrorismes	Le Monde	s. a.	24/02/1987

Georges Ibrahim Abdallah refuse d'assister aux audiences. L'accusé absent	Le Monde	s. a.	25/02/1987
Les Forces libanaises : "pas d'amalgames"	Le Monde	s. a.	25/02/1987
Un entretien avec le chef de la branche pro-syrienne des Forces libanaises "Je n'ai joué aucun rôle dans la suspension des violences antifrancaises attribuées aux FARL" nous déclare M. Elie Hobeika	Le Monde	s. a.	25/02/1987
Le procès de Georges Ibrahim Abdallah Les silences de la DST	Le Monde	s. a.	26/02/1987
Controverse entre la partie civile et la DST Qui est Georges Ibrahim Abdallah ?	Le Monde	s. a.	27/02/1987
Un revirement politique?	Le Monde	s. a.	27/02/1987
Le procès de Georges Ibrahim Abdallah Deux rescapés à la barre	Le Monde	s. a.	28/02/1987
Selon les aveux de Jean-Marc Rouillon Les membres d'Action directe auraient commis seize attentats dans la région parisienne	Le Monde	s. a.	28/02/1987
" Condamnez-le pour la forme, sinon... "	Le Monde	s. a.	01/03/1987
"Le gouvernement ne cédera pas au chantage" réaffirme M. Chirac	Le Monde	s. a.	01/03/1987
La tentation du sanctuaire	Le Monde	s. a.	01/03/1987
LE SURPRENANT REQUISITOIRE DE L'AVOCAT GENERAL AU PROCES DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH. Une supplication " la mort dans l'âme " pour une peine qui ne soit pas supérieure à dix ans de réclusion	Le Monde	s. a.	01/03/1987
Malgré le réquisitoire mesuré de l'avocat général Georges Ibrahim Abdallah a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Un sursaut d'honneur	Le Monde	s. a.	01/03/1987
A Koubayat, dans le fief de la famille " Il n'y a rien à dire "	Le Monde	s. a.	03/03/1987
Dans la presse parisienne. Unanimité moins une voix	Le Monde	s. a.	03/03/1987
La condamnation de Georges Ibrahim Abdallah Une décision d'abord judiciaire	Le Monde	s. a.	03/03/1987
La justice au pinacle	Le Monde	s. a.	03/03/1987
Les Etats-Unis ont accueilli le verdict avec "satisfaction"	Le Monde	s. a.	03/03/1987
Les réactions de Me Vergès et Me Kiejmann	Le Monde	s. a.	03/03/1987
Seule une grâce présidentielle...	Le Monde	s. a.	03/03/1987
Un jugement qui renforce l'Etat de droit	Le Monde	s. a.	03/03/1987
Verdict du procès de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s. a.	03/03/1987
"Bluff" ou "nullité"?	Le Monde	s. a.	04/03/1987
Me Mazurier et l'affaire Abdallah Le conseil de l'ordre s'informe	Le Monde	s. a.	05/03/1987
Un sondage CSA-" le Parisien " 78 % des Français approuvent la condamnation d'Abdallah	Le Monde	s. a.	05/03/1987
Me Vergès estime que Georges Abdallah ne purgera pas la totalité de sa peine	Le Monde	s. a.	06/03/1987
Après la condamnation du chef présumé des FARL Premier avocat de Georges Ibrahim Abdallah Me Jean-Paul Mazurier était un agent de la DGSE LE FACTEUR HUMAIN	Le Monde	s. a.	07/03/1987
Unanimité	Le Monde	s. a.	07/03/1987
Une lettre de M. Gérard Spitzer	Le Monde	s. a.	07/03/1987
La tournée en Asie du ministre des affaires étrangères Une alerte à la bombe contraint M. Raimond à modifier son itinéraire	Le Monde	s. a.	08/03/1987
M. Joseph Abdallah affirme sa "confiance dans la société française pour libérer Georges Ibrahim"	Le Monde	s. a.	10/03/1987
Après la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah Consolider l'indépendance de la magistrature	Le Monde	s. a.	11/03/1987
Me Jean-Paul Mazurier donne sa démission du barreau de Paris	Le Monde	s. a.	11/03/1987
Après l'attentat à la galerie Point Show "Le Figaro" condamné pour diffamation envers un ressortissant libanais	Le Monde	s. a.	12/03/1987
D'une campagne à l'autre	Le Monde	s. a.	12/03/1987
Me Mazurier comparaitra devant le conseil de l'ordre des avocats	Le Monde	s. a.	12/03/1987
LEGALITE	Le Monde	s. a.	14/03/1987
Le diable, probablement Face aux étudiants de Lyon II. Me Jacques Vergès a conforté son image	Le Monde	s. a.	20/03/1987
Après la condamnation du chef des FARL M. Chalandon ne veut pas renvoyer Georges Ibrahim Abdallah aux assises	Le Monde	s. a.	21/03/1987
La découverte d'une cache d'armes à Paris. Cinq ressortissants d'origine tunisienne en garde à vue	Le Monde	s. a.	24/03/1987
Ancien avocat de Georges Ibrahim Abdallah Me Jean-Paul Mazurier placé en garde à vue	Le Monde	s. a.	28/03/1987
"J'ai travaillé pour mon pays" déclare M. J.-P. Mazurier ancien avocat d'Abdallah	Le Monde	s. a.	31/03/1987
En marge de l'affaire Abdallah Plainte du ministère de l'intérieur contre " l'Evénement du jeudi "	Le Monde	s. a.	04/04/1987
L'Algérie dénonce une "exploitation tendancieuse visant à l'impliquer"	Le Monde	s. a.	10/04/1987
Premier défenseur d'Abdallah Me Boyer suspendu pour " violation du secret de la confidence "	Le Monde	s. a.	15/04/1987

Kiosque d'images. L'agence Caméra prépare les programmes des futures télévisions	Le Monde	s. a.	18/04/1987
L'enquête sur les attentats de septembre à Paris Nouvelles arrestations et inculpations de membres présumés d'un réseau terroriste	Le Monde	s. a.	25/04/1987
L'enquête sur les attentats de septembre à Paris L'imbroglio du terrorisme libanais	Le Monde	s. a.	26/04/1987
L'enquête sur les attentats de septembre Mme Besse et la rivalité des polices	Le Monde	s. a.	02/05/1987
Klaus Barbie absent de son procès La peur de l'épreuve par Jean-Marc Théolleyre	Le Monde	s. a.	15/05/1987
Silencieux depuis septembre 1986 Le CSPPA menace la France d'une nouvelle vague d'attentats	Le Monde	s. a.	27/05/1987
Le sommet antiterroriste de Paris La France sous la menace du CSPPA	Le Monde	s. a.	29/05/1987
L'interpellation de 57 personnes originaires du Maghreb et du Proche-Orient Paris craint que l'opération policière ne déclenche des représailles de l'Iran	Le Monde	s. a.	05/06/1987
Le syndrome Abdallah	Le Monde	s. a.	06/06/1987
La condamnation de Georges Ibrahim Abdallah " Une seconde affaire Dreyfus " selon M. Joumblatt	Le Monde	s. a.	13/06/1987
Ancien défenseur de Georges Ibrahim Abdallah Me Jean-Paul Mazurier radié du barreau de Paris	Le Monde	s. a.	25/07/1987
Le rôle des services de renseignement dans les rapports franco iraniens. Un dossier obscur aux conséquences redoutables	Le Monde	s. a.	31/07/1987
Les Occidentaux et les otages du Liban Le gouvernement de Bonn cherche à négocier Tentative d'enlèvement d'une ressortissante suisse à Beyrouth	Le Monde	s. a.	31/07/1987
Georges Ibrahim Abdallah transféré dans l'Indre.	Le Monde	s. a.	18/08/1987
La mère de Georges Ibrahim Abdallah va visiter son fils en prison	Le Monde	s. a.	15/09/1987
L'ENQUÊTE: terrorisme, sécurité et diplomatie Du "clan" Abdallah à la piste hezbollah	Le Monde	s. a.	17/09/1987
LIBAN : l'attentat contre les trois gendarmes français Les revendications paraissent relever de la manipulation politique	Le Monde	s. a.	03/11/1987
Fin de la mutinerie de Saint-Maur (Indre) Les détenus se sont révoltés contre l'isolement et l'oubli	Le Monde	s. a.	14/11/1987
Georges Ibrahim Abdallah un condamné sous haute surveillance	Le Monde	s. a.	14/11/1987
La mutinerie à la centrale de Saint-Maur. Des dizaines de millions de francs de dégâts	Le Monde	s. a.	15/11/1987
M. Pasqua s'est rendu secrètement à Alger après la libération des deux otages français	Le Monde	s. a.	15/12/1987
Après son audition par la brigade criminelle Me Jean-Paul Mazurier est remis en liberté	Le Monde	s. a.	29/12/1987
La radiation de Me Mazurier infirmée en appel	Le Monde	s. a.	29/04/1988
JUSTICE La radiation de Me Mazurier est annulée par la cour de Paris	Le Monde	s. a.	30/04/1988
Les attentats de septembre 1986 à Paris La police pense avoir identifié l'un des principaux poseurs de bombes	Le Monde	s. a.	07/05/1988
ISOLEMENT. La conscience d'un ministre	Le Monde	s. a.	09/07/1988
Les suites de l'inculpation du magistrat Affaire Boulouque : le centre et la droite passent à l'offensive	Le Monde	s. a.	24/11/1988
M. Gilles Boulouque : un juge, rien qu'un juge	Le Monde	s. a.	26/11/1988
SUISSE : auteur d'un détournement d'avion à Genève Le terroriste chiite Mohamed Hariri encourt la réclusion à vie	Le Monde	s. a.	19/02/1989
M. Pasqua donne des précisions à M. Joxe sur l'affaire Naccache	Le Monde	s. a.	23/06/1989
Les promesses de libération faites à Anis Naccache et Georges Ibrahim Abdallah Nouvelle polémique entre M. Pasqua et M. Dumas	Le Monde	s. a.	04/07/1989
Le Hezbollah tente de relancer la polémique sur la libération d'Anis Naccache	Le Monde	s. a.	08/08/1989
Trois terroristes condamnés par coutumance à la réclusion à perpétuité	Le Monde	s. a.	09/09/1990
Polémique entre MM. Longuet et M. Arpaillange	Le Monde	s. a.	14/12/1990
Dénonçant une " exploitation politique inadmissible " Le gouvernement algérien était prêt à accueillir le dirigeant palestinien	Le Monde	s. a.	02/02/1992
La brigade criminelle diffuse la photographie d'un tueur non identifié. Une procédé exceptionnel en France	Le Monde	s. a.	27/07/1994
LE PREMIER INTERROGATOIRE DE CARLOS PAR LE JUGE BRUGUIERE ET LE DEBAT SUR LES CIRCONSTANCES DE SON ARRESTATION Me Vergès et Oussedik : des familiers des causes " anti-impérialistes "	Le Monde	s. a.	18/08/1994
Vingt mois d'attentats et de tractations secrètes	Le Monde	s. a.	07/09/1996
Remise en liberté refusée à deux ex-figures du terrorisme	Le Monde	s. a.	17/03/2002
Le parquet fait appel de la libération d'Abdallah	Le Monde	s. a.	22/11/2003
JUSTICE : la libération conditionnelle de Georges Ibrahim Abdallah a été refusée.	Le Monde	s. a.	17/01/2004
Le parquet requiert le maintien en détention de Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde	s. a.	18/09/2007

Un ex-patron de la DST soutient la libération d'Abdallah	Le Monde	Yves Bordenave	09/01/2012
Georges Ibrahim Abdallah obtient sa libération mais reste en prison	Le Monde avec AFP	s.a.	21/11/2012
Libération sous condition d'expulsion pour Georges Ibrahim Abdallah	Le Monde avec AFP	s.a.	10/01/2013
Georges Ibrahim Abdallah : ses défenseurs appellent à sa libération après 30 ans	Le Monde	Soren Seelow	25/10/2013
L'organisateur de manifestations pro-Gaza non autorisées à Paris définitivement relaxé	Le Monde	s.a.	10/04/2015
L'ambassade de France à Athènes cible d'un jet de grenade	Le Monde	s.a.	10/11/2016
Un groupe « révolutionnaire » revendique l'attaque contre l'ambassade de France à Athènes	Le Monde	s.a.	15/11/2016
Le Conseil d'Etat suspend la dissolution de deux associations propalestiniennes	Le Monde	Benjamin Barthe	30/04/2022
Georges Kiejman, avocat et ancien ministre, est mort	Le Monde	Vanessa Schneider	09/05/2023
Mariam Abudaqa, militante palestinienne, en voie d'expulsion à Marseille	Le Monde	Gilles Rof	16/10/2023
Mobilisations propalestiniennes : la police évacue des manifestants d'un campus dans le Nord	Le Monde avec AFP	s.a.	09/05/2024
« Le Professeur », narcotraffiquant français extradé du Liban au terme d'un thriller judiciaire	Le Monde	Thomas Saintourens	29/07/2024
Georges Abdallah, prisonnier à vie de la "raison d'Etat"	Le Monde	Christophe Ayad, Benjamin Barthe & Abel Mestre	02/10/2024
« Les Frères Vergès, frondeurs de la République », sur France.tv : Paul et Jacques, militants anticolonialistes	Le Monde	Franck Johannès	09/11/2024
Le tribunal d'application des peines accepte la demande de libération du militant propalestinien Georges Abdallah ; le Parquet national antiterroriste fait appel	Le Monde avec AFP	s.a.	15/11/2024
La libération de Georges Ibrahim Abdallah suspendue par un appel du Parquet national antiterroriste	Le Monde	Christophe Ayad	16/11/2024
Les manifestations à Paris pour la libération de Georges Abdallah interdites par le préfet de police	Le Monde avec AFP	s.a.	19/02/2025
Georges Ibrahim Abdallah voit l'examen de sa demande de libération conditionnelle par la justice reporté au 19 juin	Le Monde avec AFP	s.a.	20/02/2025
La libération de Georges Ibrahim Abdallah conditionnée au versement de dommages et intérêts	Le Monde	Christophe Ayad et Philippe Gagnebet	20/02/2025
A la manifestation pour Gaza, la colère et la peur	Le Monde	Louise Couvelaire	14/06/2025
Georges Abdallah salue la "mobilisation" qui a conduit à la décision de libérer	Le Monde avec AFP	s.a.	17/07/2025
Georges Ibrahim Abdallah libéré, après quarante ans de détention	Le Monde	Christophe Ayad	17/07/2025
Quand la France promettait de l'uranium enrichi à l'Iran : aux origines d'un pacte nucléaire maudit	Le Monde	Claire Gatinois	20/07/2025
Georges Ibrahim Abdallah : le parquet saisit la Cour de cassation pour contester sa libération, qui n'est pas suspendue	Le Monde avec AFP	s.a.	21/07/2025
Georges Ibrahim Abdallah a atterri au Liban, après quarante ans passés derrière les barreaux en France	Le Monde avec AFP	s.a.	25/07/2025
Pourquoi la détention de Georges Ibrahim Abdallah faisait-elle débat ? Comprendre en trois minutes	Le Monde	Allison Zarouri et Robin Gasser	25/07/2025
Georges Ibrahim Abdallah, libéré après quarante ans de détention : « Je reviens au Liban en tant que militant »	Le Monde	Christophe Ayad et Philippe Gagnebet	25/07/2025
Liban : à Kobayat, le village familial de Georges Abdallah, l'épilogue d'un combat de vingt-cinq années	Le Monde	Laure Stephan	26/07/2025
Déclarations pro-Hamas dans un « meeting » à l'université Paris-VIII : une mission d'inspection générale saisie et une enquête lancée par la justice	Le Monde Campus	Soazig Le Nevé	23/10/2025
Le Figaro			
Vergès : « Mon gros péché, le mépris »	Le Figaro	Sébastien Le Fol	13/02/2001
L'ex-patron de la DST devenu bavard ?	Le Figaro	Anne-Charlotte De Langhe	04/01/2002
Artiste de la fausse vérité	Le Figaro	Stéphane Durand-Souffland	11/02/2002
Deux terroristes remis en liberté conditionnelle ?	Le Figaro	Guillaume Perrault & Amandine de La Harpe	15/03/2002
Libération rejetée pour deux terroristes	Le Figaro	s.a.	16/03/2002
Georges Ibrahim Abdallah pourrait être libéré	Le Figaro	Guillaume Perrault	21/11/2003
Perben : « Quelques cas isolés ont jeté un discrédit inacceptable »	Le Figaro	Guillaume Perrault & Alexis Brezet	27/11/2003
Le parquet contre la libération d'Abdallah	Le Figaro	s.a.	10/01/2004
Avocat des causes perdues et médiatiques	Le Figaro	s.a.	29/03/2004
Jacques Vergès veut défendre Saddam Hussein	Le Figaro	Tanguy Berthemet	29/03/2004

Vergès sera l'avocat de Saddam Hussein	Le Figaro	s. a.	29/03/2004
L'extrême gauche radicale tentée par la violence	Le Figaro	Jean Chichizola	08/06/2007
Mon seul regret	Le Figaro	Stéphane Durand-Souffland	13/08/2007
[JUSTICE.]	Le Figaro	s. a.	18/09/2007
En quelques dates	Le Figaro	s. a.	14/10/2007
Sarkozy : manifestation à Beyrouth	Le Figaro	s. a.	07/06/2008
[JUSTICE.]	Le Figaro	s. a.	09/01/2009
Ibrahim Abdallah reste en prison	Le Figaro	s. a.	05/05/2009
En bref	Le Figaro	Delahousse Mathieu	19/02/2010
ADN prélevé: Georges Abdallah relaxé	Le Figaro	s. a.	20/05/2010
La France craint des enlèvements au Liban	Le Figaro	Georges Malbrunot	09/09/2010
Kiejman et Metzner : le duel féroce de deux témoins	Le Figaro	Flore Galaud	15/09/2010
Georges Ibrahim Abdallah : la mise en garde du Hezbollah à la France	Le Figaro	Georges Malbrunot	06/01/2011
Les menaces s'accroissent contre la France au Liban	Le Figaro	Georges Malbrunot	01/12/2011
Liban : les menaces s'accroissent contre la France	Le Figaro	Georges Malbrunot	02/12/2011
Mikati pour la libération de G. Ibrahim Abdallah	Le Figaro	G. M. et S. R.	10/02/2012
La France s'apprête à libérer Georges Ibrahim Abdallah	Le Figaro	Georges Malbrunot	10/01/2013
La France s'apprête à libérer Georges Ibrahim Abdallah	Le Figaro	Gerges Malbrunot	11/01/2013
Syrie : la France craint pour ses intérêts au Liban	Le Figaro	Georges Malbrunot	19/03/2013
Syrie : la France craint pour ses intérêts au Liban	Le Figaro	Georges Malbrunot	20/03/2013
Hezbollah terroriste : le dangereux pari de la France	Le Figaro	Georges Malbrunot	31/05/2013
Hezbollah terroriste : le dangereux pari de la France	Le Figaro	Georges Malbrunot	05/06/2013
Jacques Vergès : l'ombre ultime d'un guerrier en robe noire	Le Figaro	Stéphane Durand-Souffland	16/08/2013
«Allah Akbar» place de la République: le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis à Paris	Le Figaro	s. a.	20/10/2013
La mise à l'honneur de Georges Ibrahim Abdallah par une mairie communiste fait polémique	Le Figaro	Meddy Mensah	20/12/2013
Maintien des manifestations interdites: l'organisateur risque gros	Le Figaro	Clémence Lesacq	30/07/2014
Georges Ibrahim Abdallah, trente ans en prison en France	Le Figaro	Georges Malbrunot	24/10/2014
Manif de soutien à Georges Ibrahim Abdallah	Figaro avec AFP	s. a.	25/10/2014
Le réquisitoire de Goldnadel: «Esprit du 11 janvier, es-tu là?»	Le Figaro	Gilles-William Goldnadel	09/02/2015
Guerre des Le Pen : le réquisitoire de Goldnadel	Le Figaro	Gilles-William Goldnadel	13/04/2015
Philippe Bas: «Pas de pitié pour les terroristes!»	Le Figaro	Sophie Huet	29/03/2016
Nuit debout espère profiter de la semaine de grogne	Le Figaro	Caroline Beyer	17/06/2016
Grèce: des «révolutionnaires» revendiquent l'attaque contre l'ambassade de France	Le Figaro	s. a.	14/11/2016
Les 6 infos à connaître ce matin	Le Figaro	Sophie Amsili	28/02/2017
L'éphéméride du mercredi 29 janvier	Le Figaro	s. a.	28/02/2018
Qui sont les plus anciens détenus de France ?	Le Figaro	Marie-Alix Dagry	01/06/2018
La visite à Georges Ibrahim Abdallah	Le Figaro	s. a.	07/01/2019
Voici l'éphéméride de ce jeudi 28 février	Le Figaro	s. a.	28/02/2019
Loi Avia «contre la haine» sur le net: un remède liberticide pire que le mal!	Le Figaro	Gilles William Goldnadel	24/06/2019
Me Kiejman : enfant du siècle et de la République	Le Figaro	Constance Jamet	19/12/2019
L'éphéméride du vendredi 28 février	Le Figaro	s. a.	28/02/2020
La justice française refuse d'ordonner l'expulsion du Libanais Georges Abdallah	Le Figaro	s. a.	10/02/2022
Gilles-William Goldnadel: «La comédie parlementaire en trois actes de la France Insoumise»	Le Figaro	s. a.	04/07/2022
Éphéméride du 28 février : en 1895, la naissance de Marcel Pagnol	Le Figaro	Chloé Magisson	28/02/2023
Georges Kiejman, mort d'un avocat aux mille et une vies	Le Figaro	s. a.	09/05/2023
Georges Kiejman Avocat aux mille et une vies	Le Figaro	Stéphane Durand-Souffland	10/05/2023
Chrono	Figaro	Stéphane Durand-Souffland	10/05/2023
Le Libanais Georges Abdallah a déposé une nouvelle demande de libération en France	Figaro avec AFP	s. a.	18/07/2023
Attaque contre Israël : le Parti des Indigènes adresse au Hamas sa «fraternité militante», le NPA appelle à l'intifada	Le Figaro	s. a.	09/10/2023

Attaque du Hamas contre Israël: vers une cruelle instrumentalisation des otages	Le Figaro	Georges Malbrunot	09/10/2023
«Les réactions après l'attaque contre Israël confirment l'emprise de l'islamo-gauchisme à l'université»	Le Figaro	s. a.	10/10/2023
Otages : vers une cruelle instrumentalisation	Le Figaro	Georges Malbrunot	10/10/2023
«Allah Akbar» place de la République: le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis à Paris	Le Figaro	s. a.	20/10/2023
Deux responsables de la CGT arrêtés pour «apologie du terrorisme»	Le Figaro	s. a.	20/10/2023
Et soudain, place de la République, résonne « Allah akbar »	Le Figaro	Aldebert Mayeul	21/10/2023
Une nouvelle manifestation propalestinienne interdite à Nice	Le Figaro	s. a.	03/11/2023
La militante palestinienne Mariam Abou Daqqa interpellée à Paris après la validation de son expulsion	Figaro avec AFP	s. a.	09/11/2023
La colère monte dans les pays arabes, face à la souffrance des Gazaouis	Le Figaro	Georges Malbrunot	10/11/2023
Qu'est-ce que le FPLP, ce mouvement palestinien marxiste accusé de détenir aussi des otages à Gaza ?	Le Figaro	s. a.	30/11/2023
Comment le Hamas a organisé dans le plus grand secret son attaque contre Israël	Le Figaro	s. a.	26/12/2023
Comment le Hamas a organisé dans le plus grand secret son attaque contre Israël	Le Figaro	Georges Malbrunot	27/12/2023
À Poitiers, des plaques de rues du centre-ville rebaptisées aux noms de leaders et personnalités pro-Palestine	Le Figaro	Rozenn Morgat	25/10/2024
Hautes-Pyrénées: marche en soutien au Libanais propalestinien Georges Abdallah, en prison depuis 40 ans	Le Figaro	s. a.	26/10/2024
Match France-Israël : à Lyon, une marche aux flambeaux en soutien à la Palestine visée par un périmètre d'interdiction	Le Figaro	s. a.	14/11/2024
La justice française ordonne la libération de Georges Ibrahim Abdallah, militant propalestinien détenu depuis près de 40 ans	Le Figaro	Georges Malbrunot	15/11/2024
La demande de libération du militant propalestinien Georges Abdallah sera réexaminée le 19 décembre	Le Figaro	s. a.	25/11/2024
Un «scandale d'État» : des députés LFI s'indignent du maintien en détention du militant propalestinien Georges Abdallah	Le Figaro	s. a.	14/02/2025
Condamnation de Sébastien Delogu : «Chez LFI, la violence est une stratégie politique»	Le Figaro	Renée Fregosi	17/02/2025
Paris : le préfet de police interdit les manifestations pour la libération de Georges Abdallah	Le Figaro	s. a.	19/02/2025
Le président du Liban Joseph Aoun au Figaro : « Le soutien de la France est essentiel, elle est notre mère protectrice »	Le Figaro	Yves Thréard	28/02/2025
«Une logique de propagande» : de Lyon à Grenoble, quand l'université se perd dans les affres de l'islamo-gauchisme	Le Figaro	Caroline Beyer	23/04/2025
Lyon, Grenoble : quand l'université se perd dans les affres de l'islamo-gauchisme	Le Figaro	Caroline Beyer	24/04/2025
Manifestation propalestinienne à Nice : Christian Estrosi va déposer plainte pour «apologie du terrorisme»	Le Figaro	Nicolas Daguin	12/05/2025
«Flottille de la liberté» : à Toulouse, un drapeau palestinien brandi sur le Capitole et des menaces de mort visant le maire découvertes	Le Figaro	Camille Moretti	10/06/2025
À Sciences Po Menton, une nouvelle convention de deux ans perçue comme un sursis après les polémiques	Le Figaro	Lucas Hélin	24/06/2025
«Un symbole passé de la lutte palestinienne» : qui est Georges Ibrahim Abdallah, le militant qui va être libéré fin juillet après plus de 40 ans de prison ?	Figaro avec AFP	s. a.	17/07/2025
Frappe d'Israël sur une église à Gaza, Georges Abdallah bientôt libéré, l'armée française met fin à sa présence au Sénégal... Les 3 infos à retenir à la mi-journée	Le Figaro	Ariel Guez	17/07/2025
«Un symbole passé de la lutte palestinienne» : qui est Georges Ibrahim Abdallah, le militant qui va être libéré fin juillet après plus de 40 ans de prison ?	Le Figaro	s. a.	17/07/2025
Après l'annonce de sa libération prochaine, le militant propalestinien Georges Abdallah salue ses soutiens	Figaro avec AFP	s. a.	17/07/2025
Frappe d'Israël sur une église à Gaza, Georges Abdallah bientôt libéré, l'armée française met fin à sa présence au			

Sénégal... Les 3 infos à retenir à la mi-journée	Le Figaro	Ariel Guez	17/07/2025
La justice française ordonne la libération du militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah le 25 juillet prochain	Le Figaro	s. a.	17/07/2025
Bruno Retailleau au Figaro : «Sur l'Algérie, la diplomatie des bons sentiments a échoué»	Le Figaro	Claire Conruyt	18/07/2025
Georges Abdallah : le parquet général forme un pourvoi contre la libération du militant propalestinien	Figaro avec AFP	s. a.	21/07/2025
Georges Abdallah : le parquet général forme un pourvoi contre la libération du militant propalestinien	Figaro avec AFP	Robert Pratta	21/07/2025
«Une victoire politique» : le militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah est arrivé à Beyrouth	Figaro avec AFP	s. a.	25/07/2025
«Liberté !» : les images du retour au Liban de Georges Abdallah après 40 ans de prison en France	Le Figaro	Juliette Picard	25/07/2025
«Liberté !» : les images du retour au Liban de Georges Abdallah après 40 ans de prison en France	Le Figaro	Juliette Picard	25/07/2025
«Une victoire politique» : le militant propalestinien Georges Ibrahim Abdallah est arrivé à Beyrouth	Figaro avec AFP	s. a.	25/07/2025
Après l'annonce de sa libération prochaine, le militant propalestinien Georges Abdallah salue ses soutiens	Figaro avec AFP	s. a.	25/07/2025
Palestine : Rima Hassan, l'activiste en eaux troubles qui a dressé la gauche contre Israël	Le Figaro	Richard Flurin	25/07/2025
«Un terroriste» : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN	Le Figaro	Eliott Vaissie	01/08/2025
Rétention des étrangers dangereux : pourquoi la censure du Conseil constitutionnel est juridiquement contestable	Le Figaro	Jean-pierre Camby et Jean-Eric Schoettl	08/08/2025
Goldnadel : «De Tel-Aviv à Paris, survol des vilénies et des mensonges estivaux»	Le Figaro	Gilles William Goldnadel	01/09/2025
Avec le drapeau palestinien comme nouvel étendard, l'ultragauche surfe sur la fièvre pro-Gaza	Le Figaro	Christophe Cornevin	18/09/2025
Flottille pour Gaza : qui sont les parlementaires français interceptés par l'armée israélienne ?	Le Figaro	Jeanne Durieux	02/10/2025
Les tourments des Français juifs face au conflit dans la bande de Gaza	Le Figaro	Clara Hidalgo	07/10/2025
Quand la réalité politique dépasse la satire !	Le Figaro	Samuel Fitoussi	20/10/2025
«La cause islamiste est devenue une norme pour cette génération» : les universités minées par un antisémitisme persistant	Le Figaro	Emma Ferrand	27/10/2025
Paris-VIII : «Qui sont les vrais responsables de l'antisémitisme à l'université ?»	Le Figaro	Gilles William Goldnadel	27/10/2025
«Un terroriste» : applaudie par LFI, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ulcère le RN	Le Figaro	Eliott Vaissie	01/08/2025
Libération			
Les pistes privilégiées et les autres. Les seuls conflits où la France se trouve en première ligne sont l'Algérie et la Bosnie.	Libération	José Garçon, Véronique Soule, Pierre Grundmann & Karl Laske	27/07/1995
La prime réservée à la lutte antiterroriste. Attentats de 1986, Action directe ou FLNC, l'appât du million a déjà servi.	Libération	Franck Johannes	28/07/1995
La déchirure de l'avocat	Libération	Patricia Tourancheau	20/07/2001
«La haine s'étiole»	Libération	Eric Loret	15/01/2009
Quatre personnes soupçonnées d'avoir participé à des escroqueries de billets d'Air France, évaluées au total à 1,2 million d'euros, ont été mises en examen à Bobigny et placées sous contrôle judiciaire.	Libération	s. a.	26/10/2009
Vergès et Dumas, vieux grigous de Gbagbo	Libération	Thomas Hofnung - Renaud Lecadre	04/01/2011
Quatre personnes soupçonnées d'avoir participé à des			

escroqueries de billets d'Air France, évaluées au total à 1,2 million d'euros, ont été mises en examen à Jean Marc Rouillan de retour à Toulouse après les années de braisect placées sous contrôle judiciaire.	Libération	J-M. E.	30/10/2012
Georges Ibrahim Abdallah libéré sous condition d'expulsion	Libération	s. a.	10/01/2013
En bref	Libération	s. a.	11/01/2013
Georges Ibrahim Abdallah sera libéré s'il est expulsable	Libération	s. a.	14/01/2013
Georges Ibrahim Abdallah sera finalement fixé sur son sort le 28 janvier	Libération	s. a.	14/01/2013
En bref	Libération	s. a.	15/01/2013
Georges Ibrahim Abdallah, l'embarras de Valls	Libération	Chloé Delaume & Daniel Schneidermann	24/01/2013
L'avocat Jacques Vergès est mort	Libération	s. a.	15/08/2013
Le terrorisme mythifié	Libération	Michel Wieviorka, Pierre Conesa & Guillaume Denoix de Saint-Marc	12/02/2014
eorges Ibrahim Abdallah se voit une nouvelle fois refuser une demande de libération	Libération	s. a.	05/11/2014
Au Liban, la mobilisation fait grincer quelques dents	Libération	Thomas Abgrall	12/01/2015
A Lannemezan, une mobilisation pour le plus ancien détenu de France	Libération	s. a.	22/10/2017
La fée cabossée	Libération	Thomas Stélandre	28/08/2023
1er Mai : qui a évincé Raphaël Glucksmann du cortège à Saint- Etienne ?	Libération	Elsa de La Roche Saint-André	02/05/2024
Le militant propalestinien Georges Abdallah va retrouver la liberté après avoir passé la moitié de sa vie en prison	Libération	s. a.	15/11/2024
La justice ordonne la libération du militant propalestinien Georges Abdallah, qui a passé la moitié de sa vie en prison	Libération	s. a.	15/11/2024
Projet de cessez-le-feu au Liban, libération de Georges Abdallah, Michel Barnier au chevet des départements... L'actu de ce vendredi 15 novembre	Libération	s. a.	15/11/2024
Justice : Georges Abdallah bientôt libéré après quarante ans de prison?	Libération	s. a.	16/11/2024
CheckNews Le compte Bluesky de l'eurodéputée LFI Rima Hassan a-t-il été banni pour «promotion de contenu haineux» ?	Libération	Anaïs Condomines	16/02/2025
Justice Georges Ibrahim Abdallah : la décision sur la libération du militant libanais ajournée au 19 juin	Libération AFP	s. a.	20/02/2025
Le dossier de Georges Abdallah, un des plus vieux prisonniers de France, de retour devant la justice	Libération	s. a.	18/06/2025
Frappe iranienne contre un hôpital en Israël, l'objectif impossible de rester sous le seuil des 1,5 °C, début de la vague de chaleur... L'actu de ce jeudi 19 juin au matin	Libération	s. a.	19/06/2025
Libération de Georges Abdallah, emprisonné depuis 40 ans : la justice rendra sa décision le 17 juillet	Libération	s. a.	19/06/2025
Libération de Georges Abdallah, emprisonné depuis 40 ans : la justice rendra sa décision le 17 juillet	Libération AFP	s. a.	19/06/2025
Frappe iranienne contre un hôpital en Israël, l'objectif impossible de rester sous le seuil des 1,5 °C, début de la vague de chaleur... L'actu de ce jeudi 19 juin au matin	Libération AFP	s. a.	19/06/2025
Justice Le militant Georges Abdallah saura le 17 juillet s'il peut être libéré	Libération	s. a.	20/06/2025
Justice Le militant Georges Abdallah saura le 17 juillet s'il peut être libéré	Libération	s. a.	20/06/2025
Georges Abdallah, ex-ennemi public numéro 1 laissé en prison et oublié par l'opinion pendant des décennies	Libération	s. a.	17/07/2025
Georges Abdallah, le plus ancien détenu de France, va être libéré après quarante ans en prison	Libération AFP	s. a.	17/07/2025
Affrontements communautaires en Syrie, Tour de France, obsèques d'Ardisson... L'actu de ce mercredi 17 juillet au matin	Libération AFP	s. a.	17/07/2025
Libération de Georges Abdallah, ex-ennemi public n°1 oublié par l'opinion	Libération	s. a.	18/07/2025
Libération de Georges Abdallah : le parquet général de Paris annonce se pourvoir en cassation	Libération	Charles Delouche-Bertolasi	21/07/2025
«Je le vois, c'est comme un rêve» : Georges Abdallah de retour au Liban	Libération	Arthur Sarradin	25/07/2025

Annulation du mandat d'arrêt visant Bachar al-Assad, la reconnaissance d'un Etat palestinien «ne changera rien» selon Trump, Georges Abdallah a atterri à Beyrouth... L'actu de ce vendredi 25 juillet	Libération	s. a.	25/07/2025
Récap Annulation du mandat d'arrêt visant Bachar al-Assad, la reconnaissance d'un Etat palestinien «ne changera rien» selon Trump, Georges Abdallah a atterri à Beyrouth... L'actu de ce vendredi 25 juillet	Libération AFP	s. a.	25/07/2025
Le Libanais Georges Abdallah libéré après quarante ans de prison, son avion a atterri à Beyrouth	Libération AFP	s. a.	25/07/2025
La France va reconnaître la Palestine, libération de Georges Abdallah, conflit entre la Thaïlande et le Cambodge... L'actu de ce vendredi 25 juillet au matin	Libération AFP	s. a.	25/07/2025
Un rassemblement «aux relents antisémites» à Paris-VIII suscite une vague d'indignation	Libération	s. a.	23/10/2025

Annexe 2 : Grille d'entretien

Discours d'introduction : Bonjour, je m'appelle Samia Boumediene et suis étudiante en Science politique et Science de l'information et de la communication. Je vous remercie d'avoir accepté qu'on se rencontre pour discuter dans le cadre de ma recherche sur Georges Abdallah. Si vous l'acceptez, je souhaiterais enregistrer notre conversation si cela vous convient. Je serai la seule personne à avoir accès à cet enregistrement. La rencontre ne devrait pas durer plus d'une heure. Par ailleurs, si vous souhaitez ne pas répondre à certaines questions ou ajouter d'autres éléments non abordés, c'est possible.

Axe 1 : Trajectoire de la personne interrogée

Objectifs : Situer la position professionnelle de l'enquêté. Le parcours, la spécialisation et l'expérience du journaliste peuvent influencer sa connaissance du dossier et sa manière de l'aborder. L'objectif est de contextualiser les propos de la personne interrogée, de comprendre comment se perçoit et de comprendre depuis quelle position elle participe à la production d'un discours médiatique sur Georges Ibrahim Abdallah.

Exemples de questions :

Pouvez-vous vous présenter ? Pouvez-vous présenter le métier que vous exercez, votre parcours ? Est-ce que votre opinion personnelle sur Georges Ibrahim Abdallah est différente de la manière dont vous devez le traiter dans un article ?

Axe 2 : Les conditions de production de l'information

Objectifs :

Exemples de questions :

Vous souvenez-vous de la première fois où vous avez entendu parler de Georges Ibrahim Abdallah ? Avez-vous eu l'impression que cette affaire faisait beaucoup de bruit ou intéressait beaucoup les

lecteurs de votre média ? Que pouvez-vous me dire sur vos écrits concernant Georges Ibrahim Abdallah ?

Axe 3 : Les évolutions des cadrages et des désignations

Objectifs : Interroger les procédures de qualification par lesquelles Georges Ibrahim Abdallah devient dans le discours médiatique, une certaine figure sociale.

Exemples de questions :

Lorsque vous écrivez sur Georges Ibrahim Abdallah, comment choisissez-vous les termes utilisés pour le désigner ? De quoi Georges Ibrahim Abdallah est-il le nom selon vous ? Comment décidez-vous quels éléments du parcours de Georges Ibrahim Abdallah doivent être rappelés dans un article et lesquels peuvent être laissés de côté ? Selon vous, pourquoi Georges Ibrahim Abdallah redevient-il un sujet médiatique à certains moments précis ? Il s'est passé 40 ans entre l'arrestation et la libération de Georges Abdallah, avez-vous constaté des évolutions dans le traitement médiatique de cette affaire au fil des années ?

Axe 4 : La sélection des sources et des interprétations

Objectifs : Étudier qui participe à la construction du récit médiatique ainsi qu'analyser

Exemples de questions :

Au sein de vos articles, avez-vous parfois collaboré avec d'autres personnes ? Quelles sources avez-vous mobilisées pour travailler sur cette affaire ? Avez-vous interrogé des proches, avocats, militants, responsables politiques, sources judiciaires ou policières ? Comment choisissez-vous les personnes à contacter ? Vers quel type de personnes vous dirigez-vous intuitivement (sources judiciaires, militantes, journalistique, politique...) ? Pourquoi ? Comment décidez-vous qu'un point de vue doit être représenté dans un article ? Y a-t-il des acteur·ices que vous considérez comme incontournables ?

Discours de conclusion : Merci beaucoup pour votre temps et pour avoir accepté de participer à cette recherche. Souhaitez-vous que votre participation soit anonymisée ou bien acceptez-vous que votre nom apparaisse dans mon travail de recherche ? Merci beaucoup, bonne journée, au revoir.

Annexe 3 : Retranscription synthétique 1 – Christophe Ayad (C)

Date :	7 mai 2026
Participant :	Christophe Ayad
Lieu :	Paris, Café Français
Chercheuse :	Samia Boumediene (S)

Discours d'introduction

[...]

S : Quand vous avez commencé à travailler comme journaliste, qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur Georges Abdallah ?

C : Je prends la rubrique terrorisme en 2021. À l'époque, ce n'est pas une actualité. C'est quelqu'un qui est en prison depuis longtemps. On sait qu'il a dépassé largement la date de sa possibilité de libération, qu'il y a des obstacles réguliers mis en place par l'exécutif qui s'y oppose, tout comme le parquet. Je m'y intéresse lorsque arrive la dernière demande, et aussi parce qu'on arrive à une sorte de date symbolique des 40 ans. Tout ce que je sais, c'est qu'il continue à y avoir un groupe de gens, que j'ai du mal à évaluer en nombre, mais qui est très actif et mobilisé pour une cause qui me paraît très ancienne. Je suis plus intrigué par ces supporters que par lui. Le fait qu'il soit resté ou devenu le symbole de quelque chose pour des gens qui n'ont pas du tout l'âge d'avoir connu quoi que ce soit de ce qui s'est passé dans les années 80, ça m'intéresse.

[...]

L'exécutif a organisé les fuites auprès des médias pour charger Abdallah de la responsabilité des attentats de 86. Voilà. Ce qui était une manipulation policière qui a été reprise de manière un peu légère. Je veux dire, ce n'est pas les médias qui fabriquent l'information. Ils la répercutent. Le fait que cette piste ait été fabriquée, ou du moins évoquée, ça vient au départ du ministère de l'Intérieur, de la police, du cabinet du ministre.

S : Vous pensez que la façon dont on perçoit les attentats aujourd'hui est différente de l'époque ?

C : Ah oui, très. À l'époque, c'était des histoires entre Palestiniens et Israéliens. Plus tard, avec notamment le terrorisme djihadiste, c'est devenu une histoire de religiosité, d'intolérance, de volonté d'éradiquer. Ce qui m'intéresse chez Abdallah en 2021, 22, 23, c'est que c'est un peu le survivant d'une époque où le terrorisme était l'apanage de groupuscules laïques d'extrême gauche. Tout ce qu'on a connu ces 15 dernières années, même 25, depuis 95, c'est un terrorisme djihadiste. Ce n'est pas du tout la même matrice idéologique. Je trouve que ça a un intérêt de rappeler qu'il y a eu une forme d'actions terroristes dictées par une ligne politique d'extrême gauche, anti-impérialiste, et pas seulement djihadiste ou islamiste. La perception du terrorisme a complètement évolué dans la société française. Le terrorisme d'extrême gauche des années 70-80 avait, en partie, pour but de négocier. Il y avait de la politique derrière, et pas seulement une forme de fanatisme haineux. On tuait dans des buts politiques. Lui, il est le survivant de cette époque-là. C'était important d'évoquer cette époque-là, qu'on retrouve à travers les groupes qui soutiennent sa libération.

C : Après, je ne partage pas l'idée que Georges Ibrahim Abdallah est un prisonnier politique. Un prisonnier politique, c'est quelqu'un qui est emprisonné pour ses opinions. Georges Ibrahim Abdallah a été condamné non pas pour ses opinions, mais pour sa complicité dans la mort de Bartov et Charles Ray. Alors, on peut juger que le procès a été mal fichu, qu'il y a plein de trous, que les preuves sont faibles. Ça, d'accord. Mais dire que c'est un prisonnier politique, moi, je n'y crois pas.

[...]

S : Vous avez perçu une différence dans le traitement médiatique entre les débuts et aujourd'hui ?

C : [...] Je pense qu'il n'y a eu aucune différence de traitement entre 1986 et aujourd'hui dans *Le Figaro*, par exemple. Dans *Le Monde*, on est allé un peu loin dans les accusations dans les années 80. Moi, je ne l'assume pas. Il faut dans ce cas parler aux intéressés, ceux qui ont signé ces papiers-là. L'impression que j'ai, c'est qu'il y a une différence de perception de Georges Ibrahim Abdallah à cause de son âge. Et puis, deuxièmement, je pense qu'à partir du 7 octobre et surtout de la guerre de représailles menée par Israël contre Gaza et les Gazaouis, il y a eu une différence de perception de son discours dans une partie de l'opinion qui s'est intéressée à la question israélo-palestinienne et qui s'est radicalisée sur la question de la responsabilité d'Israël. Le 7 octobre et la suite ont réactualisé le discours d'Abdallah. Ils ont remis un peu au goût du jour ce qu'il dit depuis toujours. Cette repolitisation de la question israélo-palestinienne due à la guerre au Proche-Orient à partir de 2023 a, je pense, donné plus d'écho à la mobilisation autour de lui. Ça a permis de recruter plus de gens pour signer des pétitions, de recruter plus de députés. La France Insoumise, qui au même moment fait sienne la cause palestinienne, décide de s'engager à fond sur Abdallah. Donc ça a

donné plus de poids. Et paradoxalement, comme on sortait d'une séquence djihadiste en France, un type qui tenait une sorte de vieux discours anti-impérialiste d'extrême gauche, assez fossile, passéiste, ça a peut-être joué en sa faveur aussi dans le sens où on s'est dit : « Ah, c'est un politique, c'est pas un djihadiste. »

[...]

S : J'avais l'impression qu'avant, on le nommait systématiquement « terroriste » et que maintenant, dans certains médias, on pouvait davantage parler de « militant marxiste ». Est-ce qu'on peut parler d'une évolution ?

C : Peut-être. J'ai deux hypothèses. Soit, comme il est politisé à gauche, contrairement au djihadiste, dont la perception est souvent que ce sont des gens qui tuent par haine, Abdallah apparaît comme surpolitisé. C'est peut-être, en le décrivant comme militant, une manière de mettre l'accent sur le fait que lui, il a une idéologie. En fait, pour moi, c'est faux : les autres ont aussi une idéologie. Il se trouve que leur idéologie, c'est le djihadisme et qu'on la connaît assez mal. La deuxième raison, c'est que si cette demande de libération était arrivée en 2015, 16 ou 17, je pense qu'elle n'aurait pas été soutenue. Elle est intervenue à un moment où il y a eu une forte décade des actes terroristes de type djihadiste. Peut-être qu'il a bénéficié d'une forme de détente de la société vis-à-vis de la question du terrorisme, surtout d'un terrorisme non djihadiste. Les médias ne sont que faits par des gens qui sont influencés par l'opinion générale. Ils ont les mêmes préjugés, les mêmes a priori. Et puis, à un moment, Abdallah est apparu comme un vieillard inoffensif qui radote un peu et qui reste bloqué dans les années 70. Ça a joué un peu en sa faveur aussi.

[...]

S : Pour vous, de quoi Georges Ibrahim Abdallah est-il le nom ?

C : C'est un militant politique condamné pour des faits terroristes. Mais ce n'est pas parce qu'il est militant politique qu'il faut effacer les faits terroriste. [...] Ce n'est pas parce qu'on défend la Palestine qu'on a tous les droits. [...]

[...]

Discours de conclusion

Annexe 4 : Retranscription synthétique 2 – Philippe Gagnebet (P)

Date :	12 mai 2026
Participant :	Philippe Gagnebet
Lieu :	Entretien téléphonique
Chercheuse :	Samia Boumediene (S)

Discours d'introduction

[...]

P : Donc, moi, je suis Philippe Gagnebet, je suis à Toulouse, et je suis journaliste indépendant, en fait, mais je suis le correspondant du Monde pour la région Occitanie. Je couvre tous les sujets, quoi. Très variés, du rugby au terrorisme.

S : Et vous vous souvenez de la première fois où vous avez entendu parler de Georges Abdallah ?

P : Alors, moi, en étant à Toulouse, ça fait longtemps que j'en entends parler. Parce que la plupart des comités de soutien [...] à Toulouse, il y avait un comité de soutien. Ça fait 20 ans que je suis à Toulouse, j'en ai toujours entendu parler, quoi. Il y avait pas mal de manifs, pas mal d'actions... C'était quand même un peu l'épicentre, on va dire, des comités de soutien, quoi.

[...]

S : Du coup, vous aviez l'impression que cette affaire faisait beaucoup de bruit et qu'elle intéressait beaucoup en général ?

P : J'avais surtout l'impression qu'ils tenaient le coup, qu'ils ne lâchaient pas l'affaire, que ça durait depuis longtemps. J'avais l'impression que ça tenait, quoi. On en entendait parler régulièrement, quoi. Pas tous les ans, mais tous les un ou deux ans. Il y avait soit une action, soit une manif. J'avais l'impression que c'était très suivi, quoi. Je savais qu'à Toulouse, l'affaire Abdallah, c'était toujours très très suivi. [...]

S : Et au sein du *Monde*, le sujet Abdallah, il a été abordé par des collègues ?

P : Ben oui, il y a quand même Christophe Ayad [...] Il avait fait un grand portrait il y a deux, trois ans, me semble-t-il. [...] Je me rappelle surtout de ce papier de 2024, puisque je l'avais lu, en fait, et j'avais vraiment appris beaucoup de choses, en fait. Vraiment, vraiment, quoi.

S : Et c'est ce qui a fait que vous avez travaillé dessus pour sa libération ?

P : Voilà, moi, ce qui se passe, c'est que quand on est correspondant en région, on nous appelle, on nous propose des sujets, des trucs très divers. [...] Ils m'ont appelé [...] pour que j'aille à Lannemezan, parce qu'il y avait un rassemblement, en fait, devant la prison, devant la centrale. C'est là que je suis rentré en contact, moi, avec son comité de soutien, les gens qui sont là-bas. [...] En février, j'avais pris contact avec tous les gens que je cite dans le papier, donc c'est plutôt les militants communistes de l'époque, les gens du coin, quoi, qui l'ont suivi depuis très longtemps, qui allaient le visiter en prison, tout ça, quoi. Moi, j'y suis allé juste deux fois, la première fois pour la première décision, et la seconde fois pour la libération. [...]

[...]

Moi, ce que je peux vous dire, c'est que j'ai vu les militants là-bas, bon, les deux fois, et que la seconde fois, le jour où il a été libéré [...] j'avais convenu d'y aller [...] avec la députée qui a donné les derniers écrits de M. Abdallah, puisqu'il ne s'est pas exprimé dans la presse française. [...] Et c'est moi qui ai publié les extraits de la lettre.

S : Et est-ce que vous avez un avis sur le traitement médiatique général de cette affaire ?

P : Ça fait quand même 40 ans que ça dure, il y a eu beaucoup de choses, il y a eu beaucoup de papiers à l'époque, quoi. Après, il y a eu un grand vide, j'imagine, peut-être d'une vingtaine d'années. Moi, je sais que c'est reparti au début des années 2000, quand je suis arrivé à Toulouse, parce que je savais qu'il y avait des actions à Toulouse, avec les comités pour la Palestine.

Et puis, honnêtement, [...] c'est vraiment l'article de Christophe Ayad et d'Abel Mestre, fin 2024, là, où j'ai vraiment appris beaucoup de choses, quoi.

Je pense qu'il a eu... Moi, les gens du comité de soutien, là-bas, m'ont dit que, vraiment, ça avait accéléré la décision de justice, quoi, cet article. [...] Que ça tombait un peu dans les oubliettes, quoi, et que cet article-là a un peu réveillé du monde, je crois. Notamment la justice.

[...]

Mais j'avoue que, peut-être que depuis une dizaine d'années, avant le papier de Christophe Ayad, on en parlait beaucoup moins.

[...]

S : Vous dites que vous n'êtes pas militant en tant que média, et en même temps, vous parlez de comment l'article d'Ayad a pu accélérer les choses et qu'il a pu être bien perçu par la communauté militante qui soutient Abdallah. Est-ce que vous voyez une intention derrière l'article d'Ayad ?

P : Non, non. [...] C'est juste la vérité, quoi. Ce sont juste les faits recoupés avec la véritable histoire et puis [...] c'est juste ça, quoi. Il a juste à rappeler des faits, enquêter très profondément, très précis. Ce n'est pas du militant, vous voyez.

Donc, nous, on travaille tout le temps comme ça, quoi. [...] Moi, je n'ai pas d'avis. Je ne suis pas là pour donner mon avis. Christophe Ayad non plus. On est là pour raconter les faits précis, remonter à l'histoire, toute cette succession d'avocats, de pression étrangère. [...] C'est ça, le rôle des journalistes. C'est de vraiment écrire les faits, de recouper, de remonter aux sources de l'histoire.

Je pense que cet article a beaucoup servi justement parce qu'il était très précis, très factuel et qu'il démontrait des choses un peu chaudes dans l'histoire à l'époque.

[...]

Il faut faire attention à ce terme « traitement médiatique ». On est tous différents. On a tous un peu des angles un peu différents, vous voyez. Moi, je revendique quand même la ligne éditoriale du *Monde* et les contenus des journalistes du Monde qui sont sérieux. [...] Être précis, sérieux, aller voir plusieurs personnes, avoir des témoignages. [...] On n'est pas militants, quoi. Moi, en tout cas, j'ai mes idées, mais je suis pas là pour donner mes idées, quoi. [...]

S : Et si vous, vous deviez dire de quoi Georges Abdallah, il est le nom, ce qui se cacherait derrière cette histoire, vous diriez quoi ?

P : Je ne peux pas vous résumer ça comme ça. Bon, pour moi, c'est le plus vieux prisonnier politique de France, vous voyez. J'irais pas plus loin. Défenseur de la cause palestinienne, c'est très clair. C'est tout. Je ne veux pas m'aventurer plus loin, j'en sais pas assez. Parce que je pense que, pour le coup, la décision de le laisser en taule était injuste. [...] Je trouve que le traitement d'Abdallah n'était pas équitable. Voilà, n'était pas normal, quoi. Abdallah, il a toujours nié son implication dans les meurtres, mais il a fait 40 ans. Ce n'est pas normal. Puis pour l'état de droit en France, c'est important, quoi. On ne peut pas laisser en prison des gens, des prisonniers politiques, qui ont un statut de prisonnier politique, crever en prison, quoi. Pour la justice en France, c'est totalement anormal, quoi.

Discours de conclusion

Annexe 5 : Retranscription synthétique 3 – Franck Johannès (F)

Date :	15 mai 2026
Participant :	Franck Johannès (F)
Lieu :	Entretien téléphonique
Chercheuse :	Samia Boumediene (S)

Discours d'introduction

[...]

F : [...] Une chose qui m'avait choqué pour Georges Ibrahim Abdallah, c'est la longueur de sa détention. Je pense que, semble-t-il, il y avait des preuves suffisantes pour son implication dans les attentats. Et donc, qu'il soit jugé et condamné ne me paraît pas très choquant. En revanche, qu'on lui refuse une libération conditionnelle pendant 40 ans, je trouve ça très, très choquant. [...] Mais il était devenu un peu, malgré lui, je pense, un symbole. Et à cause notamment de tous les attentats qu'il y a eu par la suite, qui n'étaient absolument pas de son fait ni des FARL. Il a un peu payé pour tout le monde. Il était devenu un peu l'image du tueur proche oriental qu'il ne fallait absolument pas remettre dehors.

[...]

S: Et quand vous dites que c'était un symbole, c'est un symbole de quoi ?

F : Du terrorisme. Du terrorisme. Je pense que c'est pour ça que toutes ces demandes de remise en liberté ont été refusées. Il y aurait eu juste les attentats des FARL et puis après plus rien pendant des années, il ne serait pas devenu un symbole, je pense. Mais dans la mesure où je crois que les pouvoirs publics avaient l'impression d'en tenir un, même s'il n'était pas le bon [...]. Donc je pense qu'il a un peu payé pour tout ça. Il était devenu le symbole. Genre on en a attrapé un et on n'arrive pas à attraper les autres, mais il a payé pour tout le monde. [...] En ça c'est un symbole, je pense, contre son gré. Il était pour rien sur les attentats qui ont suivi par la suite. [...] Je pense que ce n'était pas audible pour une partie de l'opinion publique, et en tout cas pour les pouvoirs publics, pour le gouvernement, de le remettre en liberté alors que les attentats continuent pendant des années. Donc il a payé quand même la moitié de sa vie, cette histoire-là.

[...]

Donc, Georges Ibrahim Abdallah était un parmi d'autres. Et je pense que, de la même manière, on peut soutenir la cause palestinienne sans penser que c'est une bonne idée d'aller tuer des gens, de la même manière qu'on peut penser qu'Israël a le droit à l'existence en trouvant que ce qui se passe en ce moment est tout à fait odieux, et insupportable, et un génocide. Vous voyez, les choses sont un peu nuancées. Ce n'est pas un point de vue palestinien, bien sûr, c'est un point de vue de Français moyen qui vit en France.

[...] Donc je crois qu'il a été oublié dans les poubelles de la justice pénitentiaire, clairement.

S : Et vous pensez que ça dit quoi, justement, de la justice française, de l'État français ?

F : Ça dit qu'en période de psychose sécuritaire, tout est possible, même dans un pays qui se veut le pays des droits de l'homme, mais qui est en fait juste le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme, et qu'il y a un système pénitentiaire qui est la honte de la République [...]. Et qu'on mise toujours sur le tout sécuritaire, et que l'ambiance gouvernementale, pas juste en ce moment, mais depuis très très longtemps, depuis 25 ou 30 ans, c'est répression d'abord. On voit la composition de la police, la France a une force de maintien de l'ordre colossale [...] Tous les gouvernements les uns derrière les autres, privilégient cette répression aveugle, on l'a bien vu pour toutes les manifestations des gilets jaunes et les retraites, le nombre de blessés qu'il y a eu par les forces de l'ordre est tout à fait incroyable [...] On construit de plus en plus de prisons [...] donc on incarcère plus, et dans des conditions assez effroyables, tout le monde n'est pas comme Nicolas Sarkozy avec une cellule à lui tout seul. [...] On incarcère bien sûr les dangereux, mais les pauvres surtout [...] on a privilégié cette petite délinquance-là, alors que sur la grande corruption, il y a moins de moyens qui sont mis dessus. Et sur le terrorisme, là, ça s'est calmé depuis quelques années, donc voilà, la tension se relâche doucement, on en est maintenant à condamner les derniers éléments qui sont venus de Syrie et tout ça, mais il suffit qu'il y ait deux bombes à Paris, et vous allez voir, tout ça va se redurcir, la psychose va recommencer, et la répression aussi, c'est logique,

[...]

S : Mais est-ce que vous pensez que les orientations politiques d'un journal influencent ces productions, et par exemple dans le cas de l'affaire Georges Abdallah, comment ça peut se manifester ?

F : Il y a deux plans différents, si on prend un journal comme *Le Figaro* par exemple, il y a à la fois des journalistes de base, comme je l'étais, qui racontent les faits, qui racontent que Georges Ibrahim

Abdallah par exemple a été accusé d'avoir tué un tel Israélien, qu'on a trouvé des pistolets, etc. Il y a toutes ça qui est raconté à peu près factuellement, que ça soit à *l'Humanité* ou au *Figaro*, et en fait tout le monde dit à peu près la même chose, de l'agence France Presse à *Libération*. Et après il y a les éditoriaux, les prises de position du journal, et qui sont effectivement très très différentes.

J'en viens par exemple, avec ce qui se passe là, avec le procès de Nicolas Sarkozy [...]. Les comptes rendus du journaliste du *Figaro*, qui est à l'audience que je vois tous les jours, sont parfaitement corrects [...]. La couverture du *Figaro* et celle du *Parisien*, de *Libération* et du *Monde* de *Mediapart* est à peu près la même. En revanche dans *Le Figaro* après, il y a des éditorialistes, qui sont dans leurs petits bureaux, qui sont les chefs, qui font des éditos, et qui disent, oui il n'a rien fait Sarkozy, etc. Donc j'imagine, [...] il y a toujours une grande marge, entre ce que fait le journaliste de base, ce qu'il raconte factuellement, et par ailleurs, le ton du journal. [...] [...] Pour les affaires de terrorisme, il y a plus un consensus. Je ne pense pas qu'il y ait un seul journal en France qui ait applaudi les attentats commis par les FARL, en fait. Donc là-dessus, il n'y a pas une grosse différence [...] Donc je pense que sur le terrorisme, il y a une unité globale assez incontestable pour tout le monde. Personne ne pense que c'est une bonne chose d'aller assassiner des gens dans la rue.

S : [...] Au moment de sa libération, comme ça faisait 40 ans qu'il était emprisonné et qu'il se faisait vieux, il y avait des productions médiatiques [...] qui pouvaient parler de lui comme un militant.

F : Oui [...] Déjà, le symbole s'était un peu émoussé, puisqu'il n'y avait plus d'attentats d'origine libanaise ou palestinienne en France. [...] Par ailleurs, sur la position de principe, c'est qu'un type doit pas, une fois qu'il a plongé sa peine, il doit pouvoir sortir. Donc effectivement, il y avait un moment général je pense en faisait « c'est bon bah il a payé, qu'il sorte, qu'il rentre au Liban et on n'en parle plus ». Effectivement, il était plus présenté comme un militant palestinien ou communiste que comme un terroriste. [...] Et puis effectivement on peut pas considérer qu'un type reste condamné en prison toute sa vie, surtout pour un acte politique. Même si c'est un acte terroriste, c'est un acte politique quand même.

S : Pour vous, Georges Abdallah, de quoi il est le nom ?

Franck : Euh, il est le nom je pense [...] des errements, du, des attentats palestiniens de cette période. Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen de faire avancer la cause de la Palestine. Pour moi, ça reste quand même un terroriste qui a tué des gens et qui a été condamné et qui a purgé sa peine et qu'il fallait qu'il soit libéré. Pour moi, c'est un militant palestinien, mais terroriste aussi. [...]

Discours de conclusion

Annexe 6 : Retranscription synthétique 4 – Stéphane Durand-Souffland

Date :	19 mai 2026
Participant :	Stéphane Durand-Souffland
Lieu :	Entretien téléphonique
Chercheuse :	Samia Boumediene

Discours d'introduction

[...]

Stéphane : Moi, je suis chroniqueur judiciaire au *Figaro* depuis 25 ans. Mon vrai métier, c'est ça, c'est chroniqueur judiciaire. Donc, en fait, je m'occupe des procès. Moi, je suis très peu intervenu sur Georges Ibrahim Abdallah. J'ai dû écrire des petites choses par-ci, par-là, mais je ne connais pas vraiment. Je ne suis pas du tout un spécialiste de ce dossier. Sur les choses pointues, moi, je ne suis pas un interlocuteur fiable.

Samia : Est-ce que vous vous souvenez un peu de la première fois que vous avez entendu parler de Georges Abdallah ?

Stéphane : Oui, j'en ai entendu parler à l'époque où il a été jugé, et son procès, etc., parce que tout le monde en parlait, mais ce n'était pas un sujet qui me passionnait plus que ça.

C'était un sujet de l'actualité. Moi, je ne travaillais pas uniquement sur ce genre de sujet. Mais je me souviens que ça a fait beaucoup de bruit, bien sûr. D'abord parce que c'était un attentat extrêmement violent, qui a traumatisé, on peut dire ça comme ça, qui a traumatisé la France, donc c'était un sujet majeur.

Je ne suis pas intervenu dessus professionnellement, mais c'était un sujet prioritaire. Bien sûr, quand on était journaliste, on ne pouvait pas ne pas savoir qui était Georges Ibrahim Abdallah.

Tous les journaux ont parlé, le procès a été très couvert. Je me souviens, il y avait un dessin du *Monde* à l'époque qui avait fait beaucoup de bruit, de Plantu. On voyait Klaus Barbie qui partait vers la prison et qui croisait Georges Ibrahim Abdallah. Je crois que c'était un truc du genre : Abdallah lui disait que « ton avocat n'est pas très bon », et l'autre lui disait « non, il est cher ». Et je me souviens qu'à l'époque, ce petit dessin de Plantu avait fait beaucoup parler parce que c'était un sujet très grave, et on disait : « Est-ce qu'on peut rire de ça ? »

Samia : Et est-ce que vous avez constaté une évolution dans le traitement médiatique de cette affaire, au fil des années ?

Stéphane : Pour schématiser, pour la plupart des gens, Georges Ibrahim Abdallah est un terroriste condamné. Il a toujours nié, même si je me souviens bien, il a toujours nié d'être impliqué et tout ça, mais je n'ai aucun doute que pour la majorité des gens, il est coupable.

Les seuls qui l'ont défendu jusqu'au bout, c'est la presse vraiment de gauche, notamment *L'Humanité*. Ils étaient allés le voir en prison. Pour moi, c'est *L'Huma* qui a soutenu, qui présente Abdallah comme une espèce de victime de la violence répressive d'État, pour faire... Mais bon, quand il est sorti, je pense que beaucoup de gens avaient un peu oublié qui il était, vu qu'il était en prison depuis très, très longtemps.

Pour moi, ça n'a pas été un sujet majeur, contrairement au moment où il a été arrêté et jugé. La mémoire de ses attentats a été, je pense, aussi un peu gommée par d'autres attentats plus récents, notamment le 13 novembre 2015, donc c'était vraiment un peu l'antiquité du terrorisme, si on peut dire ça comme ça, l'archéologie terroriste.

Et puis, objectivement, il avait purgé tellement d'années de prison... Quarante ans. À un moment, bon, voilà, il sort. Il y a eu une espèce de fatalité que beaucoup, je pense, ont pu comprendre. À un moment, il faut arrêter, quoi, ça sert plus à rien.

Samia : Vous, vous en pensez quoi ?

Stéphane : La presse est libre et a bien le droit de défendre Georges Abdallah. Comme lui, il a toujours dit qu'il n'y avait pas de preuve contre lui et que tout ça avait été monté, *L'Huma* en fait la victime d'un truc d'État, d'un complot d'État, d'une répression étatique, etc. C'est leur point de vue.

Moi, je peux pas juger Georges Abdallah. Encore une fois, j'ai pas suivi l'affaire, donc je peux pas vous dire que j'ai une conviction là-dessus. Mais moi, ça me choque pas que, dans un pays où la presse est libre et indépendante, on puisse avoir sur un dossier des points de vue divergents.

Samia : Et est-ce que vous pensez que les écrits de la presse ont pu influencer la décision de justice de sa libération ?

Stéphane : Non. Je pense pas, parce que, dans l'ensemble, il n'y avait pas non plus une grande mobilisation pour qu'il sorte. Les années passées ont fait que c'était pas un dossier encore chaud.

Qu'il y ait dans ce dossier très particulier des influences sur la justice, ou des tentatives d'influence sur la justice, c'est certain. Maintenant, je suis pas sûr que les magistrats lisent les journaux avant de

prendre une décision telle que celle-là. Les magistrats sont libres, ceux qui décident sont libres. Ceux qui requièrent le maintien en détention ou qui veulent la sortie, eux, ils obéiront à des ordres d'une certaine manière. Ils sont indépendants, mais on n'est pas non plus complètement naïfs. Mais les magistrats qui jugent, eux, ils sont indépendants. C'est ce qu'ils veulent. D'ailleurs, ils ont fini par le sortir.

Samia : Vous avez connu son avocat, Jacques Vergès ?

Stéphane : Moi, étant chroniqueur judiciaire, j'ai eu l'occasion de rencontrer Vergès. On a discuté ensemble, on a dîné ensemble. On s'est bien marrés, il était très rigolo. Et d'ailleurs, on a très peu, voire pas du tout parlé de Georges Ibrahim Abdallah. On a parlé d'autres de ses clients, mais pas de celui-là. J'ai aucun souvenir de discussion avec Vergès sur Abdallah.

Vergès, c'est « l'avocat du diable », c'est son surnom. Parce que Vergès, il a défendu Barbie, il a défendu Slobodan Milošević, je crois, il a défendu des Khmers rouges, il a défendu beaucoup de terroristes dans sa carrière, dont Abdallah, qui pour la justice est un terroriste. Il a défendu des gens du groupe de Carlos, enfin bref, c'était un type très sulfureux, mais il a construit son personnage autour de ça.

Samia : Et vous pensez que le fait de parler de Vergès en ces termes apporte une connotation négative à ses clients ?

Stéphane : Ça dépend pour qui. On voit tous le diable là où on veut bien le voir, on n'a pas tous le même diable, j'ai envie de vous le dire. Vergès, il a lui-même construit cette image du type très sulfureux, qui fait de la défense de rupture, qui ne reconnaît pas les institutions. Il était logique qu'il défende Georges Ibrahim Abdallah. Il n'y avait pas 36 personnes qui étaient susceptibles de prendre ce dossier, donc lui, il était quasiment désigné d'avance.

[...]

Samia : Et pour vous, Georges Abdallah, c'est le nom de quoi ?

Stéphane : Pour moi, personnellement, mais là, mon avis n'est pas très intéressant, parce que je connais pas le dossier, c'est le nom d'une certaine forme de terrorisme des années 80. La mémoire de ces attentats a été un peu gommée par d'autres attentats plus récents. C'était vraiment un peu l'« archéologie terroriste ».

[...]

Discours de conclusion

Annexe 7 : Retranscription synthétique 5 – Guillaume Denoix de Saint-Marc (G)

Date :	19 mai 2026
Participant :	Guillaume Denoix de Saint-Marc (G)
Lieu :	Entretien téléphonique
Chercheuse :	Samia Boumediene

Discours d'introduction

[...]

G : J'ai croisé le terrorisme lors de la mort de mon père en 89, quand il y a eu l'attentat contre le DC 10 d'UTA. Là, en l'occurrence, c'est le terrorisme d'État, puisque c'était l'État libyen qui a organisé, commandité, organisé cet attentat. [...] Voilà, pour la faire court, il y a eu d'abord un procès par contumace, [...] on a toujours été très mal traité par la politique de cette affaire, puisque ça a gêné tout le monde, qu'il y ait un attentat perpétré par la Libye. [...] Et il a fallu que j'interpelle Saïf Al-Islam Kadhafi, dans une conférence en février 2002, pour entamer des négociations qui ont duré deux ans. [...] Et ça s'est conclu par un accord avec la fondation Kadhafi, validé par l'État libyen et par une indemnisation, puisqu'ils n'ont pas souhaité rouvrir le procès, etc. Moi j'avais toujours dit que pour clôturer, j'acceptais, si ce n'était pas à financier, que ce soit simplement Kadhafi qui demande pardon publiquement à la télévision libyenne. Ce n'était pas une affaire d'argent, mais c'était vraiment symbolique. [...] J'ai créé une fondation qui a repris les fonds, les 170 millions de dollars versés par la Libye, et retrouvé tous les ayant-droit à travers le globe, donc 1700 personnes environ, pour que chacun ait sa part du million de dollars qui venait pour chaque victime [...]. Et tout ça m'a permis d'être dans une certaine quiétude, on va dire, par rapport à l'événement traumatique que j'avais vécu, et qui m'a mis en possibilité d'aider d'autres victimes [...]. C'est comme ça que j'ai créé l'Association française des victimes de terrorisme, qui d'abord s'occupait de toutes les nouvelles victimes qui arrivaient, mais aussi de toutes les victimes anciennes, depuis les années 70. [...] Pour moi j'ai une définition du terrorisme qui est celle du Conseil de l'Europe, et c'est celle de la justice, c'est-à-dire que le terrorisme, c'est un acte, c'est un crime ou un délit qui a un facteur aggravant, qui est celui d'avoir un dessein politique. Personnellement je n'aime pas le terme de groupe terroriste, parce que là on fait l'amalgame entre la cause et les actes. Maintenant quand un groupe a des vocations politiques, et systématiquement agit sous forme d'attentat, ou de séquestration ou d'attaque de terrorisme, effectivement ça devient un groupe terroriste. Pour moi il y

a une séparation complète entre la cause défendue, et les actes. [...] Je trouve que la cause de l'indépendance est tout à fait légitime, par contre de mettre une bombe chez un glacier, quand des enfants un dimanche viennent manger des glaces, ça c'est un acte de terrorisme. [...] Je dissocie la cause de l'action [...]. Donc je dis que n'importe quelle cause peut amener, quand elle est défendue de façon extrémiste, à du terrorisme. [...] Voilà c'est l'utilisation de la violence pour... c'est là où est ma limite. Et c'est à ce titre-là qu'on avait fait cette tribune, puisqu'il ne s'agissait pas du tout d'aller dans le fond du dossier, mais simplement il n'était pas acceptable qu'une personne condamnée pour terrorisme puisse être faite citoyen d'honneur. Là, on crée la confusion des genres, la confusion des choses. Une personne est responsable de ses actes, et on ne peut pas d'un seul coup, euh voilà, glorifier quelqu'un qui a été condamné pour terrorisme. Voilà, c'était vraiment la limite.

[...]

[...] Quand je rencontre des terroristes en prison [...], la première chose qu'ils nous disent après nous avoir entendus, c'est « tu es comme moi, tu es une victime ». C'est systématique. [...] Eux-mêmes se considèrent comme des victimes. Et ils ont agi parce qu'ils avaient ce sentiment victimaire. [...] Mais la deuxième question qu'ils me posent, c'est « comment tu as fait pour ne pas avoir la haine ? » ? C'est là-dessus qu'on travaille. [...] C'est un choix personnel de sortir de la colère, de l'esprit de vengeance [...], c'est le choix le plus compliqué. [...] Et c'est le seul qui a de l'avenir. [...] C'est pour ça qu'on ne peut pas accepter qu'il y ait une glorification de quelqu'un qui, en plus, est resté dans cette position de vengeance. [...]

S : Vous ne l'avez pas rencontré, Georges Abdallah ?

G : Non. [...] Pas Georges Abdallah parce qu'il n'a pas souhaité. Il n'a pas cette démarche. [...] On ne peut pas positionner quelqu'un qui a choisi d'exprimer, de défendre une cause par la violence. Pour moi il est out of the game pour toujours. [...] Mais quand, en plus, il n'y a même pas de rédemption, ce n'est pas possible. Il ne peut pas y avoir de confusion là-dessus. [...] On n'est pas intervenu sur toutes les phases où il demandait sa liberté. Là, on laisse la justice décider. Par contre, le fait de le mettre citoyen d'honneur. C'est pour ça qu'on était intervenu. On brouillait l'image. [...] On essayait de la renverser en le positionnant. Et là, il faut que les choses soient très claires.[...]

S : Et qu'est-ce qui vous a mené à travailler avec *Libération* ?

G : C'est *Libé* qui nous a sollicités pour une tribune. [...] Pierre Connesa était membre de notre conseil d'administration. Michel Wieviorka, je le connaissais aussi du côté de l'intervention en prison et un côté philosophique [...] et voilà on a écrit cette tribune. [...] Je pense qu'à un moment, une fois que la personne a purgé sa peine, je trouve que c'est normal quand on cherche à se

réintroduire dans la société. On a payé sa dette. [...] Si on demandait aux victimes leur avis pour la libération des terroristes, ils ne seraient jamais libérés donc c'est bien que ce ne soit pas nous, les victimes, qui décidions, mais la justice. C'est là où il faut faire confiance à la justice. Le meilleur moyen de sortir pour nous de la haine, de la vengeance, c'est de laisser la justice faire. Croire en la justice et laisser décider. Si la justice a décidé qu'il fallait libérer, no problem. Après, le fait qu'un organe de gauche comme *Libération* milite pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, je trouve ça logique par rapport au positionnement du journal. C'est d'autant plus intéressant qu'il ait accepté notre tribune, qu'il ait publié notre tribune. L'un n'empêche pas l'autre. On ne parlait pas de libération, on parlait de le faire citoyen d'honneur. [...] C'est là où on voit bien que le cas de Georges Abdallah, le grand souci avec le terrorisme, c'est que c'est forcément politique. Et quand des politiques ou des maires, etc., utilisent le sujet en voulant justement faire citoyen d'honneur un terroriste, on retombe dans un acte politique et qui est un délit de justice

[...]

S : Et vous pensez quoi du traitement médiatique de cette affaire ?

G : J'ai vu qu'il y avait eu une réaction assez forte contre le fait d'en faire un citoyen d'honneur [...] mais ce qui m'intéressait surtout c'était les décisions juridiques liées à ça. [...] Voilà mais nous avons contribué aussi à la scène médiatique en marquant notre opposition au fait qu'il soit citoyen d'honneur. [...]

S : Vous trouvez qu'il y a eu de bonnes réactions à votre tribune ? [...]

G : Je pense que ça a pu mettre en perspective, maintenant ce qui comptait surtout c'était l'action qui a été faite auprès du tribunal administratif pour casser la décision. C'était ça le but. Voilà. C'est le principe, c'est pas le cas de GIA en particulier.

[...]

S : De quoi Georges Abdallah est le nom ?

G : Georges Ibrahim Abdallah est le symbole du terrorisme, un des symboles du terrorisme en France et ailleurs. Et il reste un des noms de terroristes les plus connus, après Carlos. Je crois que Carlos est plus connu que Georges Ibrahim Abdallah. Mais voilà ça fait partie des figures, du fait qu'il y a souvent eu des articles qui ont pris position. Ça fait partie des figures du terrorisme international qui a affecté la France. [...]

Discours de conclusion

Annexe 8 : Retranscription synthétique 6 – Gilles-William Goldnadel (G)	
Date :	22 mai 2026
Participant :	Gilles-William Goldnadel (G)
Lieu :	Paris, bureau du participant
Chercheuse :	Samia Boumediene (S)

Discours d'introduction

G : Moi d'abord. je suis une partie prenante. Je ne suis pas quelqu'un d'objectif. J'ai, parmi mes spécialités, il y a la lutte contre le terrorisme islamiste et antisémite. Donc vous vous doutez bien que monsieur George Ibrahim Abdallah ne m'inspire pas une sympathie débordante. Ça c'est le premier point. Et les actes commis par son groupe terroriste ont inauguré une triste séquence de terrorisme en France et à Paris. À partir de là, euh, il a été condamné, mais il faut que vous sachiez que, et c'est très important à mes yeux, et ça, je vous parle objectivement. La manière dont le procès a été diligenté a constitué pour moi un traumatisme particulier. J'étais un très jeune avocat quand c'est arrivé. C'était Vergès, l'avocat de George Ibrahim Abdallah. De vous à moi, j'étais avec Vergès, un peu plus tard quand même, parce que là j'étais jeune. Mais dans une antipathie particulière sur le plan professionnel et politique, puisque il était l'avocat du révisionniste Carotidi, et moi je suis celui qui l'a fait condamner. Et à l'époque nous nous détestions. Et je dois la vérité de vous dire, non sans émotion, que j'ai pleuré sur sa mort. Parce qu'après on est devenu amis, l'homme avait changé quand même, hein. C'était plus le même. J'essaie j'essaie de dire les choses. C'était plus le même. Et on est devenu, on a failli même écrire un livre ensemble et c'était un avocat formidable. Il faut donc, je sépare toujours l'homme de l'avocat et la politique du barreau.

Tout ça, et puis et puis il y a des gens qui ont des partis politiques et qui sont détestables et il y a des gens qui ont et qui sont de l'autre côté et qui sont humainement formidables. C'est comme ça la vie, c'est complexe. En revenant sur le, en revenant sur le cas de Georges Ibrahim, du procès, Vergès à l'époque menaçait très clairement la France de de très graves attentats si jamais George Ibrahim Abdallah... Vous êtes au courant de tout ça ou pas ? Il menaçait là, Georges, si jamais Georges Ibrahim Abdallah ne bénéficiait sinon d'un acquittement au moins d'une peine légère. Et le, l'avocat général a requis à cause de ça une clémence invraisemblable. Ça m'a empêché de dormir la nuit et

ça c'était presque en tant que justiciable. Il a dit "je vous demande, je vous supplie de lui, moins de 5 ans", un truc comme ça. Et les juges, Dieu merci, c'était des juges professionnels, n'ont pas cédé et donc il a été condamné à ce qu'il a été condamné. Bon, il était condamné, il était condamné.

Mais ensuite, il a bénéficié, surtout dans la dernière période, d'une sympathie particulière de la France insoumise. Donc il est passé du terroriste au héros. Encore une fois, euh je veux bien prendre de la distance mais euh la manière dont il a été héroïsé dans un silence médiatique parfaitement coupable a rajouté évidemment à mon acrimonie euh dans dans cette affaire.

Bon, maintenant, il a bénéficié, alors, la vérité m'oblige à dire que euh n'étaient les Américains, les israéliens ont moins de de d'influence que les Américains, n'étaient les Américains, il aurait sans doute bénéficié d'une mise en liberté euh au préalable, mais comme compte tenu du fait qu'il avait assassiné un certain Ray, un diplomate et peut-être un peu plus, américain. Quant à Bartementov je ne sais pas exactement ce qu'il faisait, il a fait plus que, il a quand même fait de la prison.

Maintenant, il est au Liban. Euh je ne lui souhaite évidemment que du malheur. Que du malheur. Ça, ça, très clairement. Mais bon, ça c'est l'homme, c'est l'homme engagé qui vous parle. Voilà, je crois que c'est je pense que j'ai été synthétique, mais je vous ai dit à peu près ce que je pensais de cette affaire. Ça vous va ?

S : Est-ce que je peux juste vous poser une ou deux questions ? Quand vous dites que vous parlez en tant qu'homme engagé, j'ai pas pu vous demander de vous présenter mais est-ce que vous pouvez vous présenter ?

G : Bah euh tout le monde me connaît. Pourquoi voulez-vous que je me présente ?

S : Parce que c'est intéressant aussi de savoir comment vous-même vous vous présentez.

G : Écoutez-moi, je m'appelle William Goldnadel, je suis avocat, je suis président d'honneur de France Israël, je suis président d'Avocats sans Frontières, je suis pro-israélien, je suis extrêmement engagé dans la défense d'Israël. Ceux qui me connaissent bien euh savent que je ne suis pas un excité. J'ai toujours été pour deux États, pour un État de Palestine. Je suis traumatisé par le 7 octobre. Je suis traumatisé par les mensonges euh à l'égard de l'État d'Israël. Euh ça fait partie de mes combats et je me je combats aussi également sur le terrain français. Euh je suis un homme engagé, je suis un avocat engagé mais j'ai la faiblesse de penser que je suis honnête intellectuellement. Voilà. Ça vous va mademoiselle ?

S : Oui. Merci. Euh est-ce que vous trouvez qu'il y a une différence entre la façon dont Georges Abdallah a pu être traité euh d'un point de vue juridique et médiatique avec d'autres euh personnes qui euh ont commis des actes similaires ?

G : Oh je n'ai pas l'impression qu'Abdallah était, à part ce que je vous ai dit sur la la durée de la peine où il aurait pu peut-être bénéficier d'une d'une d'une mise en liberté antérieure, euh moi de de vous à moi euh parmi les choses que je réprouve, c'est justement les mises en liberté euh euh euh avant le le le le le fait que la sanction soit soit soit accomplie. Si vous voulez, les gens qui nous ont vendu l'abolition de la peine de mort, ils nous ont expliqué, et c'était un argument que je trouvais tout à fait recevable, qu'il y avait rien de pire que la prison à vie. Rien de pire que la prison à vie et que par conséquent, c'est pour ça que moi j'ai marché, sauf que ils ont supprimé la peine de mort et qu'ensuite même pour les peines pour les peines importantes, ils font des remises de peine, ce qui effectivement d'une certaine manière viole la volonté des des des jurés eux-mêmes. Donc que ça soit Abdallah ou que ça soit un criminel euh de de de de de de de de droit public, si de droit privé, si j'ose dire, euh j'ai pas d'état d'âme là-dessus. On est on est condamné à 15 ans, on fait 15 ans. On est condamné à 3 ans, on fait 3 ans. C'est comme ça que je vois les choses, Abdallah ou pas Abdallah. D'accord ? Voilà mademoiselle.

S : D'accord. Et est-ce que vous pouvez juste me dire pour terminer de quoi, selon vous, Georges Abdallah, il est le nom ?

G : Alors, il est le nom euh à mon avis, Abdallah est est c'est une drôle de question celle-là. [blanc] De mon point de vue, Abdallah est le nom de l'expression de la violence terroriste en manière générale et de la détestation de l'Occident de manière particulière. Voilà. D'accord ?

S: Merci beaucoup.

Discours de conclusion

Annexe 9 : Grille de codage synthétique

Code parent	Code enfant	Exemples de Verbatim
Accentuation / mise en avant d'éléments	Mettre en avant la durée d'emprisonnement de Georges Ibrahim Abdallah	« Ce vendredi d'octobre marquera le quarantième « anniversaire » de la détention de Georges Abdallah. » ⁴⁹⁹
	Accentuer la non-rédemption de Georges Ibrahim Abdallah	« Toutes ont été rejetées, en première instance, en appel ou en cassation, au motif que l'intéressé ne s'est jamais repenti de ses actes, qu'il se refuse à indemniser les familles des deux victimes, et que son retour au Liban constituerait un danger. » ⁵⁰⁰
	Accentuer éléments liés à l'Islam	« «Allah Akbar» place de la République: le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis » ⁵⁰¹
	Accentuer/mettre en avant l'importance de l'affaire	« Oui, ça a fait beaucoup de bruit, bien sûr. D'abord parce que c'était un attentat extrêmement vraiment violent, qui a traumatisé, on peut dire ça comme ça, qui a traumatisé la France » ⁵⁰²
	Mettre en avant l'implication de civils parmi	« Donc, il va s'en prendre

499 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». Le Monde

500 Ibid

501 (2023, 20 octobre). « Allah Akbar » place de la République : le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis. Le Figaro.

502Extrait de l'entretien réalisé avec Christophe Ayad.

	les "victimes" de Georges Ibrahim Abdallah		comme ça, [...] il va s'en prendre 0 des civils, de manière très violente. Après, il n'a pas inventé l'attentat de Georges Abdallah, mais c'était l'éruption un peu de ça en France. » ⁵⁰³
Arguments de cadrage	Argument d'autorité	Gouvernement israélien	« Riposter aux terroristes n'est pas aussi simple que le croit, dans France-Soir, l'ambassadeur d'Israël à Paris, qui assure que leurs actes sont " tous inspirés par un même cerveau ". » ⁵⁰⁴
		Cour européenne des Droits de l'Homme	« Par ailleurs, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé, en 2021, que les peines de réclusion à vie, avec possibilité de libération conditionnelle seulement après quarante ans d'incarcération, étaient incompatibles avec la Convention européenne des droits de l'homme. » ⁵⁰⁵
		Militant·e / Manifestant·e	« « C'est important qu'une manifestation ait pu finalement avoir lieu, estime-t-elle. J'avais 20 ans quand je militais déjà pour les Palestiniens, j'en ai 67 aujourd'hui. Je ne peux qu'être là. C'est immonde ce que le Hamas a fait, je le dis, mais les crimes que commet Israël en ce moment, c'est un génocide. Et le silence des Etats occidentaux est insupportable. » » ⁵⁰⁶
		Gouvernement états-unien	« Le porte-parole de

503 Extrait de l'entretien avec Stéphane Durand-Souffland.

504 Plenel, E. (1986, 11 septembre). La polémique des politiques. *Le Monde*.

505 s. a. (2002, 18 mars). Remise ne liberté refusée à deux ex-figures du terrorisme. *Le Monde*.

506 Ayad, C. Gagnebet, P. Schittly, R. Wenger, S. (2023, 28 octobre). Les manifestations de soutien aux Palestiniens, interdites ou autorisées, ont eu lieu dans plusieurs villes de France. *Le Monde*.

		l'ambassade des Etats-Unis s'était déclaré " surpris " par la " légèreté " - le code pénal prévoit un maximum de cinq ans de prison pour ces délits - de la sentence de quatre ans de prison infligée le 10 juillet dernier à Abdallah pour détention d'armes et d'explosifs, usage de faux papiers et association de malfaiteurs. " » ⁵⁰⁷
	Cadrage émotionnel	« " Une grande inquiétude ". Tel est l'état d'esprit des responsables policiers après l'attentat manqué, jeudi soir, dans le RER à Paris. Ils ne cachent pas leur désarroi devant une nouvelle surenchère terroriste, dont la solution, loin d'être d'abord policière, semble politique et diplomatique. [...] Interrogation : quelle sera l'attitude du gouvernement dans cette partie de bras de fer où le sort d'un seul homme, détenu en France, Georges Abdallah Ibrahim, est au cœur du chantage terroriste ? Le libérer, malgré les pressions américaines en sens contraire, ou prendre le risque que la capitale ne devienne l'otage des poseurs de bombes ? » ⁵⁰⁸
	Restituer les propos de Georges Ibrahim Abdallah entre guillemets	« Je suis là en tant que combattant et pas parce que je m'appellerais Dupont plutôt que Durand. Moi, J'attends de la justice française qu'elle exprime sa

507 s. a. (1986, 15 juillet). Le Quai d'Orsay juge « inacceptable » la déclaration américaine estimant « légère » la condamnation d'Ibrahim Abdallah. *Le Monde*.

508 Plenel, E. (1986, 6 septembre). Huit compagnie de CRS en renfort dans la capitale. Consignes de vigilance à la population. Le sort d'Abdallah Ibrahim réexaminé par le gouvernement. *Le Monde*.

		position sur la guerre. Si je suis ici, c'est parce qu'il y a une guerre. Le dossier n'est qu'un prétexte. Vous devez dénoncer cette guerre. » ⁵⁰⁹
	Argument de valeur	« À côté, le discours est plus ambigu voire parfaitement assumé pour Aziz et Mohamed. « Ils ont pris leur terre, c'est normal qu'ils se défendent », affirment-ils dans un français teinté d'accent maghrébin. Même en tuant des vieillards, des enfants, des femmes ? » ⁵¹⁰
	Cadrage évaluatif / subjectif	« C'est un choix personnel de sortir de la colère, de l'esprit de vengeance, c'est un choix personnel de choisir le choix qui est le plus compliqué en fait. Celui de ne pas aller dans la haine et la vengeance, c'est le choix le plus compliqué. C'est le seul qui a... c'est un choix personnel. Et c'est le seul qui a de l'avenir. C'est vraiment les valeurs qu'on défend. C'est pour ça qu'on ne peut pas accepter qu'il y ait une glorification de quelqu'un qui, en plus, est resté dans cette position de vengeance. » ⁵¹¹
	Argument de cadrage causal	« Oui, ça a fait beaucoup de bruit, bien sûr. D'abord parce que c'était un attentat extrêmement vraiment violent, qui a traumatisé, on peut dire ça comme ça, qui a traumatisé la France, donc c'était un sujet majeur. » ⁵¹²

509 s. a. (1986, 5 juillet). « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant ». *Le Monde*.

510 s. a. (2023, 20 octobre). « Allah Akbar » place de la République : le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis. *Le Figaro*.

511 Extrait de l'entretien avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

Arguments de lien	Lien analogique : comparaison	« Là, il y avait une espèce de truc tellement c'est vieux, tout ça, la mémoire de ses attentats a été, je pense, aussi un peu gommée par d'autres attentats plus récents, notamment le 13 novembre 2015 [...] » ⁵¹³
	Lien analogique : métaphore	« [...] donc c'était vraiment un peu l'antiquité du terrorisme, si on peut dire ça comme ça, l'archéologie terroriste. » ⁵¹⁴
	Lien de déduction : affaire ancienne → libération pas choquante	« [...] le fait qu'un type condamné, même à perpétuité, sorte au bout de 40 ans... Moi, j'ai du mal à y voir un scandale [...]. » ⁵¹⁵
	Lien de déduction : affaire ancienne → affaire méconnue	« Mais bon, d'ailleurs, quand il est sorti, je pense que déjà, beaucoup de gens avaient un peu oublié qui il était, vu qu'il était en prison depuis très, très longtemps [...]. » ⁵¹⁶
Catégoriser / Qualifier	Catégoriser Georges Ibrahim Abdallah comme chef (des FARL/d'un groupe terroriste)	« Son épopée sans gloire s'est arrêtée voilà quatorze ans: alors avocat de Georges Ibrahim Abdallah, chef terroriste des Fractions armées révolutionnaires libanaises (Farl)[...]. » ⁵¹⁷
	Catégoriser Georges Ibrahim Abdallah comme détenu	« Les seuls cercles où l'on s'émeut de l'enfermement sans fin de ce détenu de 73 ans, numéro d'écrou 2388/A221, sont les franges propalestiniennes de l'extrême gauche. » ⁵¹⁸

512 Extrait de l'entretien avec Stéphane Durand-Souffland.

513 Ibid

514 Ibid

515 Ibid

516 Ibid

517 Tourancheau, P. (2001, 20 juillet). La déchirure de l'avocat. *Libération*.

	Catégoriser Georges Ibrahim Abdallah comme figure/symbole du terrorisme	« Il est le symbole du terrorisme, un des symboles du terrorisme en France et ailleurs. Et il reste un des noms de terroristes les plus connus, après Carlos. » ⁵¹⁹
	Catégoriser Georges Ibrahim Abdallah comme militant	« Une autre encore tient haut un drapeau appelant à la libération de Georges Abdallah, un militant communiste libanais emprisonné pour le meurtre de diplomates américains et israéliens à Paris dans les années 1980. » ⁵²⁰
	Catégoriser Georges Ibrahim Abdallah comme « terroriste »	« Les "terroristes" emprisonnés paraissent peu retenir l'attention des enquêteurs. » ⁵²¹
	Catégoriser l'avocat de Georges Ibrahim Abdallah comme l'avocat du diable	« Via sa clientèle, «l'avocat du diable» affiche volontiers son tropisme pour les terroristes propalestiniens (Carlos, Anis Naccache, Georges Ibrahim Abdallah), les dictateurs hors norme (Khieu Samphan, Slobodan Milosevic). Mais depuis une vingtaine d'années, Me Vergès défend surtout des potentats africains. » ⁵²²
	Qualifier Georges Ibrahim Abdallah de « terroriste emblématique »	« Georges Ibrahim Abdallah, terroriste emblématique des années 80 » ⁵²³
	Catégoriser la situation de Georges Ibrahim Abdallah	« « Georges Abdallah a été

518 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

519 Extrait de l'entretien avec Guillaume Denoix de Saint-Marc.

520 s. a. (2023, 20 octobre). « Allah Akbar » place de la République : le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis. *Le Figaro*.

521 Garçon, J., Grundmann, P., Laske, K., Soule, V. (1995, 27 juillet). *Libération*.

522 Hofnung, T. & Lecadre, R. (2011, 4 janvier). Vergès et Dumas, vieux gribous de Gbagbo. *Libération*.

523 Perrault, G. (2003, 21 novembre). Georges Ibrahim Abdallah pourrait être libéré. *Le Figaro*.

	comme inhumaine	enseveli vivant dans sa prison », résume Serge Janquin, un ancien député socialiste du Pas-de-Calais, qui avait tenté de sensibiliser François Hollande à ce dossier quand ce dernier était à l'Elysée. « Il va finir par y mourir, oublié de tout le monde. Pour le pays des droits de l'homme, c'est fâcheux », ajoute-t-il. » ⁵²⁴
	Catégoriser Georges Ibrahim Abdallah comme effrayant / inhumain	« [...] dont le nom et le visage hantaient, au milieu des années 1980, les salles de rédaction, les prétoires et jusqu'aux plus hautes institutions de l'Etat. Le fantassin de la guerre de l'ombre [...] » ⁵²⁵
	Donner des traits physiques pour décrire Georges Ibrahim Abdallah	« Ce barbu inconnu se présente comme «un révolutionnaire internationaliste arabe», un adversaire d'Israël qui occupe le SudLiban, et de l'Amérique qui soutient les sionistes. » ⁵²⁶
Champ lexical	Palestine / Israël	« Engagé auprès du mouvement palestinien radical FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), il avait été arrêté le 24 octobre 1984 et condamné à perpétuité en 1987 pour complicité dans les assassinats en 1982 à Paris de deux diplomates, l'Américain Charles Robert Ray et l'Israélien Yacov Barsimantov. » ⁵²⁷
	Traumatisme	« Je suis traumatisé par le 7

524 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

525 Ibid

526 Tourancheau, P. (2001, 20 juillet). La déchirure de l'avocat. *Libération*.

527 s. a. (2013, 10 janvier). Georges Ibrahim Abdallah libéré sous condition d'expulsion. *Libération*.

		octobre. Je suis traumatisé par les mensonges euh à l'égard de l'État d'Israël. Euh ça fait partie de mes combats et je me je combats aussi également sur le terrain français. » ⁵²⁸
Comparer	Comparer Georges Ibrahim Abdallah à des personnes qualifiées de terroristes, de tueurs	« Il y a une exception Abdallah. Les quatre principaux responsables du groupe terroriste d'extrême gauche Action directe (Joëlle Aubron, George Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan), condamnés à la perpétuité en 1989 pour l'assassinat du général Audran et du PDG de Renault Georges Besse, ont tous été élargis entre 2004 et 2011. L'Iranien Ali Vakili Rad, l'un des tueurs de Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah d'Iran, égorgé et décapité à son domicile de Suresnes (Hauts-de-Seine) en 1991, a été libéré en 2010, dans un donnant-donnant avec Téhéran. Idem pour le Libanais Anis Naccache, qui avait échoué à tuer ce même Bakhtiar en 1980, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), une opération qui avait coûté la vie à deux citoyens français. » ⁵²⁹
Contextualiser	Contextualiser en rappelant les condamnations de Georges Ibrahim Abdallah	« Au lendemain de la condamnation à quatre ans de prison pour usage de faux papiers, détention d'armes et d'explosifs et association de malfaiteurs prononcée par le tribunal de Lyon contre Georges

528 Extrait de l'entretien avec Gilles-William Goldnadel.

529 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

		Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) en Europe, Me Georges Kiejman, agissant au nom de l'ambassadeur des Etats-Unis en France et de la famille du lieutenant-colonel Charles Ray, s'est constitué partie civile contre le même Abdallah inculpé à Paris depuis le 4 juillet 1985 de complicité d'homicide volontaire par M. Yves Boulouque, juge d'instruction. » ⁵³⁰
	Décrire en détails l'identité de victimes	« La victime décédée est une employée des PTT, Mme Marguerite Thuault, cinquante et un ans. » ⁵³¹
	Rappeler les origines ethno-raciales de Georges Ibrahim Abdallah	« À côté, le discours est plus ambigu voire parfaitement assumé pour Aziz et Mohamed. « Ils ont pris leur terre, c'est normal qu'ils se défendent », affirment-ils dans un français teinté d'accent maghrébin. Même en tuant des vieillards, des enfants, des femmes ? « Moi tu viens chez moi, tu tues ma famille, je tue tout le monde », affirme Aziz. » ⁵³²
	Rappeler les origines / religions de militants	« Un jeune homme s'adresse à plusieurs femmes voilées venues manifester ce soir, place de la République à Paris, pour soutenir la cause palestinienne. » ⁵³³

530 s. a. (1986, 14 juillet). L'ambassadeur des Etats-Unis se porte partie civile contre Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde*.

531 s. a. (1986, 10 septembre). Les policiers attribuent la responsabilité de l'attentat aux amis de Georges Ibrahim Abdallah. *Le Monde*.

532 s. a. (2023, 20 octobre). « Allah Akbar » place de la République : le récit de la manifestation propalestinienne autorisée in extremis. *Le Figaro*.

533 Ibid.

Humaniser	Humaniser Georges Ibrahim Abdallah en parlant de son quotidien et de sa routine	« A 8 h 30, conformément à sa routine matinale, le septuagénaire libanais, condamné à la prison à perpétuité pour complicité dans l'assassinat, en 1982, de deux diplomates à Paris. » ⁵³⁴
Lier	Lier FARL et Action Directe	« Déjà en 1984, les services spécialisés français avaient fait échouer un attentat prévu par les FARL, hors du territoire français, pour obtenir des libérations. Selon les spécialistes du renseignement, ce groupe a, de plus, la particularité d'avoir obtenu des soutiens au sein de la " mouvance " terroriste française. Ainsi est-ce Action directe qui prêta sa logistique - tracts, coups de téléphone - pour la revendication de certains attentats des FARL. L'enquête aurait permis de confirmer a posteriori l'existence de ces relations suivies. » ⁵³⁵
	Lier Georges Ibrahim Abdallah et la mobilisation pour la Palestine	« Je ne peux pas vous résumer ça comme ça. Bon, pour moi, c'est le plus vieux prisonnier politique de France, vous voyez. J'irais pas plus loin. Défenseur de la cause palestinienne, c'est très clair. C'est tout. Je ne veux pas m'aventurer plus loin, j'en sais pas assez. Vous comprenez ? » ⁵³⁶

534 Ayad, C. Barthe, B. Mestre, A. (2024, 2 octobre). Georges Abdallah, prisonnier à vie de la « raison d'État ». *Le Monde*.

535 Plenel, E. (1985, 27 mars). Un groupe terroriste démantelé en Europe. *Le Monde*.

536 Extrait de l'entretien avec Philippe Gagnebet.

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Ce mémoire de recherche questionne les procédés par lesquels les cadrages médiatiques contribuent à la construction et à la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah qui a été condamné en 1987 pour complicité dans l'assassinat d'un diplomate israélien et d'un diplomate états-unien, et qui a été détenu en France pendant quarante ans avant sa libération en 2025. A l'aide des apports conceptuels et théoriques du constructionnisme, des Critical Terrorism Studies et de l'analyse de cadrage médiatique, la recherche part du postulat qu'une figure sociale est le fruit d'une construction sociale découlant des représentations qu'une société y investit, et que les médias occupent une position importante dans ce processus de qualification. Cette recherche tend à répondre à la problématique suivante : Comment les cadrages médiatiques participent-ils à la construction et à la circulation de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah ? Pour y répondre, ce mémoire s'appuie sur un corpus de données qui se veut le plus exhaustif possible, comportant les articles consacrés à Georges Ibrahim Abdallah publiés dans *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* entre 1984 et 2025, complété par six entretiens semi-directifs menés auprès de journalistes et d'auteurs de tribunes. L'analyse de contenu, qui articule codage déductif et inductif, permet de dégager les principaux mécanismes de construction de cette figure sociale et ce que cela révèle des représentations de la violence politique.

Le premier chapitre d'analyse illustre comment la personne de Georges Ibrahim Abdallah fait l'objet d'une lutte définitionnelle permanente. Les cadrages jouent sur le degré d'identification que le lectorat peut avoir avec lui, produisant des processus concurrents d'humanisation et de déshumanisation qui coexistent plutôt qu'ils ne se succèdent, y compris au sein d'un même média et des représentations d'une même personne. Ces qualifications s'accompagnent d'opérations discursives de légitimation. Le pouvoir de nommer apparaît lui-même comme un enjeu, révélateur des rapports de force entre les différents acteur·ices concourant à la construction de la figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah. Le second chapitre d'analyse déplace l'étude de la personne vers ses actes et interroge la qualification de la violence. Trois mécanismes médiatiques structurent cette qualification : les stratégies de contextualisation ou de décontextualisation de l'acte, la mobilisation d'une frontière morale reposant sur la dissociation entre la cause défendue et les modes d'action employés, qui bloque toute transmutation de la figure du terroriste vers celle du militant, quelle que

soit la légitimité reconnue à la cause ; et la réactivation, sous l'effet du contexte géopolitique international, notamment les événements post-7 octobre 2023, d'une qualification politique jusqu'à marginale, sans qu'émerge pour autant une figure inédite. La figure sociale de Georges Ibrahim Abdallah ne relève ainsi ni d'une représentation fixe ni d'un unique reflet de faits objectifs, mais d'une construction disputée, traversée de rapports de pouvoir et sensible aux reconfigurations du contexte géopolitique, sans qu'aucun cadrage ne parvienne à s'imposer seul ni durablement.

Mots-clés : figure sociale ; cadrage médiatique ; représentations ; médias ; violence politique ; terrorisme ; *Libération* ; *Le Figaro* ; *Le Monde* ; Palestine ; Israël ; Liban ; prisonnier politique ; militantisme ; construction sociale